



# COMPTES ANNUELS DE LA SNCB-HOLDING

2011



1

COMPTES ANNUELS DE LA SNCB-HOLDING 2011

# INTRODUCTION

## **COMPTES ANNUELS DE LA SNCB-HOLDING ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

### APPLICATION DU REFERENTIEL COMPTABLE IFRS

Conformément aux dispositions de l'article 89 de son contrat de gestion avec l'État Belge, la SNCB-Holding a établi ses comptes annuels 2011 en appliquant le référentiel comptable IFRS.

Ceci constitue l'aboutissement d'un processus complexe, entamé voici plusieurs années, au cours desquelles s'est opérée une intégration progressive des principes IFRS dans les règles d'évaluation de la société, de sorte que l'alignement entre les comptes établis selon les référentiels comptables belge et IFRS soit aussi proche que possible.

Néanmoins, le résultat déterminé selon les normes IFRS (-40,6 Mio€) diverge de celui obtenu en normes comptables belges (-15,7 Mio€), et ce, en raison de règles IFRS qui ne sont pas acceptées par le droit comptable belge.

La réconciliation entre ces deux résultats reste toutefois parfaitement possible, et s'obtient de la manière suivante :

Résultat global 31/12/2011 (Mio€)	
Selon Full IFRS	-40,6
<b>Autres instruments financiers : valorisation de la Fair value non reconnue en BeGaap</b>	93,1
<b>Provision financière : annulation en IFRS de la provision financière comptabilisée en BeGaap</b>	-28,8
<b>Impôts différés reconnus selon IAS 12</b>	-34,5
<b>Autres retraitements IFRS</b>	-4,9
Selon SAP Be-Gaap	-15,7

L'usage des normes IFRS est devenu un standard pour de nombreuses grandes entreprises, au rang desquelles figurent les principales entreprises ferroviaires européennes, et répond à une attente des institutions qui assurent le financement des activités du Groupe SNCB. C'est pourquoi la SNCB-Holding a décidé d'axer sa communication financière exclusivement sur ses états financiers présentés en IFRS.

Toutefois, s'il est aujourd'hui permis de publier les comptes consolidés du Groupe SNCB présentés selon les normes IFRS, ce n'est en revanche pas le cas pour les comptes sociaux.

La SNCB-Holding a donc établi ses états financiers à la fois selon les normes comptables belges et IFRS. Actuellement, seuls les premiers font l'objet d'un rapport d'attestation par les auditeurs externes et sont soumis pour approbation à l'assemblée générale des actionnaires. Le rapport de gestion a été établi sur cette base et contient le commentaire des principales évolutions concernant les comptes préparés selon ce référentiel.

Les comptes annuels de la SNCB-Holding sont présentés, ci-après, selon les normes IFRS. Les états financiers établis selon les normes belges sont disponibles sur le site de la SNCB-Holding (<http://www.sncb-holding.be/fr/notre-entreprise/rapport-annuel>), ainsi que sur le site de la Centrale des bilans de la Banque Nationale de Belgique.

#### COMPARABILITE DES CHIFFRES DE L'EXERCICE PRECEDENT

Pour pouvoir comparer les chiffres de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, il a fallu procéder à certains redressements des chiffres publiés en 2010, pour que ceux-ci soient parfaitement conformes aux normes IFRS.

Ceci a généré, pour les chiffres publiés en normes belges, un seul retraitement concernant la reconnaissance dans le bilan de dépôts et de dettes liés à une opération de financement alternatif (Rent & Rent Back) qui étaient antérieurement considérés comme étant hors bilan. Il n'y a aucun impact sur le résultat. Les rubriques impactées sont détaillées en page C.10 des comptes annuels (cfr. document annexé).

La réconciliation entre le résultat publié en 2010 et celui repris pour l'exercice 2010 en IFRS se présente comme suit :

<b>Résultat global 31/12/2010 (Mio€)</b>	
<b>Résultat publié en 2010 (Be-Gaap)</b>	<b>-201,5</b>
<b>IAS 17 : Comptabilisation en leasing des contrats d'emphytéose</b>	<b>-5,6</b>
<b>IAS 37 : Litiges juridiques</b>	<b>-1,8</b>
<b>IAS 19 : Provisions pour avantages au personnel</b>	<b>12,4</b>
<b>Contrat déficitaire</b>	<b>12,8</b>
<b>Emphytéose</b>	<b>6,2</b>
<b>Emprunts 182 et 192</b>	<b>13,4</b>
<b>Caisse III</b>	<b>0,0</b>
<b>Fair value ajustement</b>	<b>-84,9</b>
<b>Impôts différés reconnus selon IAS 12</b>	<b>22,4</b>
<b>Selon Full IFRS</b>	<b>-226,6</b>

#### PRINCIPALES EVOLUTIONS FINANCIERES

##### Remarque préliminaire

Une caractéristique remarquable des normes IFRS touche aux nombreuses données supplémentaires qui doivent être fournies en complément du bilan et du compte de résultats.

Il est donc expressément renvoyé à ces notes aux comptes, qui fournissent une information très détaillée permettant de bien appréhender les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011.

Les principales évolutions qui ont marqué l'exercice 2011 sont cependant synthétisées ci-après.

### Compte de résultat synthétique

COMPTE DE RESULTATS (Mio€)	Réalité 31/12/2011	Réalité 31/12/2010	Δ €	Δ %
<b>Produits d'exploitation cash récurrent</b>	<b>2.504,4</b>	<b>2.516,0</b>	<b>-11,6</b>	<b>-0,5%</b>
Chiffre d'affaires	2.237,3	2.242,9	-5,7	-0,3%
Subventions d'exploitation	227,1	223,2	3,9	1,7%
Production immobilisée	26,2	31,0	-4,8	-15,5%
Autres produits d'exploitation	13,9	18,9	-5,0	-26,6%
<b>Charges d'exploitation cash récurrent</b>	<b>-2.375,9</b>	<b>-2.395,6</b>	<b>19,7</b>	<b>-0,8%</b>
Approvisionnements et marchandises	-0,4	-0,2	-0,2	86,8%
Services et bien divers	-254,6	-283,9	29,3	-10,3%
Frais de personnel	-2.119,2	-2.108,4	-10,7	0,5%
Autres charges d'exploitation	-1,8	-3,1	1,3	-41,2%
<b>EBITDA cash récurrent</b>	<b>128,5</b>	<b>120,4</b>	<b>8,1</b>	<b>6,7%</b>
EBITDA cash non récurrent	28,5	-29,9	58,4	
EBITDA non cash	32,6	43,8	-11,2	
<b>EBITDA</b>	<b>189,6</b>	<b>134,3</b>	<b>55,3</b>	
Amortissements et pertes de valeur	-83,2	-89,2	6,0	
Subsides en capital	73,9	80,8	-6,9	
Pertes de valeur nettes sur investissements financiers	-129,5	-291,4	161,9	
<b>EBIT</b>	<b>50,7</b>	<b>-165,5</b>	<b>216,2</b>	
Résultat financier	-150,3	-87,9	-62,4	
<b>EBT</b>	<b>-99,6</b>	<b>-253,4</b>	<b>153,8</b>	
Impôts sur le résultat net	55,4	21,4	34,0	
Autres éléments du résultat global	3,6	5,3	-1,8	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>-40,6</b>	<b>-226,6</b>	<b>186,1</b>	
dont				
<i>Résultat global cash</i>	<i>101,9</i>	<i>58,7</i>	<i>43,2</i>	
<i>Résultat global non cash</i>	<i>-142,5</i>	<i>-285,4</i>	<i>142,9</i>	

### EBITDA cash récurrent

Mio€	Réalité 31/12/2011	Réalité 31/12/2010	Δ €	Δ %
Cash	157,0	90,5	66,5	73,5%
<i>Récurrent</i>	<i>128,5</i>	<i>120,4</i>	<i>8,1</i>	<i>6,7%</i>
<i>Non récurrent</i>	<i>28,5</i>	<i>-29,9</i>	<i>58,4</i>	<i>N.S.</i>
Non cash	32,6	43,8	-11,2	-25,6%
	<b>189,6</b>	<b>134,3</b>	<b>55,3</b>	<b>41,2%</b>

En isolant l'EBITDA cash récurrent, on peut *approcher* la trésorerie ("cash") qui a été générée par les activités d'exploitation habituelles ("récurrentes"). Cette démarche permet d'apprécier dans quelle mesure l'entreprise génère suffisamment de moyens financiers pour couvrir d'autres dé-

penses importantes, comme les charges d'intérêts sur les financements ou les investissements sur fonds propres.

L'**EBITDA cash récurrent** est positif de 128,5 Mio€, soit une amélioration de 8,1 Mio€ par rapport à 2010 (120,4 Mio€). Ce mouvement s'explique par les principaux éléments suivants :

- une diminution de 5,7 Mio€ du chiffre d'affaires;
- une augmentation des coûts globaux de personnel de 10,7 Mio€;
- une réduction des services et biens divers de 29,3 Mio€;
- une baisse de la production immobilisée de 4,8 Mio€.

#### Les produits d'exploitation

Le **chiffre d'affaires** réalisé par l'entreprise en 2011 s'élève à 2.237,3 Mio€, ce qui représente une diminution de 5,7 Mio€ (-0,3 %) par rapport à 2010. Ce mouvement résulte d'une part d'une réduction des ventes réalisées au sein du Groupe (-29,5 Mio€), en particulier des prestations informatiques, et d'un accroissement des ventes externes de 23,8 Mio€, imputable notamment à l'exploitation du patrimoine immobilier de la SNCB-Holding.

Les **dotations d'exploitation** reçues des pouvoirs publics ont crû de 3,9 Mio€ (+1,7%) en raison de l'indexation prévue par le contrat de gestion signé avec l'Etat, sous réserve toutefois de la suppression d'un montant de 1,4 Mio€ en raison du transfert vers l'Etat du service de médiation.

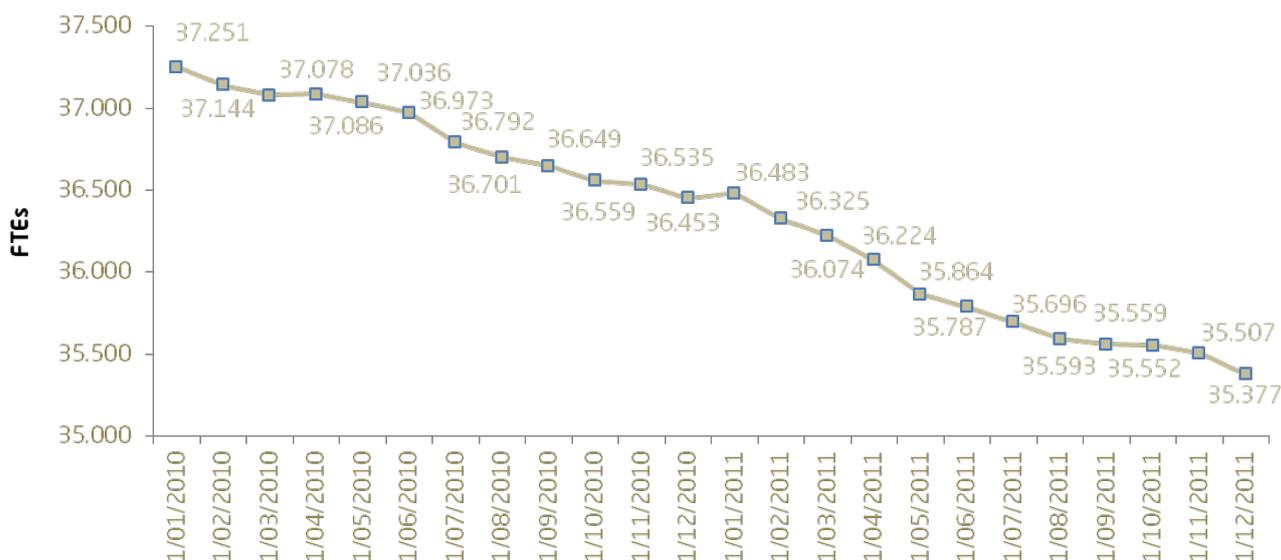
La **production immobilisée** représente la valeur des investissements produits au sein de l'entreprise. Celle-ci s'est élevée en 2011 à 26,2 Mio€ et enregistre une baisse de 15,5% par rapport à l'année précédente, spécialement pour les projets informatiques.

#### Les services et biens divers

Les services et biens divers cash s'élèvent à 254,6 Mio€ et enregistrent une baisse comptable de -29,3 Mio€ (-10,3%) par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce mouvement résulte essentiellement de la réduction des frais de consultance (-35,6 Mio€) et de l'accroissement des locations de bâtiments, notamment en raison de prise en location de surfaces supplémentaires (+5,2 Mio€).

#### Les frais de personnel

L'effectif du personnel a évolué comme suit :



Les frais de personnel globaux représentent une charge globale de 2.119,2 Mio€. Si l'on fait abstraction de certains éléments figurant, en comptabilité, sous cette rubrique (comme par exemple, les swaps d'inflation ou certaines dépenses à caractère social mais couvertes par des provisions constituées antérieurement), on aboutit à la masse salariale normalisée, qui s'élève à 2.101,8 Mio€. Celle-ci augmente de 13,5 Mio€ (+0,6%) par rapport à 2010, variation qui provient principalement de la baisse des effectifs (-57,7 Mio€), de l'indexation des salaires (+54,4 Mio€) et des progressions barémiques liées à l'ancienneté (+15,9 Mio€).

#### Les résultats financiers

Mio€	Réalité 31/12/2011	Réalité 31/12/2010	Δ €	Δ %
<b>Charge nette dette totale</b>	<b>-108,3</b>	<b>-108,4</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,2%</b>
Neutralisation des filiales et de l'État	31,3	30,1	1,2	4,1%
<b>Charge nette dette Contrat de Gestion</b>	<b>-76,9</b>	<b>-78,3</b>	<b>1,4</b>	<b>-1,8%</b>
Dividendes	6,9	16,9	-10,0	-59,4%
Résultats de change	-4,4	-0,2	-4,1	
Autres résultats financiers	19,4	29,9	-10,5	
<b>Autres résultats financiers cash</b>	<b>21,9</b>	<b>46,6</b>	<b>-24,7</b>	
Résultats financiers cash	-55,0	-31,7	-23,3	
Résultats financiers non cash	-95,3	-56,1	-39,1	
<b>Résultats financiers</b>	<b>-150,3</b>	<b>-87,9</b>	<b>-62,4</b>	<b>71,0%</b>

La charge de la dette supportée par la SNCB-Holding représente une charge de 108,3 Mio€, qui est stable par rapport à l'exercice précédent. Dans la mesure où certains financements sont réalisés à la demande des pouvoirs publics, et entièrement supportés par eux, la partie de la dette qui incombe réellement à la SNCB-Holding (dette contrat de gestion), induit une charge de 76,9 Mio€, contre 78,3 Mio€ en 2010, soit une diminution de 1,8%.

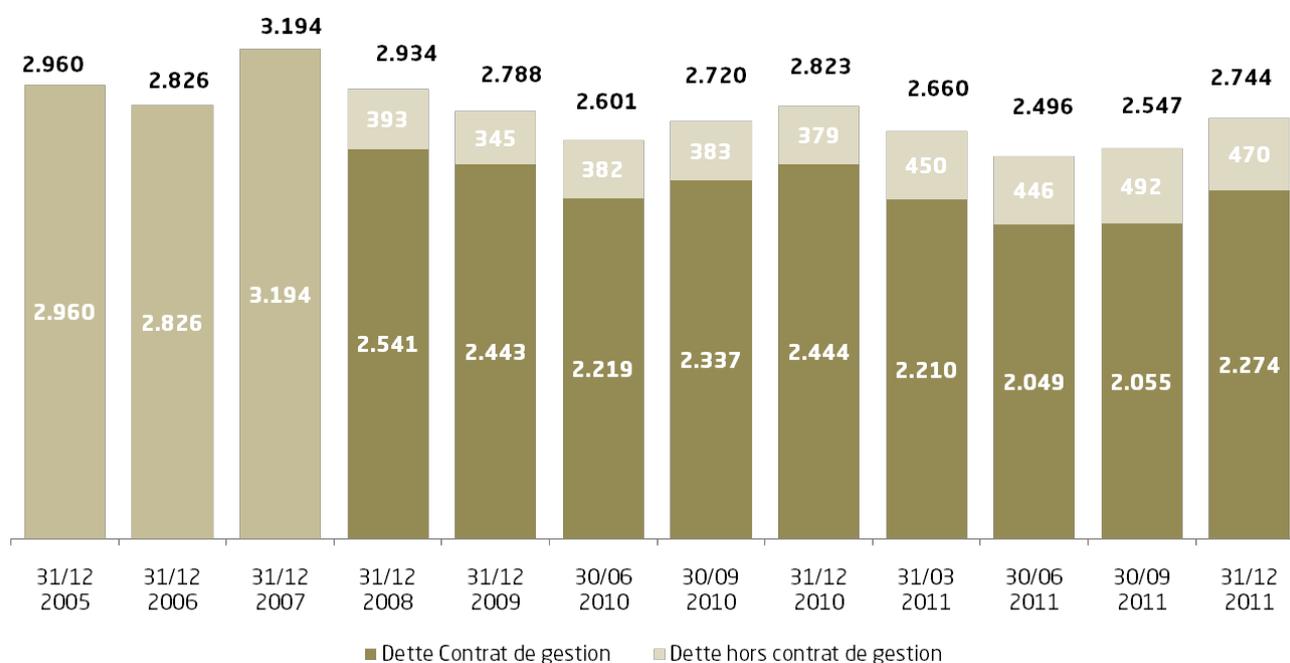
Une part importante des résultats financiers (95,3 Mio€) provient d'éléments n'entraînant aucune sortie de cash.

### Dettes

Par dette nette de la SNCB-Holding, il faut entendre la dette contractée auprès des institutions financières (dette actée, en comptabilité, dans le bilan ou hors bilan) :

- + les dettes intragroupe portant intérêts;
- les placements de trésorerie intragroupe portant intérêts;
- les opérations "Back-to-Back" conclues avec l'Etat dans le cadre de la reprise de la dette au 1er janvier 2005;
- les valeurs disponibles et les placements de trésorerie auprès d'institutions financières, lorsqu'ils ne sont pas gérés pour compte de tiers (Fonds RER, Liefkenshoektunnel, Fonds des Œuvres Sociales);
- les placements de trésorerie destinés aux remboursements partiels du nominal de la dette contractée auprès des institutions financières ;
- les créances portant intérêts relatives aux sociétés intragroupe.

La dette totale (2.744 Mio€) et la dette contrat de gestion (2.274 Mio€) de la SNCB-Holding ont évolué positivement en 2011 puisqu'elles ont enregistré toutes deux une baisse de respectivement 79 Mio€ et 170 Mio€.



Cependant, la crise économique et financière subie tant par le Groupe SNCB que par l'Etat belge (qui est un important contributeur au fonctionnement du Groupe), de même que l'évolution du

cadre réglementaire se dessinant pour le secteur du transport ferroviaire, ont conduit les agences internationales à réviser la notation accordée à la SNCB-Holding.

C'est ainsi que l'agence Moody's a abaissé son rating de Aa1 à Aa2 en date du 26 juillet 2011, puis à A1 le 20 décembre 2011.

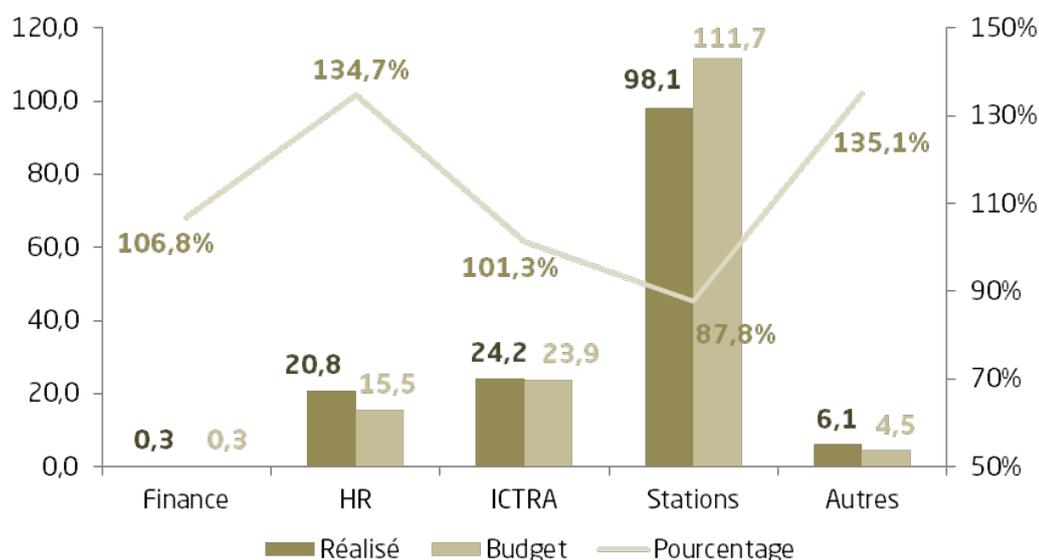
L'agence Standard & Poor's a baissé son rating de AA à AA- le 4 juillet 2011, et à A+ le 29 novembre 2011, dans la foulée de la dégradation de la notation de l'Etat belge.

Compte tenu de la structure de la dette actuelle et des protections mises en place, aucune conséquence significative à court terme n'a été constatée.

### Investissements

La SNCB-Holding a réalisé des investissements corporels et incorporels à concurrence de 149,5 Mio€ en 2011.

La part la plus importante (98,1 Mio€) incombe à la Direction Stations, qui a investi plus de 73,9 Mio€ dans l'accueil des voyageurs (gares et parkings). Le graphique ci-après indique la réalisation des investissements par direction de la SNCB-Holding.



En ce qui concerne les investissements financiers, la SNCB-Holding a notamment procédé aux opérations suivantes :

- libération du capital d'Infrabel à hauteur de 13,0 Mio€, dans le cadre du financement du solde des travaux TGV;

- augmentation du capital de la SNCB à concurrence de 30,0 Mio€, en exécution des engagements pris par la SNCB-Holding dans le cadre du plan de restructuration du pôle Cargo.

Les participations détenues par la SNCB-Holding dans le capital d'autres sociétés font l'objet de tests de valeur (impairment test) selon les prescriptions de la norme IAS 36. Les perspectives financières disponibles à la date de clôture ont conduit à ramener à zéro la valeur de la participation de la SNCB dans les livres de la SNCB-Holding, induisant de ce fait une perte de valeur de 128,6 Mio€.

#### Participation dans B-Logistics

Les engagements pris fin 2009 par la SNCB-Holding pour assainir l'activité logistique du Groupe SNCB, approuvés par l'Union Européenne en mai 2010 et par la Commission Paritaire Nationale en novembre 2010, ont été mis en œuvre.

Une filiale spécifique, SNCB Logistics, a pu démarrer ses activités en février 2011, et exécute le plan de restructuration décidé.



2

COMPTES ANNUELS DE LA SNCB-HOLDING 2011

# COMPTES ANNUELS

## INFORMATIONS GENERALES

### Activités

La SNCB-Holding est une société anonyme de droit public, dont les missions de service public sont principalement la détention et la gestion de ses participations dans le capital d'Infrabel et de la SNCB, la sécurité et le gardiennage dans le domaine ferroviaire, l'acquisition, la construction, l'entretien et la gestion des gares et de leurs dépendances ainsi que la conservation du patrimoine historique concernant l'exploitation ferroviaire.

La SNCB-Holding emploie 36.985 (38.105) membres du personnel au 31 décembre 2011 (2010), dont 32.878 (33.888) sont mis à disposition d'autres sociétés du Groupe SNCB.

### Statut juridique

La SNCB-Holding SA est une société anonyme de droit public dont le siège social est situé rue de France 56-58, 1060 Bruxelles. Elle est inscrite sous le numéro d'entreprise 0203.430.576. La dernière modification des statuts coordonnés a été publiée au Moniteur belge en date du 20 octobre 2004.

### Etats financiers

Les états financiers individuels au 31 décembre 2011, préparés selon le référentiel IFRS, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 30 mars 2012. Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en euro (EUR), sauf mention contraire explicite.

La SNCB-Holding (« La Société ») constitue avec Infrabel un consortium au sens de l'article 10 du Code des Sociétés. La SNCB-Holding, Infrabel et l'ensemble de leurs filiales forment le Groupe SNCB. La SNCB-Holding et Infrabel établissent des comptes consolidés selon le référentiel IFRS.

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Fontinoy Jean-Claude  
Haek Jannie

Président du Conseil d'Administration  
Administrateur délégué

Bruyninckx Eddy	Administrateur
Gernay Catherine	Administrateur
Joris Luc	Administrateur
Matthys Paul	Administrateur
Schuermans Lieve	Administrateur
Verdonck Magali	Administrateur
Vergeyle Marianne	Administrateur
Wathelet Melchior	Administrateur

## **Commissaires**

Membres du Collège des Commissaires:

PKF Bedrijfsrevisoren CVBA représenté par Ria Verheyen

Mazars Réviseurs d'entreprises SCRL représenté par Philippe Gossart

La Cour des comptes représentée par Michel de Fays et Ignace Desomer

## I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

### ACTIFS

		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	Au 31 décembre 2010	2011
	<u>Notes</u>			
<b>Actifs non-courants</b>				
Immobilisations incorporelles	5	69.436.737,49	92.932.423,62	115.493.360,74
Immobilisations corporelles	6	1.108.940.484,43	1.235.544.006,67	1.234.139.909,49
<i>A. Terrains</i>		28.321.098,75	65.671.037,21	73.989.193,11
<i>B. Constructions</i>		764.736.350,35	717.028.416,98	697.581.349,27
<i>C. Matériel roulant ferrovaire</i>		0,00	0,00	2.955.460,20
<i>D. Installations et équipements divers</i>		134.839.404,27	105.646.702,78	104.294.487,51
<i>E. Immobilisations corporelles en cours</i>		181.043.631,06	347.197.849,70	355.319.419,40
Immeubles de placement	7	60.568.458,34	60.308.916,65	72.359.833,57
Participations dans des filiales	8	3.792.264.216,62	3.530.750.773,30	3.443.812.926,13
Participations dans des coentreprises et entreprises associées	9	12.951.508,32	12.976.271,73	13.753.877,85
Créances commerciales et autres débiteurs	10	693.432.591,73	653.238.357,16	630.848.985,17
Instruments financiers dérivés	12	394.814.434,25	311.545.711,82	305.304.833,36
Autres actifs financiers	13	1.856.206.943,02	1.861.920.264,74	2.112.895.099,51
Actifs d'impôt différé	21	101.639.086,00	124.071.843,48	158.567.256,16
<b>Sous-total actifs non-courants</b>		<b>8.090.254.460,20</b>	<b>7.883.288.569,17</b>	<b>8.087.176.081,98</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks	14	720.149,93	8.435.468,82	8.273.133,67
Créances commerciales et autres débiteurs	10	844.790.718,96	1.043.910.237,54	1.017.538.941,32
Instruments financiers dérivés	12	70.229.855,07	82.290,58	914.373,59
Autres actifs financiers	13	614.518.453,67	667.716.129,04	410.819.832,61
Créances d'impôt courant		0,00	0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	626.968.835,55	982.665.992,53	818.035.503,93
<b>Sous-total actifs courants</b>		<b>2.157.228.013,18</b>	<b>2.702.810.118,51</b>	<b>2.255.581.785,12</b>
<b>Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente</b>				
Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	16	0,00	166.952,83	1.826.009,64
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>10.247.482.473,38</b>	<b>10.586.265.640,51</b>	<b>10.344.583.876,74</b>

## CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2011
	<u>Notes</u>			
<b>Capitaux propres</b>				
Capital	17	741.778.929,39	741.778.929,39	741.778.929,39
Réserves		185.875.659,73	185.875.659,73	-40.769.613,45
Résultat global total de l'exercice		0,00	-226.645.273,18	-40.587.530,55
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>927.654.589,12</b>	<b>701.009.315,94</b>	<b>660.421.785,39</b>
<b>Passifs non-courants</b>				
Dettes pour avantages au personnel	18	451.341.360,78	444.223.349,63	427.111.562,31
Provisions	19	242.804.164,91	207.226.903,73	108.236.565,91
Dettes financières	20	4.399.509.010,95	4.326.099.783,82	4.583.655.642,72
Instruments financiers dérivés	12	236.148.408,09	269.290.442,86	444.941.518,14
Dettes commerciales	22	10.000.000,00	20.000.000,00	27.742.524,57
Subsides	24	956.801.027,28	1.156.643.412,08	1.220.260.140,09
Autres dettes	25	574.350.217,86	387.439.936,22	324.740.097,64
<b>Sous-total passifs non-courants</b>		<b>6.870.954.189,87</b>	<b>6.810.923.828,34</b>	<b>7.136.688.051,38</b>
<b>Passifs courants</b>				
Dettes pour avantages au personnel	18	37.408.187,47	34.497.379,44	30.564.549,81
Provisions	19	46.231.743,77	29.420.684,97	33.202.839,84
Dettes financières	20	1.104.179.465,35	1.467.440.978,72	1.154.927.312,08
Instruments financiers dérivés	12	10.379.525,07	35.660.929,24	47.657.468,41
Dettes commerciales	22	183.181.176,58	275.084.474,60	255.858.362,50
Dettes sociales	23	445.803.453,13	552.417.405,88	534.711.393,80
Subsides	24	148.556.260,01	67.470.688,02	71.287.996,62
Autres dettes	25	473.133.883,01	612.339.955,36	419.264.116,91
<b>Sous-total passifs courants</b>		<b>2.448.873.694,39</b>	<b>3.074.332.496,23</b>	<b>2.547.474.039,97</b>
<b>Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente</b>				
Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	16	0,00	0,00	0,00
<b>Total des passifs</b>		<b>9.319.827.884,26</b>	<b>9.885.256.324,57</b>	<b>9.684.162.091,35</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>10.247.482.473,38</b>	<b>10.586.265.640,51</b>	<b>10.344.583.876,74</b>

## II. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

		2010	2011
	<u>Notes</u>		
<b>ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>			
<b>Produits d'exploitation avant subsides en capital</b>			
Chiffre d'affaires	26	2.266.048.991,65	2.238.121.177,62
Subsides d'exploitation	26	223.225.975,92	227.114.203,66
Production immobilisée		30.957.367,14	26.160.016,11
Autres produits d'exploitation	26	40.647.747,35	60.888.125,65
<b>Total des produits d'exploitation avant subsides en capital</b>		<b>2.560.880.082,06</b>	<b>2.552.283.523,04</b>
<b>Charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur</b>			
Approvisionnements et marchandises		-214.067,18	-399.781,28
Services et biens divers	26	-271.447.602,21	-251.251.148,43
Frais de personnel	27	-2.143.862.873,34	-2.101.584.542,70
Autres charges d'exploitation	26	-11.063.482,82	-9.489.576,55
<b>Total des charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur</b>		<b>-2.426.588.025,55</b>	<b>-2.362.725.048,96</b>
<b>Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur</b>		<b>134.292.056,51</b>	<b>189.558.474,08</b>
Subsides en capital	24	80.760.231,80	73.878.201,07
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	5, 6 & 7	-89.155.333,62	-83.181.042,89
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	8 & 9	-291.400.279,91	-129.533.635,05
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-165.503.325,22</b>	<b>50.721.997,21</b>
Produits financiers	28	330.400.025,41	342.638.879,83
Charges financières	28	-418.279.177,70	-492.947.471,21
<b>Résultat financier - net</b>		<b>-87.879.152,29</b>	<b>-150.308.591,38</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur le résultat</b>		<b>-253.382.477,51</b>	<b>-99.586.594,17</b>
Charges / (produits) d'impôt sur le résultat net	29	21.415.721,28	55.444.327,08
<b>Résultat net de l'exercice généré par les activités poursuivies</b>		<b>-231.966.756,23</b>	<b>-44.142.267,09</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-231.966.756,23</b>	<b>-44.142.267,09</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>			
<b>Qui ne seront jamais reclassés dans le résultat net</b>			
Ecart actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi		4.304.446,85	22.931.355,07
Impôts liés aux autres éléments du résultat global	29	1.017.036,20	-20.948.914,40
<b>Sous-total des autres éléments du résultat global qui ne seront jamais reclassés dans le résultat net</b>		<b>5.321.483,05</b>	<b>1.982.440,67</b>
<b>Qui pourraient être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>			
Actifs financiers disponibles à la vente		0,00	1.572.295,87
Impôts liés aux autres éléments du résultat global		0,00	0,00
<b>Sous-total des autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>		<b>0,00</b>	<b>1.572.295,87</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global de l'exercice</b>		<b>5.321.483,05</b>	<b>3.554.736,54</b>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>		<b>-226.645.273,18</b>	<b>-40.587.530,55</b>

### III. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves immunisées	Actifs financiers disponibles à la vente	Ecarts actuariels sur les engagements au personnel	Résultats reportés	Total réserves	Total capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>741.778.929,39</b>	<b>89.324.261,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96.551.398,43</b>	<b>185.875.659,73</b>	<b>927.654.589,12</b>
Résultat net 2010	0,00	0,00	0,00	0,00	-231.966.756,23	-231.966.756,23	-231.966.756,23
Autres éléments du résultat global 2010:	0,00	0,00	0,00	5.321.483,05	0,00	5.321.483,05	5.321.483,05
<i>Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>4.304.446,85</i>	<i>0,00</i>	<i>4.304.446,85</i>	<i>4.304.446,85</i>
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Impôts liés aux autres éléments du résultat global</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>1.017.036,20</i>	<i>0,00</i>	<i>1.017.036,20</i>	<i>1.017.036,20</i>
<b>Total des produits et charges repris dans le résultat global</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5.321.483,05</b>	<b>-231.966.756,23</b>	<b>-226.645.273,18</b>	<b>-226.645.273,18</b>
Dividendes aux actionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>741.778.929,39</b>	<b>89.324.261,30</b>	<b>0,00</b>	<b>5.321.483,05</b>	<b>-135.415.357,80</b>	<b>-40.769.613,45</b>	<b>701.009.315,94</b>
Résultat net 2011					-44.142.267,09	-44.142.267,09	-44.142.267,09
Autres éléments du résultat global 2011:	0,00	0,00	0,00	3.554.736,54	0,00	3.554.736,54	3.554.736,54
<i>Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>22.931.355,07</i>	<i>0,00</i>	<i>22.931.355,07</i>	<i>22.931.355,07</i>
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>1.572.295,87</i>	<i>0,00</i>	<i>1.572.295,87</i>	<i>1.572.295,87</i>
<i>Impôts liés aux autres éléments du résultat global</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-20.948.914,40</i>	<i>0,00</i>	<i>-20.948.914,40</i>	<i>-20.948.914,40</i>
<b>Total des produits et charges repris dans le résultat global</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3.554.736,54</b>	<b>-44.142.267,09</b>	<b>-40.587.530,55</b>	<b>-40.587.530,55</b>
Dividendes aux actionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts	0,00	-444.197,62	0,00	0,00	444.197,62	0,00	0,00
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>741.778.929,39</b>	<b>88.880.063,68</b>	<b>0,00</b>	<b>8.876.219,59</b>	<b>-179.113.427,27</b>	<b>-81.357.144,00</b>	<b>660.421.785,39</b>

## IV. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

2011

### FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-44.142.267,09</b>
Ajustements pour :	
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	83.199.802,78
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	129.533.635,05
Réductions de valeur sur stocks, créances commerciales et autres débiteurs	6.890.378,75
Variations de juste valeur sur instruments financiers dérivés	149.389.296,65
Variations de juste valeur et pertes de valeur sur autres actifs financiers et dettes financières	23.262.100,69
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	-38.605.230,30
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'actifs financiers	0,00
Prise en résultat des commissions sur opérations de financement alternatif	-10.275.337,80
Provisions	-95.208.182,95
Avantages au personnel	4.540.570,70
Prises en résultat des subsides en capital	-77.737.201,82
Produits et charges d'intérêts, net	61.095.626,81
Charges d'impôt sur le résultat	-55.444.327,08
Ecart de conversion	-551.394,06
<b>Trésorerie brute générée par les activités opérationnelles</b>	<b>135.947.470,33</b>
<b>Variation nette du besoin en fonds de roulement :</b>	
Stocks	229.144,83
Créances commerciales et autres débiteurs	-42.401.720,74
Dettes commerciales, sociales et autres dettes	-305.593.059,08
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôts</b>	<b>-347.765.634,99</b>
Impôts reçus	0,00
Impôts payés	0,00
<b>TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>-211.818.164,66</b>

2011

**FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	-148.982.511,35
Acquisitions d'actifs financiers	-424.010.601,69
Acquisitions de participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	-43.373.394,00
Subsides en capital reçus	170.530.686,73
Encaissements lors de cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	83.797.934,10
Encaissements lors de cessions d'autres actifs financiers	480.662.453,63
Encaissements sur créances contrats de location-financement	69.489.311,66
Intérêts reçus	153.682.688,05
Dividendes reçus	6.853.071,54
<b>TRESORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>348.649.638,67</b>

**FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Augmentation des dettes financières	793.978.844,61
Remboursement des dettes financières (y compris contrat de location-financement)	-933.279.531,95
Remboursements/ paiements nets des instruments financiers dérivés	54.265.487,67
Intérêts payés	-216.426.741,76
<b>TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-301.461.941,43</b>

**(DIMINUTION) / AUGMENTATION DE LA TRESORERIE, DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES** **-164.630.467,42**

**TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES A L'OUVERTURE (note 15)** **982.665.971,35**

Ecarts de conversion 0,00

**TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES A LA CLOTURE (note 15)** **818.035.503,93**

**V. NOTES AUX COMPTES**

Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation	11
Note 2 - Gestion du capital et des risques financiers	27
Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs	39
Note 4 - Impact de la transition aux IFRS	41
Note 5 - Immobilisations incorporelles	46
Note 6 - Immobilisations corporelles	48
Note 7 - Immeubles de placement	50
Note 8 - Participations dans des filiales	52
Note 9 - Participations dans des coentreprises et entreprises associées	54
Note 10 - Créances commerciales et autres débiteurs	56
Note 11 - Contrats de construction	58
Note 12 - Instruments financiers dérivés	60
Note 13 - Autres actifs financiers	61
Note 14 - Stocks	62
Note 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	63
Note 16 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente	64
Note 17 - Capital	65
Note 18 - Dettes pour avantages au personnel	66
Note 19 - Provisions	72
Note 20 - Dettes financières	73
Note 21 - Actifs / passifs d'impôts différés	75
Note 22 - Dettes commerciales	76
Note 23 - Dettes sociales	77
Note 24 - Subsidés	78
Note 25 - Autres dettes	79
Note 26 - Produits et charges d'exploitation	80
Note 27 - Frais de personnel	82
Note 28 - Produits et charges financiers	83

Note 29 - Charges d'impôt sur le résultat global	85
Note 30 - Passifs et actifs éventuels	86
Note 31 - Informations complémentaires sur les instruments financiers	87
Note 32 - Opérations de financements alternatifs	88
Note 33 - Droits et engagements	90
Note 34 - Informations relatives aux parties liées	91
Note 35 - Honoraires du commissaire	97
Note 36 - Evénements postérieurs à la clôture	98

## Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation

### 1.1 Base de préparation

Les états financiers de la Société au 31 décembre 2011 ont été établis pour la première fois en respectant l'ensemble des dispositions du référentiel « IFRS » (International Financial Reporting Standard) telles qu'adoptées par l'Union européenne et qui ont été publiées à cette date, à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Jusqu'au 31 décembre 2010, les états financiers de la Société étaient uniquement préparés en conformité avec les règles comptables belges. Certaines règles d'évaluation antérieurement appliquées ont donc dû être adaptées pour se conformer aux IFRS. Les nouvelles règles d'évaluation ont été appliquées de manière uniforme à l'ensemble des périodes présentées dans ces états financiers. Les chiffres de l'exercice 2011, les chiffres comparatifs de l'exercice 2010 ainsi que l'état de la situation financière d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (date de transition) ont été retraités dans le respect de la norme IFRS 1 « Première application des IFRS ».

L'impact de la transition aux normes IFRS sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2010, le résultat global total 2010 et les capitaux propres au 31 décembre 2010 est expliqué dans la note 4.

Ces états financiers sont préparés sur la base du principe de l'évaluation:

- de certains actifs et passifs financiers à leur juste valeur: les instruments financiers dérivés, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le résultat net et les passifs financiers à la juste valeur par le résultat net ;
- de certains éléments de patrimoine sur la base de leur valeur actuelle: les dettes et les créances supérieures à un an assorties d'un taux d'intérêt nul ou anormalement faible ainsi que les provisions non courantes. Les taux d'actualisation utilisés sont les IRS selon la durée concernée, à l'exception des dettes constituées en vertu de l'IAS 19 pour lesquelles les taux d'actualisation sont déterminés par référence à des taux de marché à la date de clôture basés sur les obligations d'entreprises de première catégorie, et selon leur durée ;
- des autres éléments bilantaires à leur coût d'acquisition historique à l'exception de certaines réévaluations antérieurement actées dans les comptes belges et conservées dans les comptes IFRS.

Il n'y a pas de norme déjà publiée par l'IASB, non encore obligatoire à la date de clôture, que la Société a décidé d'appliquer de manière anticipée.

Un nouvel adoptant peut décider d'utiliser une ou plusieurs des exemptions permises par la norme IFRS 1. Ainsi la Société a décidé d'utiliser les exemptions suivantes:

- la comptabilisation, à la date de transition aux IFRS, de tous les écarts actuariels cumulés suite à l'application rétrospective d'IAS 19 Avantages du personnel, en résultats reportés. Uniquement les écarts actuariels à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ;
- la désignation d'actifs et passifs financiers comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction des faits et des circonstances qui existent à la date de transition ;
- l'application des coûts d'emprunt relatifs aux seuls actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'incorporation dans le coût de l'actif est postérieure ou égale à la date de transition.

Le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 a été préparé conformément aux normes IFRS. Dans les comptes selon les règles comptables belges aucun tableau des flux de trésorerie n'a été fourni.

## 1.2 Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont initialement comptabilisées dans la devise fonctionnelle en utilisant les taux de change prévalant à la date des opérations. Les gains et pertes de change réalisés et les gains et pertes de change non réalisés sur actifs et passifs monétaires à la date de clôture de l'exercice sont reconnus dans le résultat net.

## 1.3 Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est reconnu à l'état de la situation financière lorsque les conditions suivantes sont remplies:

1. l'actif est identifiable, c'est-à-dire soit séparable (s'il peut être vendu, transféré, loué individuellement), soit résultant de droits contractuels ou légaux ;
2. il est probable que cet actif va générer des avantages économiques pour la Société ;
3. la Société a le contrôle de l'actif ;
4. le coût de l'actif peut être évalué de manière fiable.

Les actifs incorporels sont évalués selon le modèle de coût, soit à leur coût initial sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées éventuelles.

Le coût initial pour les actifs incorporels:

- **acquis séparément** inclut les coûts directement attribuables à la transaction (prix d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux), à l'exclusion des coûts indirects ;
- **générés en interne** est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 38, à savoir à partir du moment où la Société peut démontrer (1) la faisabilité technique du projet, (2) son intention de vendre ou utiliser l'actif, (3) comment l'actif générera des avantages économiques futurs, (4) l'existence de ressources adéquates pour terminer le projet et (5) que ces coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis amortissements des actifs

subsidés). Dans le calcul des taux horaire, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat de travail (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité).

En ce qui concerne les logiciels développés en interne, seuls les frais de développement sont activés, les frais de recherche étant pris en charges directement dans le résultat net. Les frais de développement ne concernent que: (a) la conception (blueprint fonctionnel et technique), (b) la programmation et la configuration, (c) le développement des interfaces, (d) la documentation technique pour usage interne, (e) l'intégration du hardware, et (f) le processus de tests.

Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat net sauf s'il est démontré de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Par ailleurs, pour les actifs incorporels qui demandent un développement supérieur à 1 an avant de pouvoir être utilisés ou vendus, le coût de l'actif incorporel des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts de financement applicables aux emprunts en cours de la Société, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité probable. Le montant amortissable correspond au coût d'acquisition, la valeur résiduelle, étant estimée égale à zéro. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes:

Catégories	Durée d'utilité probable
Frais de développement ERP	10 ans
Frais de développement autres logiciels	5 ans
Sites web	3 ans
Logiciel acquis de tiers	5 ans

L'amortissement commence à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des actifs incorporels avec une durée d'utilité déterminée sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Pour les actifs incorporels qui ne sont pas encore prêts à l'emploi, il est procédé à un test de perte de valeur à la clôture de chaque exercice.

## 1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, soit à leur coût initial, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût initial inclut:

- les coûts directement attribuables à la transaction d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux ;
- les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation prévue par la Société ;
- l'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située (obligation que la Société encourt soit lors de l'acquisition soit lors de la construction de l'actif).

Le coût exclut donc les frais d'étude et de faisabilité encourus dans le cadre de projets de construction d'immobilisations corporelles (gares, sites, etc.), les frais de direction et d'administration générale ainsi que les frais salariaux et autres frais de fonctionnement non imputables à une activité d'investissement.

Le coût initial des immobilisations corporelles générées en interne est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 16, à savoir s'il est probable que les avantages économiques futurs associés iront à la Société et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis les amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat de travail (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité). Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées en charges du résultat net sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Les dépenses de réparation et d'entretien qui ne font que maintenir, et non augmenter, la valeur des immobilisations, sont prises en charges dans le résultat net. Par contre, les dépenses de grosses réparations et gros entretiens qui augmentent les avantages économiques futurs qui seront générés par l'immobilisation sont identifiées comme un élément séparé du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles est alors ventilé en composants majeurs. Ces composants majeurs, qui sont remplacés à intervalles réguliers, et qui ont par conséquent une durée d'utilité différente des immobilisations dans lesquelles ils sont inclus, sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique. En cas de remplacement, l'actif remplacé est éliminé de l'état de la situation financière, et le nouvel actif est amorti sur sa durée d'utilité propre.

Par ailleurs, pour les immobilisations corporelles dont le délai de construction / préparation avant de pouvoir être utilisées ou vendues est supérieur à 1 an, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts en cours de la Société, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les immobilisations corporelles sont amorties complètement sur leur durée d'utilité probable, en utilisant la méthode linéaire. Le montant amortissable correspond généralement au coût d'acquisition. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes:

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité probable
Terrains	N/A
Bâtiments administratifs	60 ans
Composants dans les bâtiments administratifs	10 à 30 ans
Bâtiments industriels	50 ans
Composants inclus dans les bâtiments industriels	15 à 20 ans
Habitations	50 ans
Composants inclus dans les habitations	15 à 20 ans
Gares	100 ans
Composants inclus dans les gares	10 à 40 ans
Parkings	100 ans
Composants inclus dans les parkings	10 à 20 ans
Installations et équipements divers	4 à 30 ans
Mobilier	10 ans
ICT	4 à 10 ans
Transport routier	2 à 10 ans
Aménagements	Durée la plus courte des deux: durées du contrat ou durée d'utilité du composant

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Les concessions dans les gares sont reprises dans les immobilisations corporelles.

## 1.5 Contrats de location

### 1.5.1 Opérations de financement alternatif

Différentes structures de financement (opérations de sale-and-lease back, de sale-and-rent back, de lease-and-lease back, de rent-and-rent back ou de concession-and-concession back) sont mises en place par la Société pour l'acquisition

essentiellement de matériel roulant. Ces opérations sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés restent comptabilisés dans les comptes de la Société. Les investissements réalisés et les obligations de paiement vis-à-vis des prêteurs sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements contractés avec des contreparties étatiques qui présentent une qualité de crédit supérieure, les organismes garantis par des Etats qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou les contreparties des opérations. Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont quant à elles étalées sur la durée de ces opérations.

### *1.5.2 Contrats de location pour lesquels la Société est le preneur*

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement lorsque la Société a reçu la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. La Société comptabilise les contrats de location-financement à l'actif et au passif pour des montants égaux au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les immobilisations corporelles faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amorties sur la période la plus courte entre la durée du contrat et leur durée d'utilité.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges dans le résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

### *1.5.3 Contrats de location pour lesquels la Société est le bailleur*

Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple sont présentés en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière. Ils sont amortis sur base de leur durée d'utilité présumée. Les revenus locatifs sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les opérations de location-financement sont, dans le chef du bailleur, comptabilisées comme une cession assortie d'un financement. Le bien est décomptabilisé de l'état de la situation financière (avec plus- ou moins-value comptabilisée dans le résultat net) et une créance est reconnue, représentant les flux de trésorerie à recevoir en principal et en intérêts.

## **1.6 Immeubles de placement**

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour en valoriser le capital, plutôt que pour:

- l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives, ou
- le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Pour les immeubles à usage mixte, les règles relatives aux immeubles de placement (IAS 40) sont seulement applicables dans les cas ci-après:

- la partie détenue pour en retirer des loyers ou valoriser le capital et la partie utilisée pour compte propre peuvent être vendues séparément ;
- la partie détenue pour usage propre ne représente au maximum que 5% de l'ensemble.

Les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût. Toutes les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles sont donc également applicables aux immeubles de placement.

## **1.7 Participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées**

Les filiales sur lesquelles la Société exerce un contrôle, un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées, sur lesquelles la Société exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode du coût, moins les pertes de valeur éventuelles.

Une perte de valeur sur participations dans les sociétés contrôlées, contrôlées conjointement et associées est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Ces participations sont soumises à un test de perte de valeur lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur. La méthode préconisée est le modèle Capital Asset Pricing Model, soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. La participation dans Infrabel est comptabilisée à la valeur d'acquisition historique.

## **1.8 Pertes de valeur**

Une perte de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, soit le montant le plus haut entre:

1. sa juste valeur après déduction des frais liés à la vente (soit le montant que la Société recevrait si elle vendait l'actif), et
2. sa valeur d'utilité (soit le montant que la Société générerait si elle continuait à utiliser l'actif).

Lorsque cela est possible, ces tests sont réalisés sur chaque actif individuellement. Toutefois, lorsque les actifs ne génèrent pas de flux de trésorerie de manière indépendante, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« cash-generating unit » ou « CGU ») à laquelle l'actif est alloué (CGU = le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des flux de trésorerie de manière indépendante des flux de trésorerie générés par les autres actifs/CGUs).

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, elle est imputée sur les actifs immobilisés de la CGU au prorata de leur valeur comptable, mais uniquement dans la mesure où la valeur de vente de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable. Une perte de valeur sur actifs immobilisés est reprise si les circonstances le justifient.

Il est possible d'enregistrer une perte de valeur sur un actif individuel résultant d'une indication de perte de valeur se rapportant à cet actif individuel (par exemple suite à un dégât subi) indépendamment du fait que l'actif est ou n'est pas (entièrement ou partiellement) subsidié.

Des pertes de valeur ne peuvent pas être enregistrées sur des actifs faisant partie d'une CGU entièrement subsidiée. Si des pertes de valeur sont identifiées pour des CGU partiellement subsidiées, elles doivent être affectées proportionnellement aux actifs (et aux subsides en capital y afférents).

## **1.9 Stocks**

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le prix d'acquisition des stocks fongibles est déterminé par application de la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de faible importance dont la valeur et la composition restent stables dans le temps sont portés à l'état de la situation financière pour une valeur fixe.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts des stocks produits qui sont nécessaires pour amener le produit à l'endroit et dans l'état dans lequel il se trouve. Le prix de revient inclut les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des coûts de financement et des frais généraux qui ne contribuent pas à amener le produit où il se trouve et dans l'état dans lequel il se trouve.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur de réalisation nette d'un élément de stock à la date de clôture est inférieure à sa valeur comptable.

## **1.10 Créances commerciales et autres débiteurs**

Les créances sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à recevoir (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Une évaluation individuelle des créances est réalisée. Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsque leur encaissement, en tout ou partie, est douteux ou incertain.

Les paiements d'avance et les produits acquis sont aussi classés sous cette rubrique.

## 1.11 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à chaque date de clôture à leur juste valeur, estimée à l'aide de différentes techniques d'évaluation. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat net.

La Société utilise des produits dérivés (IRS, IRCS, FRA, contrats de change à terme, caps, floors, collars, etc.) pour se couvrir contre une évolution possible non désirée des taux d'intérêt, des taux de change, du risque d'inflation ou des prix de l'énergie. La Société ne réalise pas d'opération sur produits dérivés de type spéculatif.

Cependant, certaines opérations sur produits dérivés, bien que constituant des couvertures du point de vue économique, ne répondent pas aux critères stricts de la norme IAS 39 pour appliquer les principes d'une comptabilité de couverture. En cas d'opérations de couverture au sens de l'IAS 39, des règles particulières s'appliquent visant à comptabiliser dans le résultat net du même exercice les effets des opérations de couverture et ceux des opérations couvertes. La Société a décidé de ne pas appliquer les principes de la comptabilité de couverture.

## 1.12 Autres actifs financiers

Les placements financiers sont, à l'exception des produits dérivés et des actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net, initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie déboursée pour les acquérir, y compris les coûts de transaction.

Ils sont ensuite classés en différentes catégories et un principe d'évaluation propre à chaque catégorie est appliqué:

1. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net reprennent (a) les actifs financiers détenus à des fins de trading et (b) les actifs que la Société a décidé de classer sur base volontaire, au moment de la comptabilisation initiale, dans la catégorie « à leur juste valeur avec impact sur le résultat net ». Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de trading, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couverture. Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture, les variations de juste valeur étant reconnues dans le résultat net ;
2. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que les produits dérivés, avec des montants à encaisser fixes ou déterminables et des échéances fixes, que la Société a l'intention et la capacité de garder jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont évalués à leur coût amorti ;
3. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont comptabilisés à l'état de la situation financière au poste « Créances commerciales et autres créances » à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
4. Les actifs disponibles à la vente constituent une catégorie résiduelle qui reprend tous les actifs financiers non classés dans une des catégories mentionnées précédemment, que la Société n'a ni l'intention ni la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Ces actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les variations

de juste valeur étant comptabilisées dans les capitaux propres, jusqu'à ce que ces actifs aient subi une perte de valeur ou soient vendus. Au moment de la vente, les gains ou pertes accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le résultat net.

Un actif financier qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée s'il existe une indication objective qu'un événement défavorable s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif, et que cet événement a un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

### **1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Cette rubrique inclut les valeurs disponibles en caisse, en banque, les valeurs à l'encaissement, les placements à court terme (avec une échéance initiale de 3 mois au plus), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que les découverts bancaires. Ces derniers sont présentés parmi les dettes financières au passif de l'état de la situation financière.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont portés à l'état de la situation financière au coût amorti.

### **1.14 Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente**

Un actif non-courant (ou un groupe d'actifs) est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. En d'autres termes, cela signifie que l'actif est disponible pour une vente immédiate dans son état actuel et que la vente est hautement probable (décision officielle de vendre, recherche active d'un acheteur, vente hautement probable endéans une période d'un an).

Les actifs non-courants détenus en vue de la vente ne sont plus amortis mais font le cas échéant l'objet d'une perte de valeur pour ramener leur valeur comptable à leur valeur inférieure de réalisation.

### **1.15 Activités abandonnées**

Une activité abandonnée est une activité qui, soit rencontre les critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, soit a été cédée, et qui en outre respecte les critères suivants:

- les cash-flows de cette activité peuvent être distingués sur le plan opérationnel et du reporting financier ;

- cette activité est importante au niveau opérationnel ou géographique ;
- elle fait partie d'un plan unique de cession ou a été acquise en vue de sa cession.

## 1.16 Capital

Les actions ordinaires sont classées sous la rubrique « Capital ». Le capital se compose de deux éléments:

- le capital souscrit, qui représente les montants que les actionnaires se sont engagés à apporter ;
- le capital non-appelé, soit la quote-part du capital souscrit dont l'organe de gestion de la Société n'a pas encore réclamé la libération.

## 1.17 Dettes pour avantages au personnel

### 1.17.1 Avantages à court terme

Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme sont pris en charges au fur et à mesure des prestations de services des membres du personnel. Les avantages non payés à la date de clôture sont repris sous la rubrique « Dettes sociales ».

### 1.17.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les avantages du personnel qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel peuvent être de deux types:

- type « cotisations définies »: il s'agit des plans pour lesquels une cotisation est versée par la Société à une entité distincte, et pour lesquels la Société n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Ces cotisations sont comptabilisées en charges sur les périodes pendant lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel. Le cas échéant, les cotisations payées d'avance (non encore versées) sont comptabilisées à l'actif (au passif) à l'état de la situation financière ;
- type « prestations définies »: ce sont tous les plans qui ne sont pas du type « cotisations définies ».

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel, et qui sont du type « prestations définies », font l'objet d'une évaluation actuarielle. Ils sont provisionnés (sous déduction des actifs du plan éventuels, soit les avoirs éventuellement déjà constitués pour payer ces avantages) dans la mesure où la Société a une obligation de supporter des coûts, relatifs aux services prestés par le personnel. Cette obligation peut résulter d'une loi, d'un contrat ou de « droits acquis » sur la base d'une pratique passée (obligation implicite). La méthode actuarielle utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ».

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence au taux de marché à la date de calcul des obligations d'entreprises de première catégorie et d'échéance comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses actuarielles (mortalité, augmentations salariales, inflation, etc.) reflètent la meilleure estimation de la Société.

Etant donné que des hypothèses actuarielles sont utilisées pour évaluer ces engagements sociaux, des gains et pertes actuariels apparaissent inévitablement, résultant des variations dans les hypothèses actuarielles d'un exercice à l'autre, ainsi que des écarts entre la réalité et les hypothèses actuarielles utilisées. La Société a opté pour la reconnaissance des gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du résultat global.

### *1.17.3 Autres avantages à long terme*

Les autres avantages à long terme désignent les avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Le montant comptabilisé à l'état de la situation financière est égal à la valeur actuelle de l'obligation diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché à la date de clôture des actifs du plan. Les calculs sont basés sur la « méthode des unités de crédit projetées ». Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans le résultat net.

### *1.17.4 Indemnités de fin de contrat de travail*

Les avantages de fin de contrat de travail sont des avantages payables suite à la décision de la Société de mettre fin au contrat d'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de retraite, ou suite à la décision du ou des membres du personnel de partir volontairement en contrepartie d'avantages.

Pour ces avantages, une dette déterminée sur base actuarielle est constituée dans la mesure où il existe une obligation pour la Société. Cette dette est actualisée si les avantages sont payables au-delà de douze mois.

Pour tous ces avantages (à l'exception des avantages à court terme), le coût financier représente le passage du temps. Il est comptabilisé en charges financières.

## **1.18 Provisions**

Une provision est reconnue uniquement lorsque:

1. la Société a une obligation actuelle (légale ou implicite) d'effectuer des dépenses en vertu d'un événement passé ;
2. il est probable que la dépense sera effectuée, **et**
3. le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

Lorsque l'impact est susceptible d'être significatif (pour les provisions à long terme principalement), la provision est évaluée sur base actualisée. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en charges financières. Les taux d'actualisation sont les taux IRS selon l'échéance des cash-flows attendus.

Une provision pour obligation environnementale (dépollution de sites, etc.) n'est reconnue que si la Société a une obligation implicite ou légale en la matière.

Si la Société a un contrat onéreux, une provision est constituée. Avant de reconnaître cette provision pour contrat onéreux, la Société comptabilise la perte de valeur éventuelle relative aux actifs dédiés à l'exécution du contrat concerné.

Des provisions pour pertes opérationnelles futures sont interdites.

Une provision pour restructuration est uniquement comptabilisée s'il est démontré que la Société a une obligation implicite de restructurer au plus tard à la date de la clôture. Cette obligation doit être démontrée par:

- l'existence d'un plan formel détaillé identifiant les principales caractéristiques de la restructuration ; **et**
- le commencement d'exécution du plan de restructuration ou par l'annonce des principales caractéristiques du plan de restructuration aux intéressés.

## **1.19 Dettes financières**

Les dettes financières sont évaluées initialement à la juste valeur, diminuées, pour les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction relatifs à l'émission de la dette.

Ultérieurement, les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évaluées au coût amorti, par application de la méthode du taux d'intérêt effectif, avec amortissements des primes d'émission ou de remboursement via le résultat net.

## **1.20 Impôts sur le résultat - Actifs / Passifs d'impôts différés**

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt courant est le montant des impôts à payer (à récupérer) sur les revenus imposables de l'année écoulée, ainsi que tout ajustement aux impôts payés (à récupérer) relatifs aux années antérieures. En pratique, il est généralement calculé en utilisant le taux d'imposition à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (« liability method ») sur les différences temporelles entre la valeur comptable fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers IFRS. L'impôt différé est évalué sur la base du taux d'impôt attendu lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. En pratique, le taux généralement utilisé est celui en vigueur à la date de clôture.

Toutefois, il n'y a pas d'impôt différé sur:

1. la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs (hors acquisition de filiales) qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice fiscal, et

2. les différences temporelles sur participations dans les filiales et coentreprises tant qu'il n'est pas probable que des dividendes seront distribués dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporelles déductibles existantes au cours d'exercices futurs, par exemple celles résultant de pertes fiscales récupérables. Ce critère est réévalué à chaque date de clôture.

## **1.21 Dettes commerciales**

Les dettes commerciales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

## **1.22 Dettes sociales**

Les dettes sociales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

## **1.23 Subsidés**

Les subsidés d'exploitation sont portés à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'exploitation avant subsidés en capital ».

Les subsidés en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif de l'état de la situation financière et sont reconnus en résultat d'exploitation - rubrique « Subsidés en capital » - au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus.

Les subsidés financiers obtenus dans le cadre d'emprunts sont comptabilisés en déduction des charges financières.

## **1.24 Autres dettes**

Les autres dettes sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à payer (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Les dividendes que la Société doit payer à ses actionnaires sont comptabilisés en autres dettes dans les états financiers au cours de la période durant laquelle ils ont été approuvés par son actionnaire. Les produits à reporter, soit

la quote-part des revenus encaissés d'avance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices précédents, mais à rattacher à un exercice ultérieur, sont également classés en autres dettes.

## **1.25 Produits et charges d'exploitation**

Les revenus provenant de la prestation de services sont reconnus en résultat net au fur et à mesure de ces prestations.

Les revenus provenant de la vente de biens sont reconnus en résultat net lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés du vendeur à l'acheteur.

Les dotations d'exploitation reçues de l'État en compensation de l'exécution des missions de service public qui incombent à la Société sont enregistrées dans le chiffre d'affaires de l'exercice concerné par les prestations. Les revenus de location des immeubles de placement et des concessions dans les gares sont également repris dans le chiffre d'affaires.

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction doivent être comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux et de la marge estimée. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat.

Les charges liées à la prestation de services ou à la vente de biens sont reprises parmi les charges d'exploitation.

## **1.26 Produits et charges financiers**

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que la Société acquiert le droit de percevoir les paiements.

Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat net en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont enregistrés pour leur montant net.

## **1.27 Tableau des flux de trésorerie**

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des mouvements relatifs au fonds de roulement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les activités d'investissement et de financement.

## Note 2 - Gestion du capital et des risques financiers

### 2.1 Gestion du capital

La politique de la Société en matière de gestion du capital consiste à maintenir une structure financière qui lui permet d'assurer son développement et ainsi continuer à fournir un service de qualité à sa clientèle. La Société a ainsi pour objectif de réduire sa dette en vue d'obtenir une structure du capital optimale permettant d'assurer une flexibilité financière stratégique pour sa croissance future. A cette fin, la société surveille de près son niveau d'endettement net.

Par endettement net, la Société entend:

- 1) Solde de valeur nominale des dettes et créances auprès d'une institution financière ou traitées sur le marché des capitaux ;
- 2) Moins le solde des opérations back-to-back telles que décrites dans l'Arrêté Royal du 30 décembre 2004 - Annexe 4 du Moniteur Belge du 31/12/2004.

L'endettement net se présente comme suit aux 31 décembre 2011 et 2010:

	<b>EUR</b>
Endettement net au 31 décembre 2011	2.743.996.274,43
Endettement net au 31 décembre 2010	2.822.942.471,01
<b>Diminution de l'endettement net</b>	<b>-78.946.196,58</b>

Cette variation incombe principalement pour:

	<b>Millions EUR</b>
Résultat cash de l'exercice	<b>136</b>
Variation du besoin de fonds de roulement	-346
Activités d'investissements	373
Activités de financements	-208
Trésorerie et équivalents de trésorerie	124
<b>Diminution de l'endettement net</b>	<b>79</b>

### 2.2 Gestion des risques financiers

#### Gestion de l'endettement

Par endettement, il faut entendre non seulement les dettes enregistrées à l'état de la situation financière (emprunts et leasings financiers), mais également les engagements hors bilan en matière de locations à long terme.

Points principaux de la gestion de l'endettement:

La gestion de l'endettement requiert que la dette soit contractée dans la mesure du possible sur des échéances choisies en fonction de l'évolution prévue des cash-flows futurs et dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie:

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré dans la mesure du possible à la réduction de l'endettement.
- La dette nette à long terme de la SNCB-Holding doit être contractée pour 2/3 en emprunts à taux fixe et pour 1/3 en emprunts à taux flottant.
- La durée résiduelle pondérée de la dette nette à long terme de la SNCB-Holding est fixée à 5 ans minimum.
- L'échéancier de l'endettement est étalé dans le temps aussi bien en termes de liquidité qu'en termes de risque de taux d'intérêt.
- Les emprunts bancaires (à plus d'un an) ne peuvent être conclus qu'après demande de prix auprès de trois banques.
- Tout recours au marché public belge ou international des capitaux doit être précédé d'une demande de prix auprès de trois intermédiaires financiers au moins.
- Les transactions de leasing et de renting peuvent être conclues en fonction des opportunités présentées et pour autant qu'elles soient au préalable approuvées par le Conseil d'Administration.
- Toute opération d'endettement, même à court terme, qui génère un risque de change, doit immédiatement et entièrement être couverte en Euro pour éliminer ce risque tant sur le principal que sur les intérêts.

### **Gestion de la trésorerie**

Par gestion de trésorerie, il y a lieu d'entendre la gestion centralisée de la trésorerie (soit des cash-flows à l'horizon d'un an) de la SNCB Holding, de ses filiales et de celle qu'elle gère au nom et pour le compte d'Infrabel, de la SNCB et éventuellement de leurs filiales. Les conditions de rémunération des prêts ou emprunts à court terme au bénéfice ou à charge des entités du périmètre de centralisation sont celles prévalant sur le marché (at arm's length).

Points principaux de la gestion de la trésorerie:

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré dans la mesure du possible à la réduction de l'endettement.
- Le déficit structurel de trésorerie doit être consolidé par des emprunts à long terme.
- Les surplus de trésorerie doivent être placés, aux conditions prévalant sur le marché (at arm's length), de préférence auprès de filiales ayant des déficits de trésorerie.
- En cas de surplus de trésorerie après déduction des placements nécessaires auprès de filiales ou en cas de placements nécessaires dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme, des limites de placement sont à respecter.
- Tout placement impliquant un risque de change doit être immédiatement et entièrement couvert en Euro pour éliminer ce risque, tant sur le principal que sur les intérêts, sauf si le placement (en devises) concerne lui-même la couverture de risques de change dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme.

- Pour financer les déficits de trésorerie restants, la SNCB-Holding a recours à des lignes de crédit (confirmées, non-confirmées et dites « evergreen ») et émet des billets de trésorerie en Euro ou des instruments similaires à court terme par appel d'offres auprès de trois institutions bancaires au moins.
- Pour les risques de change générés dans le cadre de l'exploitation et des investissements pour autant qu'il s'agisse de montants supérieurs à 1 million EUR, il faut, dans la mesure du possible, assurer la couverture comme précisé ci-après et ce, en fonction des conditions du marché et du taux de change utilisé au moment de la décision d'acquisition ou de fixation de prix.
  - Les risques de change relatifs aux dépenses d'investissement doivent être couverts à 100% indépendamment de l'échéance.
  - Les risques de change relatifs aux recettes et aux dépenses d'exploitation doivent être couverts à 100% pour l'exercice en cours et l'exercice suivant.

### **Opérations sur produits dérivés**

Par produits dérivés, on entend les swaps, forward rate agreements, options, contrats de change à terme et futures ayant comme sous-jacents un taux d'intérêt, l'inflation, un taux de change, des produits d'énergie (e.a. gasoil pour traction diesel et électricité pour traction) ou un crédit.

Points principaux de gestion des opérations sur produits dérivés:

- Toute opération sur produits dérivés est soumise au respect des prescriptions en matière de gestion de l'endettement et de gestion de la trésorerie.
- Toute opération sur produits dérivés est conclue dans un but de couverture parfaite, c'est-à-dire en Euro (taux d'intérêt fixe ou flottant). Elle doit à tout moment pouvoir être adossée à une opération d'emprunt ou de placement existante.
- Lors de nouvelles couvertures, seules des références en Euro peuvent être utilisées comme taux d'intérêt de référence. Comme taux d'intérêt de référence pour le court terme, on ne peut utiliser des références autres qu'à court terme et de préférence l'Euribor 1Y pour autant que le surcoût y afférent (vis-à-vis de l'Euribor 1M, 3M et 6M) puisse être justifié.
- Les placements et les emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.
- Pour les transactions de couverture, il faut préalablement consulter trois contreparties au moins.

#### *2.2.1 Risque de marché: risque de change*

La Société est exposée au risque de change découlant des opérations d'endettement en devises.

Toute opération d'endettement significative, même à court terme, qui génère un risque de change, est immédiatement et intégralement couverte en Euro (principal et intérêts) par l'utilisation de produits dérivés. La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe. Les actifs et passifs relatifs aux opérations de financement alternatif sont en USD et JPY, mais la Société n'est pas exposée au risque de change.

**a. Instruments financiers par devise**

	31/12/2010				Total
	EUR	USD	JPY	Autres	
<b>Actifs financiers</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	1.632.584.975,30	255,27	0,00	290,49	1.632.585.521,06
Instruments financiers dérivés	63.264.942,96	259.103.507,51	-10.740.448,07	0,00	311.628.002,40
Autres actifs financiers	1.528.959.361,32	967.079.011,49	33.598.020,97	0,00	2.529.636.393,78
Trésorerie et équivalents de trésorerie	982.471.796,38	186.996,12	43,00	7.157,03	982.665.992,53
<b>Total actifs financiers</b>	<b>4.207.281.075,96</b>	<b>1.226.369.770,39</b>	<b>22.857.615,90</b>	<b>7.447,52</b>	<b>5.456.515.909,77</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes financières	4.286.978.797,22	1.506.405.267,73	0,00	156.697,59	5.793.540.762,54
Instruments financiers dérivés	526.334.705,14	-245.619.345,20	24.236.012,16	0,00	304.951.372,10
Dettes commerciales	244.880.805,91	9.013,55	0,00	2.613,79	244.892.433,25
Autres dettes	870.015.000,11	78.819,02	0,00	0,00	870.093.819,13
<b>Total passifs financiers</b>	<b>5.928.209.308,38</b>	<b>1.260.873.755,10</b>	<b>24.236.012,16</b>	<b>159.311,38</b>	<b>7.213.478.387,02</b>
<b>Écart de couverture</b>	<b>-1.720.928.232,42</b>	<b>-34.503.984,71</b>	<b>-1.378.396,26</b>	<b>-151.863,86</b>	<b>-1.756.962.477,25</b>

	31/12/2011				Total
	EUR	USD	JPY	Autres	
<b>Actifs financiers</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	1.548.927.816,61	39.600.442,06	0,00	0,00	1.588.528.258,67
Instruments financiers dérivés	148.773.725,42	169.039.943,25	-11.594.461,72	0,00	306.219.206,95
Autres actifs financiers	1.575.291.956,67	913.534.817,82	34.888.157,63	0,00	2.523.714.932,12
Trésorerie et équivalents de trésorerie	818.034.288,68	0,00	0,00	1.215,25	818.035.503,93
<b>Total actifs financiers</b>	<b>4.091.027.787,38</b>	<b>1.122.175.203,13</b>	<b>23.293.695,91</b>	<b>1.215,25</b>	<b>5.236.497.901,67</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes financières	4.308.997.724,37	1.429.585.230,43	0,00	0,00	5.738.582.954,80
Instruments financiers dérivés	783.681.893,04	-316.548.115,69	25.465.209,20	0,00	492.598.986,55
Dettes commerciales	232.287.752,89	1.379.194,17	0,00	0,00	233.666.947,06
Autres dettes	610.227.127,04	86.052,13	0,00	0,00	610.313.179,17
<b>Total passifs financiers</b>	<b>5.935.194.497,34</b>	<b>1.114.502.361,04</b>	<b>25.465.209,20</b>	<b>0,00</b>	<b>7.075.162.067,58</b>
<b>Écart de couverture</b>	<b>-1.844.166.709,96</b>	<b>7.672.842,09</b>	<b>-2.171.513,29</b>	<b>1.215,25</b>	<b>-1.838.664.165,91</b>

**b. Dérivés de change**

	31/12/2010		31/12/2011	
	Total Valeur de marché	Total Nominal	Total Valeur de marché	Total Nominal
Devises achetées :				
USD	77.683.125,30	74.457.377,67	69.460.119,32	66.411.623,77
JPY	34.976.460,23	29.471.544,71	37.059.670,92	31.836.327,34
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Devises achetées - Total</b>	<b>112.659.585,53</b>	<b>103.928.922,38</b>	<b>106.519.790,24</b>	<b>98.247.951,11</b>
Devises vendues :				
USD	580.838.932,96	484.637.150,09	555.048.178,26	406.219.144,37
JPY	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Devises vendues - Total</b>	<b>580.838.932,96</b>	<b>484.637.150,09</b>	<b>555.048.178,26</b>	<b>406.219.144,37</b>
Options :				
USD	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Options - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Les dérivés sont conclus exclusivement dans le cadre des dettes et créances ayant trait aux opérations de financement alternatif.

**c. Analyse de sensibilité**

L'analyse de sensibilité a été établie sur la situation de la Société à la date de clôture. En ce qui concerne le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes en IFRS d'une variation de +/- 10% du cours de clôture pour les cours de change des USD et JPY (ou autre devise significative) par rapport à l'Euro.

Variation taux de change	Impact sur le résultat net	Impact sur les autres éléments du résultat global
<b>2010</b>		
USD + 10%	-3.833.776,08	0,00
USD - 10%	3.136.725,88	0,00
JPY + 10%	-153.155,13	0,00
JPY - 10%	125.308,76	0,00
<b>2011</b>		
USD + 10%	852.538,00	0,00
USD - 10%	-697.531,17	0,00
JPY + 10%	-241.279,25	0,00
JPY - 10%	197.410,30	0,00

## 2.2.2 Risque de marché: risque de taux d'intérêt

### a. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est mesuré selon les normes IFRS, à savoir le type de taux du financement à l'origine (dettes et créances), non compris les dérivés conclus par la suite.

Les principales expositions en taux d'intérêt résultent, pour la Société, en des financements en Euro et en USD. Au 31 décembre 2011, environ 67% (2010 = 79%) de la dette brute de la Société était à taux variable et 33% à taux fixe (2010 = 21%). Les excédents de trésorerie de la Société sont investis à court (long) terme, au taux variable (fixe).

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Taux fixe</b>		
<b>Actifs financiers</b>	<b>2.097.307.997,78</b>	<b>2.201.501.776,18</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	746.231.046,94	680.349.991,78
Autres actifs financiers	1.351.076.950,84	1.521.151.784,40
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	0,00
<b>Passifs financiers</b>	<b>2.586.159.866,43</b>	<b>2.966.287.579,38</b>
Dettes financières	2.586.159.866,43	2.964.266.097,27
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	2.021.482,11
<b>Total taux fixe</b>	<b>-488.851.868,65</b>	<b>-764.785.803,20</b>
<b>Taux variable</b>		
<b>Actifs financiers</b>	<b>2.092.961.996,30</b>	<b>1.652.237.401,96</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	67.508.987,04	97.069.572,49
Autres actifs financiers	1.050.776.134,72	823.736.523,70
Trésorerie et équivalents de trésorerie	974.676.874,54	731.431.305,77
<b>Passifs financiers</b>	<b>3.950.390.379,77</b>	<b>3.238.312.147,54</b>
Dettes financières	3.151.432.114,28	2.695.300.475,28
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	798.958.265,49	543.011.672,26
<b>Total taux variable</b>	<b>-1.857.428.383,47</b>	<b>-1.586.074.745,58</b>
<b>Total</b>	<b>-2.346.280.252,12</b>	<b>-2.350.860.548,78</b>

**b. Analyse de sensibilité du taux d'intérêt en cash-flow**

Une variation de 1% à la hausse sur les taux d'intérêt variables (dérivés inclus) entraînerait une baisse de 1.476.399,68 EUR de la charge financière de la Société en 2011, par rapport à 874.973,95 EUR en 2010.

**c. Analyse de sensibilité en juste valeur**

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés comptabilisés avec l'option de juste valeur via le résultat net, ainsi que les instruments dérivés. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du résultat net.

L'analyse de sensibilité en juste valeur a été établie sur la situation de la Société à la date de clôture. Une augmentation de 1% entraîne une variation de juste valeur de 141.253.063,47 EUR (155.220.753,86 EUR) au 31 décembre 2011 (2010), dont -1.254.394,24 EUR (0,00 EUR) par les autres éléments du résultat global.

### 2.2.3 Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit sur ses créances commerciales et financières.

Les placements doivent avoir un caractère de prêt et ne peuvent être effectués en capital à risque. Les placements sont soumis à des critères stricts de rating minimum des contreparties, en fonction de la durée du placement. La Société a également fixé des montants maximum par contrepartie. Ces limites ne sont toutefois pas applicables aux placements et instruments qui bénéficient d'un rating AAA/Aaa, ou qui sont émis ou garantis par l'État belge.

Pour les produits dérivés, le risque de crédit vis-à-vis des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par la conclusion de contrats CSA (Credit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par la SNCB-Holding, soit par la contrepartie, en cas d'annulation de l'en-cours intégral des produits dérivés conclus entre les contreparties. Par le recours aux CSA, le risque est limité à un montant maximum qui varie en fonction du rating de la contrepartie. Au cas où le rating d'une banque descendrait sous BBB+/Baa, les contrats avec cette banque doivent être transférés à une autre banque bénéficiant d'un rating plus élevé. Avec des contreparties ayant reçu un « negative credit watch », aucune opération nouvelle ne peut être conclue pendant la période de « negative credit watch ».

#### **Balance âgée des actifs financiers**

	Valeur nette comptable	Actifs NON dépréciés							Actifs dépréciés
		Non échus	Échus à la date de clôture						
			depuis 0-1 mois	depuis 1-3 mois	depuis 3-6 mois	depuis 6-12 mois	depuis 1-2 ans	depuis plus de 2 ans	
<b>31 décembre 2010</b>									
Créances commerciales et autres débiteurs	1.632.585.521,06	1.335.583.794,28	214.594.487,90	39.338.117,08	15.999.250,40	17.350.512,81	8.834.145,30	885.213,29	0,00
Instruments financiers dérivés	311.628.002,40	311.628.002,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres actifs financiers	2.529.636.393,78	2.529.636.393,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	982.665.992,53	982.665.992,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>5.456.515.909,77</b>	<b>5.159.514.182,99</b>	<b>214.594.487,90</b>	<b>39.338.117,08</b>	<b>15.999.250,40</b>	<b>17.350.512,81</b>	<b>8.834.145,30</b>	<b>885.213,29</b>	<b>0,00</b>
<b>31 décembre 2011</b>									
Créances commerciales et autres débiteurs	1.588.528.258,67	1.496.401.923,75	39.650.989,73	14.719.394,50	12.877.600,32	21.720.769,10	1.281.515,61	1.876.065,66	0,00
Instruments financiers dérivés	306.219.206,95	306.219.206,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres actifs financiers	2.523.714.932,12	2.523.714.932,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	818.035.503,93	818.035.503,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>5.236.497.901,67</b>	<b>5.144.371.566,75</b>	<b>39.650.989,73</b>	<b>14.719.394,50</b>	<b>12.877.600,32</b>	<b>21.720.769,10</b>	<b>1.281.515,61</b>	<b>1.876.065,66</b>	<b>0,00</b>

Les titres et dépôts dans lesquels la Société a investi ont les ratings suivants: (Standard & Poor's)

Rating	31/12/2010			
	Corporate	Etatiques	Financier	Total
<b>Non-courant</b>				
AAA	0,00	0,00	176.464.666,35	176.464.666,35
AA+	0,00	689.736.880,55	27.384.426,14	717.121.306,69
AA	0,00	0,00	172.012.352,10	172.012.352,10
AA-	0,00	0,00	625.384.874,36	625.384.874,36
A+	0,00	35.002.678,39	110.074.279,09	145.076.957,48
A	0,00	0,00	0,00	0,00
A-	0,00	0,00	15.478.283,76	15.478.283,76
BBB+	0,00	0,00	0,00	0,00
BBB	0,00	0,00	0,00	0,00
BBB-	0,00	0,00	0,00	0,00
CCC	0,00	0,00	38.741,77	38.741,77
NR	160.199.825,23	0,00	0,00	160.199.825,23
	<b>160.199.825,23</b>	<b>724.739.558,94</b>	<b>1.126.837.623,57</b>	<b>2.011.777.007,74</b>
<b>Courant</b>				
A-1+	0,00	560.030.025,01	0,00	560.030.025,01
A-1	0,00	0,00	125.030.000,00	125.030.000,00
A-2	0,00	0,00	0,00	0,00
A-3	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	574.306.289,59	24.991.572,36	80.395.065,40	679.692.927,35
	<b>574.306.289,59</b>	<b>585.021.597,37</b>	<b>205.425.065,40</b>	<b>1.364.752.952,36</b>
<b>Total</b>	<b>734.506.114,82</b>	<b>1.309.761.156,31</b>	<b>1.332.262.688,97</b>	<b>3.376.529.960,10</b>

Rating	31/12/2011			
	Corporate	Etatiques	Financier	Total
<b>Non-courant</b>				
AAA	0,00	0,00	204.453.354,01	204.453.354,01
AA+	0,00	0,00	0,00	0,00
AA	0,00	609.760.493,93	0,00	609.760.493,93
AA-	0,00	0,00	255.533.002,12	255.533.002,12
A+	0,00	34.888.157,63	539.312.508,58	574.200.666,21
A	0,00	0,00	41.612.870,77	41.612.870,77
A-	1.612,59	0,00	16.899.533,74	16.901.146,33
BBB+	0,00	0,00	0,00	0,00
BBB	0,00	0,00	0,00	0,00
BBB-	0,00	0,00	0,00	0,00
CCC	0,00	0,00	29.831,48	29.831,48
NR	414.240.525,71	0,00	0,00	414.240.525,71
	<b>414.242.138,30</b>	<b>644.648.651,56</b>	<b>1.057.841.100,70</b>	<b>2.116.731.890,56</b>
<b>Courant</b>				
A-1+	0,00	177.485.959,81	99.789.374,55	277.275.334,36
A-1	27.937.000,00	0,00	0,00	27.937.000,00
A-2	0,00	0,00	95.995.000,00	95.995.000,00
A-3	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	358.438.969,00	48.627.890,69	151.313.529,26	558.380.388,95
	<b>386.375.969,00</b>	<b>226.113.850,50</b>	<b>347.097.903,81</b>	<b>959.587.723,31</b>
<b>Total</b>	<b>800.618.107,30</b>	<b>870.762.502,06</b>	<b>1.404.939.004,51</b>	<b>3.076.319.613,87</b>

Les montants mentionnés comme « Corporate » sans rating (NR) sont exclusivement liés aux filiales.

Les zones géographiques dans lesquels la Société a investi ont les ratings suivants:

Zone	31/12/2010	31/12/2011
Belgique	4.009.343.486,70	3.867.591.352,58
Eurozone	248.108.089,42	314.499.311,70
Autres Europe	1.014.686.351,35	862.735.461,07
Etats Unis	131.836.227,79	134.129.805,77
Autres	52.541.754,51	57.541.970,55
<b>Total</b>	<b>5.456.515.909,77</b>	<b>5.236.497.901,67</b>

#### 2.2.4 Risque de liquidité

Lorsque des financements sont contractés, la Société tient compte de l'évolution prévue des cash-flows futurs dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie.

Le risque de liquidité est couvert par un étalement des échéances de la dette dans le temps. Ainsi, selon la politique financière de la Société, 20% au maximum de l'en-cours de la dette peut venir à échéance dans la même année, avec un maximum de 10% de la dette par trimestre.

Le tableau ci-dessous présente les échéances des flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) liés aux actifs et passifs financiers. Les flux contractuels non actualisés sur l'en-cours des actifs et passifs financiers par date de maturité et par nature sont les suivants:

	Valeur comptable	Flux contractuels*	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans
<b>* Y compris intérêts</b>							
<b>31 décembre 2010</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Créances commerciales et autres débiteurs	276.418.721,49	943.264.286,41	16.938.895,42	39.682.895,42	43.944.019,23	131.832.057,68	710.866.418,66
Instruments financiers dérivés	311.628.002,40	306.104.293,44	68.950.885,79	-5.994.009,53	24.815.820,40	-744.402,23	219.075.999,01
Autres actifs financiers	2.276.996.240,63	3.699.051.927,20	601.456.243,63	74.815.814,80	186.388.702,86	550.758.486,97	2.285.632.678,94
Trésorerie et équivalents de trésorerie	402.522.345,10	402.891.946,93	402.891.946,93	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>3.267.565.309,62</b>	<b>5.351.312.453,98</b>	<b>1.090.237.971,77</b>	<b>108.504.700,69</b>	<b>255.148.542,49</b>	<b>681.846.142,42</b>	<b>3.215.575.096,61</b>
<b>Passifs financiers</b>							
Dettes financières	5.793.540.762,54	7.668.532.962,98	1.287.494.999,57	184.121.176,20	594.134.920,18	1.539.699.001,53	4.063.082.865,50
Instruments financiers dérivés: passifs	304.951.372,10	437.379.068,97	20.056.329,49	42.274.751,06	22.370.968,01	103.936.456,74	248.740.563,67
Dettes commerciales	244.892.433,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	870.093.819,13	889.121.546,85	376.553.889,27	251.269.343,02	216.552.950,72	10.654.966,34	32.632.213,10
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7.213.478.387,02</b>	<b>8.995.033.578,80</b>	<b>1.684.105.218,33</b>	<b>477.665.270,28</b>	<b>833.058.838,91</b>	<b>1.654.290.424,61</b>	<b>4.344.455.642,27</b>
<b>Total</b>	<b>-3.945.913.077,40</b>	<b>-3.643.721.124,82</b>	<b>-593.867.246,56</b>	<b>-369.160.569,59</b>	<b>-577.910.296,42</b>	<b>-972.444.282,19</b>	<b>-1.128.880.545,66</b>
<b>31 décembre 2011</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Créances commerciales et autres débiteurs	293.311.573,06	894.113.481,28	16.570.999,99	39.315.000,00	43.208.228,38	129.624.685,16	665.394.567,75
Instruments financiers dérivés	292.100.138,18	166.375.285,94	36.445.506,89	9.517.775,82	22.551.325,76	58.454.815,33	39.405.862,14
Autres actifs financiers	1.973.184.226,04	3.277.689.601,03	405.990.546,87	14.130.298,06	167.873.462,30	476.969.058,69	2.212.726.235,11
Trésorerie et équivalents de trésorerie	278.517.711,04	279.008.254,35	279.008.254,35	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2.837.113.648,32</b>	<b>4.617.186.622,60</b>	<b>738.015.308,10</b>	<b>62.963.073,88</b>	<b>233.633.016,44</b>	<b>665.048.559,18</b>	<b>2.917.526.665,00</b>
<b>Passifs financiers</b>							
Dettes financières	5.738.582.954,80	7.433.450.176,62	876.073.612,82	380.174.230,64	327.320.967,18	1.682.023.569,96	4.167.857.796,02
Instruments financiers dérivés: passifs	492.598.986,55	629.242.302,50	43.943.777,50	36.508.303,87	66.629.153,51	219.927.567,35	262.233.500,27
Dettes commerciales	233.666.947,06	194.603.995,02	180.538.371,99	7.483,21	9.117.291,68	4.940.848,14	0,00
Autres dettes	610.313.179,17	618.168.565,36	223.276.927,34	175.571.527,25	177.980.516,12	15.860.727,05	25.478.867,61
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7.075.162.067,58</b>	<b>8.875.465.039,50</b>	<b>1.323.832.689,65</b>	<b>592.261.544,96</b>	<b>581.047.928,49</b>	<b>1.922.752.712,50</b>	<b>4.455.570.163,90</b>

### 2.2.5 Risque de « Fair value »

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base suivante:

Niveau 1: des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques,

Niveau 2: des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix),

Niveau 3: des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

	31/12/2010		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dépôt	0,00	636.630.729,50	0,00
Titres à revenu fixe	52.201.161,93	145.848.834,89	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	348.980.795,92	0,00
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>0,00</b>	90.469.256,47	0,00
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	813.867,02	0,00
<b>Total</b>	<b>52.201.161,93</b>	<b>1.222.743.483,80</b>	<b>0,00</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dettes financières	0,00	1.210.921.412,29	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	304.951.372,10	0,00
<b>Autres</b>		32.926.417,77	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>1.548.799.202,16</b>	<b>0,00</b>

	31/12/2011		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dépôt	0,00	588.702.908,02	0,00
Titres à revenu fixe	51.716.698,93	164.819.233,25	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	346.038.290,13	4.759.927,51
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>0,00</b>	134.277.444,81	8.836.854,76
<b>Autres</b>		1.203.370,93	
<b>Total</b>	<b>51.716.698,93</b>	<b>1.235.041.247,14</b>	<b>13.596.782,27</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dettes financières	0,00	-1.109.871.447,40	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	-422.598.986,55	-70.000.000,00
<b>Autres</b>		-37.791.004,13	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>-1.570.261.438,08</b>	<b>-70.000.000,00</b>

Pour estimer la juste valeur des instruments financiers, les hypothèses et méthodes retenues sont:

- pour les participations dans des sociétés et les placements cotés en bourse: leur valeur de cotation ;
- pour les participations dans des sociétés non cotées: estimation par référence à des transactions de ventes récentes de ces sociétés non cotées et, en l'absence de telles transactions, sur la base de différentes techniques d'évaluation, comme l'actualisation des flux de trésorerie futurs et la méthode des multiples ;
- pour les créances commerciales et les autres actifs circulants: juste valeur compte tenu de leur échéance ;
- pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie: juste valeur compte tenu de leur échéance.

### Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs

La préparation des comptes conformément aux normes IFRS amène la Société à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que la Société estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines suivants:

#### 3.1 Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. La Société sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture. La Société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour différents actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas été négociés sur un marché actif.

Nous nous référons à la note 2.2.2.b. pour une analyse de sensibilité.

#### 3.2 Avantages au personnel

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impacterait le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, la Société détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou reflètent la meilleure estimation de la Société (voir informations complémentaires reprises dans la note 18).

Une diminution (augmentation) de 1% du taux d'actualisation déterminé par la Société, entraînerait une augmentation (respectivement diminution) de 59.485.360,88 EUR (respectivement 51.682.636,38 EUR) de la dette.

### **3.3 Durée d'utilisation des immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles comprennent principalement du matériel roulant ferroviaire, de l'infrastructure ferroviaire et des gares. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. Cette durée d'utilité a été estimée par la Direction et correspond à la période durant laquelle il est prévu qu'un actif soit disponible à l'utilisation pour la Société. La durée d'utilité estimée tient compte de l'utilisation prévue par la Société, l'usure physique prévue qui dépend de facteurs opérationnels comme le programme d'entretien, le vieillissement technique et économique et les limitations juridiques et autres limitations similaires (comme par exemple la période du contrat de leasing). Pour un détail des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles nous nous référons à la note 1.4. Cependant la durée d'utilité réelle peut être différente à cause de nombreux facteurs ce qui pourrait aboutir à une durée d'utilité plus courte ou plus longue. Si la durée d'utilité estimée paraît incorrecte, ou si les circonstances changent de telle sorte que la durée d'utilité estimée doit être révisée, ça pourrait entraîner une perte de valeur ou une charge d'amortissement augmentée ou réduite dans les périodes futures. Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées de manière prospective, si nécessaire.

### **3.4 Pertes de valeur sur participations dans filiales, coentreprises et entreprises liées**

Les participations dans filiales, coentreprises et entreprises liées sont soumises à un test de perte de valeur lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur. Une perte de valeur sur ces participations est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Le montant recouvrable est calculé selon le modèle Capital Asset Pricing Model, soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux d'actualisation, aux taux de croissance, aux besoins de capitaux futurs et aux résultats d'exploitation futurs.

Pour les pertes de valeur actées au cours de l'exercice, les hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance, ainsi que la sensibilité aux hypothèses sont mentionnées dans la note 8.2.

### **3.5 Impôts différés: recouvrement d'actifs d'impôt différé**

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés à des fins de déduction des écarts temporaires et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs (sur la base d'un horizon de 3 années futures) permettront de compenser ces écarts et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement.

## Note 4 - Impact de la transition aux IFRS

Les états financiers de la Société au 31 décembre 2011 ont été établis pour la première fois sous le référentiel IFRS. Jusqu'au 31 décembre 2010, les états financiers de la Société étaient uniquement préparés en conformité avec les règles légales et réglementaires applicables en Belgique (Belgian GAAP). Les nouvelles règles d'évaluation IFRS ont été appliquées de manière uniforme aux chiffres de l'exercice 2011, aux chiffres comparatifs de l'exercice 2010, ainsi qu'à l'état de la situation financière d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (date de transition) conformément à la norme IFRS 1 « Première application des IFRS ».

Notons que l'impact de la transition aux normes IFRS sur les capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'état du résultat global 2010 et les capitaux propres au 31 décembre 2010, est diminué par le fait que la Société a progressivement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, aligné ses règles d'évaluation Belgian GAAP sur les règles IFRS. Cet impact est détaillé dans les tableaux suivants:

Réconciliation des capitaux propres au 1 janvier 2010	Belgian GAAP	Subsides en capital	Opérations de financement alternatif	Instruments financiers à leur juste valeur	Avantages au personnel	Impôts différés	Autres retraitements	IFRS
Notes		4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	
Immobilisations incorporelles	69.436.737,49							69.436.737,49
Immobilisations corporelles	1.488.428.897,21		-381.620.694,01				2.132.281,23	1.108.940.484,43
Immeubles de placement	60.568.458,34							60.568.458,34
Participations dans filiales	3.792.264.216,62							3.792.264.216,62
Participations dans coentreprises et entreprises associées	12.951.508,32							12.951.508,32
Créances commerciales et autres débiteurs	475.379.896,34		212.060.823,51				5.991.871,88	693.432.591,73
Instruments financiers dérivés	191.094.156,25			203.720.278,00				394.814.434,25
Autres actifs financiers	1.788.649.450,22			67.557.492,80				1.856.206.943,02
Actifs d'impôt différé	0,00					101.639.086,00		101.639.086,00
<b>Actifs non-courants</b>	<b>7.878.773.320,79</b>	<b>0,00</b>	<b>-169.559.870,50</b>	<b>271.277.770,80</b>	<b>0,00</b>	<b>101.639.086,00</b>	<b>8.124.153,11</b>	<b>8.090.254.460,20</b>
Stocks	720.149,93							720.149,93
Créances commerciales et autres débiteurs	816.420.893,36		28.179.012,36				190.813,24	844.790.718,96
Instruments financiers dérivés	65.589.352,34			4.640.502,73				70.229.855,07
Autres actifs financiers	802.103.865,79		-187.585.412,12					614.518.453,67
Créances d'impôt courant	0,00							0,00
Trésorerie et équivalents de	626.968.835,55							626.968.835,55
<b>Actifs courants</b>	<b>2.311.803.096,97</b>	<b>0,00</b>	<b>-159.406.399,76</b>	<b>4.640.502,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190.813,24</b>	<b>2.157.228.013,18</b>
Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	0,00							0,00
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>10.190.576.417,76</b>	<b>0,00</b>	<b>-328.966.270,26</b>	<b>275.918.273,53</b>	<b>0,00</b>	<b>101.639.086,00</b>	<b>8.314.966,35</b>	<b>10.247.482.473,38</b>

Notes	Belgian GAAP	Subsides en capital 4.1	Opérations de financement alternatif 4.2	Instruments financiers à leur juste valeur 4.3	Avantages au personnel 4.4	Impôts différés 4.5	Autres retraitements 4.6	IFRS
Capital	741.778.929,39							741.778.929,39
Réserves	1.221.576.232,09	-1.182.219.318,40	-2.785.004,19	58.868.720,22	-12.417.702,00	101.639.086,00	1.213.646,01	185.875.659,73
<b>Capitaux propres</b>	<b>1.963.355.161,48</b>	<b>-1.182.219.318,40</b>	<b>-2.785.004,19</b>	<b>58.868.720,22</b>	<b>-12.417.702,00</b>	<b>101.639.086,00</b>	<b>1.213.646,01</b>	<b>927.654.589,12</b>
Dettes pour avantages au personnel	438.923.658,78				12.417.702,00			451.341.360,78
Provisions	244.121.099,33						-1.316.934,42	242.804.164,91
Dettes financières	4.329.169.359,77		-32.551.233,18	94.908.121,89			7.982.762,47	4.399.509.010,95
Instruments financiers dérivés	119.395.660,87		3.884.695,53	112.868.051,69				236.148.408,09
Dettes commerciales	10.000.000,00							10.000.000,00
Subsides	0,00	1.033.663.058,39	-76.862.031,11					956.801.027,28
Autres dettes	601.602.593,95		-27.252.376,09					574.350.217,86
<b>Passifs non-courants</b>	<b>5.743.212.372,70</b>	<b>1.033.663.058,39</b>	<b>-132.780.944,85</b>	<b>207.776.173,58</b>	<b>12.417.702,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6.665.828,05</b>	<b>6.870.954.189,87</b>
Dettes pour avantages au personnel	37.408.187,47							37.408.187,47
Provisions	46.185.291,61						46.452,16	46.231.743,77
Dettes financières	1.101.831.392,08		-1.106.185,40	3.065.218,54			389.040,13	1.104.179.465,35
Instruments financiers dérivés	4.171.363,88			6.208.161,19				10.379.525,07
Dettes commerciales	183.181.176,58							183.181.176,58
Dettes sociales	445.803.453,13							445.803.453,13
Subsides	0,00	148.556.260,01						148.556.260,01
Autres dettes	665.428.018,83		-192.294.135,82					473.133.883,01
<b>Passifs courants</b>	<b>2.484.008.883,58</b>	<b>148.556.260,01</b>	<b>-193.400.321,22</b>	<b>9.273.379,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>435.492,29</b>	<b>2.448.873.694,39</b>
Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	0,00							0,00
<b>Total des passifs</b>	<b>8.227.221.256,28</b>	<b>1.182.219.318,40</b>	<b>-326.181.266,07</b>	<b>217.049.553,31</b>	<b>12.417.702,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7.101.320,34</b>	<b>9.319.827.884,26</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>10.190.576.417,76</b>	<b>0,00</b>	<b>-328.966.270,26</b>	<b>275.918.273,53</b>	<b>0,00</b>	<b>101.639.086,00</b>	<b>8.314.966,35</b>	<b>10.247.482.473,38</b>

Réconciliation des capitaux propres au 31 décembre 2010	Belgian GAAP	Subsides en capital 4.1	Opérations de financement alternatif 4.2	Instruments financiers à leur juste valeur 4.3	Avantages au personnel 4.4	Impôts différés 4.5	Autres retraitements 4.6	IFRS
Notes								
Immobilisations incorporelles	92.932.423,62							92.932.423,62
Immobilisations corporelles	1.235.544.006,67							1.235.544.006,67
Immeubles de placement	60.308.916,65							60.308.916,65
Participations dans filiales	3.530.750.773,30							3.530.750.773,30
Participations dans coentreprises et entreprises associées	12.976.271,73							12.976.271,73
Créances commerciales et autres débiteurs	718.762.494,68		-63.594.942,61				-1.929.194,91	653.238.357,16
Instruments financiers dérivés	178.501.697,17			133.044.014,65				311.545.711,82
Autres actifs financiers	1.789.250.800,66			77.136.276,54			-4.466.812,46	1.861.920.264,74
Actifs d'impôt différé	0,00					124.071.843,48		124.071.843,48
<b>Actifs non-courants</b>	<b>7.619.027.384,48</b>	<b>0,00</b>	<b>-63.594.942,61</b>	<b>210.180.291,19</b>	<b>0,00</b>	<b>124.071.843,48</b>	<b>-6.396.007,37</b>	<b>7.883.288.569,17</b>
Stocks	8.435.468,82							8.435.468,82
Créances commerciales et autres débiteurs	1.046.325.432,28						-2.415.194,74	1.043.910.237,54
Instruments financiers dérivés	51.161,59			31.128,99				82.290,58
Autres actifs financiers	667.716.129,04							667.716.129,04
Créances d'impôt courant	0,00							0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	982.711.899,00						-45.906,47	982.665.992,53
<b>Actifs courants</b>	<b>2.705.240.090,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31.128,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-2.461.101,21</b>	<b>2.702.810.118,51</b>
Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	166.952,83							166.952,83
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>10.324.434.428,04</b>	<b>0,00</b>	<b>-63.594.942,61</b>	<b>210.211.420,18</b>	<b>0,00</b>	<b>124.071.843,48</b>	<b>-8.857.108,58</b>	<b>10.586.265.640,51</b>

	Belgian GAAP	Subsides en capital	Opérations de financement alternatif	Instruments financiers à leur juste valeur	Avantages au personnel	Impôts différés	Autres retraitements	IFRS
Notes		4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	
Capital	741.778.929,39							741.778.929,39
Réserves	1.263.471.013,79	-1.224.114.100,10	-2.785.004,19	58.868.720,22	-12.417.702,00	101.639.086,00	1.213.646,01	185.875.659,73
Résultat global total de l'exercice	-201.486.305,89		26.130.931,08	-84.926.711,84	12.417.702,00	22.432.757,48	-1.213.646,01	-226.645.273,18
<b>Capitaux propres</b>	<b>1.803.763.637,29</b>	<b>-1.224.114.100,10</b>	<b>23.345.926,89</b>	<b>-26.057.991,62</b>	<b>0,00</b>	<b>124.071.843,48</b>	<b>0,00</b>	<b>701.009.315,94</b>
Dettes pour avantages au personnel	444.223.349,63							444.223.349,63
Provisions	207.226.903,73							207.226.903,73
Dettes financières	4.276.082.292,75		-35.373.733,19	85.391.224,26				4.326.099.783,82
Instruments financiers dérivés	120.573.069,77		1.988.656,82	146.728.716,27				269.290.442,86
Dettes commerciales	20.000.000,00							20.000.000,00
Subsides	0	1.156.643.412,08						1.156.643.412,08
Autres dettes	438.164.776,42		-50.724.840,20					387.439.936,22
<b>Passifs non-courants</b>	<b>5.506.270.392,30</b>	<b>1.156.643.412,08</b>	<b>-84.109.916,57</b>	<b>232.119.940,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6.810.923.828,34</b>
Dettes pour avantages au personnel	34.497.379,44							34.497.379,44
Provisions	29.420.684,97							29.420.684,97
Dettes financières	1.467.738.481,13		0,00	12.069,29			-309.571,70	1.467.440.978,72
Instruments financiers dérivés	31.523.527,26			4.137.401,98				35.660.929,24
Dettes commerciales	276.356.161,52						-1.271.686,92	275.084.474,60
Dettes sociales	552.417.405,88							552.417.405,88
Subsides	0	67.470.688,02						67.470.688,02
Autres dettes	622.446.758,25		-2.830.952,93				-7.275.849,96	612.339.955,36
<b>Passifs courants</b>	<b>3.014.400.398,45</b>	<b>67.470.688,02</b>	<b>-2.830.952,93</b>	<b>4.149.471,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8.857.108,58</b>	<b>3.074.332.496,23</b>
Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme								0,00
<b>Total des passifs</b>	<b>8.520.670.790,75</b>	<b>1.224.114.100,10</b>	<b>-86.940.869,50</b>	<b>236.269.411,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8.857.108,58</b>	<b>9.885.256.324,57</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>10.324.434.428,04</b>	<b>0,00</b>	<b>-63.594.942,61</b>	<b>210.211.420,18</b>	<b>0,00</b>	<b>124.071.843,48</b>	<b>-8.857.108,58</b>	<b>10.586.265.640,51</b>

Réconciliation du résultat global de 2010	Belgian GAAP	Subsides en capital	Opérations de financement alternatif	Instruments financiers à leur juste valeur	Avantages au personnel	Impôts différés	Autres retraitements	IFRS
Notes		4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	
Chiffre d'affaires	2.266.048.991,65							2.266.048.991,65
Subsides d'exploitation	223.225.975,92							223.225.975,92
Production immobilisée	30.957.367,14							30.957.367,14
Autres produits d'exploitation	46.998.831,59						-6.351.084,24	40.647.747,35
Approvisionnements et marchandises	-214.067,18							-214.067,18
Services et biens divers	-270.150.554,48						-1.297.047,73	-271.447.602,21
Frais de personnel	-2.143.634.862,09				-228.011,25			-2.143.862.873,34
Autres charges d'exploitation	-23.825.796,12		12.762.313,30					-11.063.482,82
<b>Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur</b>	<b>129.405.886,43</b>	<b>0,00</b>	<b>12.762.313,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-228.011,25</b>	<b>0,00</b>	<b>-7.648.131,97</b>	<b>134.292.056,51</b>
Subsides en capital	80.760.231,80							80.760.231,80
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	-95.367.243,77						6.211.910,15	-89.155.333,62
Pertes de valeur sur participations dans filiales, coentreprises et entreprises associées	-291.400.279,91							-291.400.279,91
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-176.601.405,45</b>	<b>0,00</b>	<b>12.762.313,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-228.011,25</b>	<b>0,00</b>	<b>-1.436.221,82</b>	<b>-165.503.325,22</b>
Produits financiers	171.856.167,43		13.368.617,78	145.001.156,69			174.083,51	330.400.025,41
Charges financières	-187.952.960,30			-229.927.868,53	-446.841,17		48.492,30	-418.279.177,70
<b>Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur le résultat</b>	<b>-192.698.198,32</b>	<b>0,00</b>	<b>26.130.931,08</b>	<b>-84.926.711,84</b>	<b>-674.852,42</b>	<b>0,00</b>	<b>-1.213.646,01</b>	<b>-253.382.477,51</b>
Charges / (produits) d'impôt sur le résultat net						21.415.721,28		21.415.721,28
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-192.698.198,32</b>	<b>0,00</b>	<b>26.130.931,08</b>	<b>-84.926.711,84</b>	<b>-674.852,42</b>	<b>21.415.721,28</b>	<b>-1.213.646,01</b>	<b>-231.966.756,23</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>								
Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	-8.788.107,57				13.092.554,42			4.304.446,85
Impôts liés aux autres éléments du résultat global						1.017.036,20		1.017.036,20
<b>Total des autres éléments du résultat global de l'exercice</b>	<b>-8.788.107,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13.092.554,42</b>	<b>1.017.036,20</b>	<b>0,00</b>	<b>5.321.483,05</b>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>-201.486.305,89</b>	<b>0,00</b>	<b>26.130.931,08</b>	<b>-84.926.711,84</b>	<b>12.417.702,00</b>	<b>22.432.757,48</b>	<b>-1.213.646,01</b>	<b>-226.645.273,18</b>

## 4.1 Subsidés en capital

Les subsidés en capital sur immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisés en tant que capitaux propres dans les comptes Belgian GAAP, tandis qu'ils sont comptabilisés en tant que dettes dans les comptes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (1.033.663.058,39 EUR en passifs non-courants et 148.556.260,01 EUR en passifs courants) et 31 décembre 2010 (1.156.643.412,08 EUR en passifs non-courants et 67.470.688,02 EUR en passifs courants).

## 4.2 Opérations de financement alternatif

Comme décrit dans la note 32, la SNCB-Holding a conclu des opérations de financement alternatif avec des Trusts étrangers. Suite à l'application de SIC 27 - *Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*, les immobilisations corporelles (essentiellement du matériel roulant) ont été comptabilisées dans les comptes établis par la SNCB-Holding selon les Belgian GAAP avant la date de transition vers les IFRS. Les contrats de location de ce matériel avec la SNCB et Infrabel ont été seulement reconnus dans les comptes Belgian GAAP et IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010. L'impact résulte de la reconnaissance des créances de location-financement envers la SNCB et Infrabel, de la sortie des actifs immobilisés à leur valeur comptable et des subsidés en capital y relatifs.

Dans le cadre de l'alignement des règles Belgian GAAP aux règles IFRS, la SNCB-Holding a comptabilisé au 1<sup>er</sup> janvier 2010 les plus-values réalisées et les commissions reçues des Trusts préalablement comptabilisées en résultat en tant qu'autres dettes, et a annulé les dettes pour contrat onéreux avec la SNCB et Infrabel comptabilisées avant la date de transition.

Selon les règles comptables belges, la SNCB-Holding étale dans le temps le produit perçu lors de la restructuration de certaines opérations de financement alternatif. Selon les IFRS ce produit est comptabilisé en tant que résultat lors de la conclusion de l'opération.

## 4.3 Instruments financiers à leur juste valeur

Selon les IFRS les produits financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à leur juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2010, tandis que la provision pour certains produits financiers dérivés reconnue dans les comptes Belgian GAAP jusqu'au 31 décembre 2009 est annulée au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Selon SIC 27, certains placements et dettes dans le cadre des opérations de financement alternatif ont été reconnus au 1<sup>er</sup> janvier 2010. La SNCB-Holding a choisi l'option de juste valeur pour certains de ces placements et dettes au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Dans le cadre de l'alignement des comptes Belgian GAAP vers les IFRS, tous les ajustements aux règles IFRS sont comptabilisés dans les comptes Belgian GAAP à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, à l'exception des ajustements juste valeur positifs des instruments financiers, des placements et des dettes uniquement comptabilisés dans les comptes IFRS.

#### **4.4 Avantages au personnel**

La dette pour cotisations patronales pour la Caisse de Solidarité Sociale sur les pensions du personnel statutaire est modifiée (augmentation de 12.417.702,00 EUR des dettes pour avantages au personnel non-courantes) dans les comptes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010 suite au calcul conforme à IAS 19. Cette méthode de calcul est également appliquée dans les comptes Belgian GAAP au 31 décembre 2010.

#### **4.5 Impôts différés**

Un actif d'impôts différés (101.639.086,00 EUR au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et 124.071.843,48 EUR au 31 décembre 2010) est comptabilisé uniquement dans les comptes IFRS sur les différences temporelles qui comprennent essentiellement les ajustements juste valeur positifs des instruments financiers, certaines dettes pour avantages au personnel et les pertes fiscales récupérables.

#### **4.6 Autres retraitements**

Les autres retraitements comprennent essentiellement la comptabilisation de certains baux emphytéotiques en tant que propriétaire et emphytéote qui constituent des contrats de location-financement selon IAS 17, ainsi que la comptabilisation de l'actualisation de la provision pour litiges juridiques selon IAS 37.

## Note 5 - Immobilisations incorporelles

<b>Logiciels développés en interne</b>	
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>69.436.737,49</b>
Acquisitions	32.916.235,36
Cessions	0,00
Transferts:	
actifs détenus en vue de la vente	0,00
autres transferts	0,00
Pertes de valeur	0,00
Reprises de pertes de valeur	0,00
Amortissements de l'année	-9.420.549,23
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2010</b>	<b>92.932.423,62</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>92.932.423,62</b>
Acquisitions	34.105.309,57
Cessions	0,00
Transferts:	
actifs détenus en vue de la vente	0,00
autres transferts	0,00
Pertes de valeur	0,00
Reprises de pertes de valeur	0,00
Amortissements de l'année	-11.544.372,45
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2011</b>	<b>115.493.360,74</b>

<b>Logiciels développés en interne</b>	
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	
Valeur d'acquisition	97.048.945,65
Amortissements cumulés	-27.612.208,16
Pertes de valeur cumulées	0,00
<b>Valeur comptable nette au 1er janvier 2010</b>	<b>69.436.737,49</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>	
Valeur d'acquisition	129.965.181,01
Amortissements cumulés	-37.032.757,39
Pertes de valeur cumulées	0,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2010</b>	<b>92.932.423,62</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>	
Valeur d'acquisition	164.070.490,58
Amortissements cumulés	-48.577.129,84
Pertes de valeur cumulées	
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2011</b>	<b>115.493.360,74</b>

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'emploi s'élèvent à 60.753.929,76 EUR au 31/12/2011, à 59.248.354,78 EUR au 31/12/2010 et à 45.972.457,27 EUR au 1/1/2010. Ces logiciels en cours sont entièrement subsidiés et n'ont donc pas subi de pertes de valeurs à ces dates.

Les frais de recherche et de développement comptabilisés dans le résultat net s'élèvent à 2.467.646,04 EUR (2010: 61.063,45 EUR).

<b>Valeur comptable des immobilisations incorporelles</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2011</b>
Acquis grâce à des subsides publics : logiciels développés en interne	92.872.204,82	115.473.758,45

## Note 6 - Immobilisations corporelles

### 6.1 Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Installations et équipements divers	Immob corporelles en cours	Total
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>28.321.098,75</b>	<b>764.736.350,35</b>	<b>0,00</b>	<b>134.839.404,27</b>	<b>181.043.631,06</b>	<b>1.108.940.484,43</b>
Acquisitions	9.775,80	450.407,20	4.975.137,77	32.540.240,55	195.562.554,39	233.538.115,71
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	12.002.709,56	12.002.709,56
Coûts d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	349.871,69	349.871,69
Cessions	0,00	0,00	-4.975.137,77	-29.075.287,14	0,00	-34.050.424,91
Transferts:						
actifs détenus en vue de la vente	-163.062,34	-6.222.523,07	0,00	-87.773,54	-6.171.968,67	-12.645.327,62
à l'intérieur de la rubrique	37.503.225,00	10.410.481,26	0,00	-4.991.666,84	-35.588.948,33	7.333.091,09
autres transferts	0,00	1.136,62	0,00	0,00	0,00	1.136,62
Pertes de valeur	0,00	-5.760.059,96	0,00	-232.739,68	0,00	-5.992.799,64
Reprises de pertes de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements	0,00	-46.587.375,42	0,00	-27.345.474,84	0,00	-73.932.850,26
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2010</b>	<b>65.671.037,21</b>	<b>717.028.416,98</b>	<b>0,00</b>	<b>105.646.702,78</b>	<b>347.197.849,70</b>	<b>1.235.544.006,67</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>65.671.037,21</b>	<b>717.028.416,98</b>	<b>0,00</b>	<b>105.646.702,78</b>	<b>347.197.849,70</b>	<b>1.235.544.006,67</b>
Acquisitions	352.885,13	11.071,63	43.817.098,63	988.240.757,82	99.152.714,91	1.131.574.528,12
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	11.053.545,99	11.053.545,99
Coûts d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	506.988,84	506.988,84
Cessions	0,00	-	-43.817.098,63	-961.448.107,29	0,00	-1.005.265.205,92
Transferts:						
actifs détenus en vue de la vente	-792.713,47	-547.704,48	0,00	-2.145.566,68	-47.079.764,53	-50.565.749,16
à l'intérieur de la rubrique	9.684.514,92	29.881.587,44	1.403,32	10.562.020,70	-50.129.526,38	0,00
autres transferts	-926.530,68	-2.302.443,39	0,00	-9.344.119,30	-5.382.389,13	-17.955.482,50
Pertes de valeur	0,00	-423.096,81	0,00	-1.820.342,39	0,00	-2.243.439,20
Reprises de pertes de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements	0,00	-46.066.482,10	-70,76	-22.442.730,49	0,00	0,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2011</b>	<b>73.989.193,11</b>	<b>697.581.349,27</b>	<b>1.332,56</b>	<b>107.248.615,15</b>	<b>355.319.419,40</b>	<b>1.234.139.909,49</b>

	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Installations et équipements divers	Immob corporelles en cours	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>						
Valeur d'acquisition	28.321.098,75	1.130.677.379,36	0,00	275.898.038,40	181.043.631,06	1.615.940.147,57
Amortissements cumulés	0,00	-365.939.892,39	0,00	-141.058.634,13	0,00	-506.998.526,52
Pertes de valeur cumulées	0,00	-1.136,62	0,00	0,00	0,00	-1.136,62
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>28.321.098,75</b>	<b>764.736.350,35</b>	<b>0,00</b>	<b>134.839.404,27</b>	<b>181.043.631,06</b>	<b>1.108.940.484,43</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>						
Valeur d'acquisition	65.671.037,21	1.135.238.220,48	0,00	133.224.917,30	347.197.849,70	1.681.332.024,69
Amortissements cumulés	0,00	-418.209.803,50	0,00	-27.345.474,84	0,00	-445.555.278,34
Pertes de valeur cumulées	0,00	0,00	0,00	-232.739,68	0,00	-232.739,68
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2010</b>	<b>65.671.037,21</b>	<b>717.028.416,98</b>	<b>0,00</b>	<b>105.646.702,78</b>	<b>347.197.849,70</b>	<b>1.235.544.006,67</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>						
Valeur d'acquisition	73.989.193,11	1.141.295.993,20	1.415,12	285.952.168,25	355.319.419,40	1.856.558.189,08
Amortissements cumulés	0,00	-443.714.643,93	-82,56	-177.227.487,18	0,00	-620.942.213,67
Pertes de valeur cumulées	0,00	0,00	0,00	-1.476.065,92	0,00	-1.476.065,92
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2011</b>	<b>73.989.193,11</b>	<b>697.581.349,27</b>	<b>1.332,56</b>	<b>107.248.615,15</b>	<b>355.319.419,40</b>	<b>1.234.139.909,49</b>

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer les montants des coûts d'emprunt à incorporer aux immobilisations corporelles s'élève en moyenne à 3,41% en 2011 et à 2,64% en 2010.

## 6.2 Immobilisations corporelles: location-financement

La SNCB-Holding détient les actifs suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, dans le cadre de contrats de location-financement:

	Constructions	Installations et équipements divers
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>		
Valeur d'acquisition	7.899.468,57	0,00
Amortissements cumulés	-5.761.502,95	0,00
Pertes de valeur cumulées	0,00	0,00
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>2.137.965,62</b>	<b>0,00</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>		
Valeur d'acquisition	7.899.468,57	0,00
Amortissements cumulés	-5.959.691,46	0,00
Pertes de valeur cumulées	0,00	0,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2010</b>	<b>1.939.777,11</b>	<b>0,00</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>		
Valeur d'acquisition	7.899.468,57	4.808.875,40
Amortissements cumulés	-6.157.879,98	-242.649,68
Pertes de valeur cumulées	0,00	0,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2011</b>	<b>1.741.588,59</b>	<b>4.566.225,72</b>

## 6.3 Autres informations relatives aux immobilisations corporelles

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2010	31/12/2011
Dont la propriété est		
soumise à restriction	0,00	0,00
donnée en nantissement de dettes	12.643.548,11	27.452.839,64
<b>Total</b>	<b>12.643.548,11</b>	<b>27.452.839,64</b>

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2010	31/12/2011
Acquises grâce à des subsides publics		
Terrains	16.312.800,16	23.163.660,45
Constructions	640.240.961,40	627.390.106,87
Installations et équipements divers	99.554.119,72	86.018.958,70
Immobilisations corporelles en cours	311.395.035,71	345.128.001,13
<b>Total</b>	<b>1.067.502.916,99</b>	<b>1.081.700.727,15</b>

## Note 7 - Immeubles de placement

### 7.1 Immeubles de placement

	Terrains	Immeubles	Total
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>56.149.894,93</b>	<b>4.418.563,41</b>	<b>60.568.458,34</b>
Acquisitions	0,00	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
Cessions	0,00	0,00	0,00
Coûts d'emprunt	0,00	0,00	0,00
Transferts:			
actifs détenus en vue de la vente	0,00	0,00	0,00
immob corporelles	0,00	0,00	0,00
autres transferts	0,00	0,00	0,00
Pertes de valeur	0,00	0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur	0,00	0,00	0,00
Amortissements de l'année	0,00	-259.541,69	-259.541,69
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2010</b>	<b>56.149.894,93</b>	<b>4.159.021,72</b>	<b>60.308.916,65</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>56.149.894,93</b>	<b>4.159.021,72</b>	<b>60.308.916,65</b>
Acquisitions	0,00	751.416,95	751.416,95
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
Cessions	0,00	0,00	0,00
Coûts d'emprunt	0,00	0,00	0,00
Transferts:			
actifs détenus en vue de la vente	-859.977,75	0,00	-859.977,75
immob corporelles	0,00	0,00	0,00
autres transferts	921.334,71	12.122.090,90	13.043.425,61
Pertes de valeur	0,00	0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur	15.706,53	0,00	15.706,53
Amortissements de l'année	0,00	-899.654,42	-899.654,42
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2011</b>	<b>56.226.958,42</b>	<b>16.132.875,15</b>	<b>72.359.833,57</b>

	Terrains	Immeubles	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>			
Valeur d'acquisition	56.165.601,46	34.382.062,89	90.547.664,35
Amortissements cumulés	0,00	-29.963.499,48	-29.963.499,48
Pertes de valeur cumulées	-15.706,53	0,00	-15.706,53
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>56.149.894,93</b>	<b>4.418.563,41</b>	<b>60.568.458,34</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>			
Valeur d'acquisition	56.165.601,46	34.382.062,89	90.547.664,35
Amortissements cumulés	0,00	-30.223.041,17	-30.223.041,17
Pertes de valeur cumulées	-15.706,53	0,00	-15.706,53
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2010</b>	<b>56.149.894,93</b>	<b>4.159.021,72</b>	<b>60.308.916,65</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>			
Valeur d'acquisition	56.226.958,42	70.960.637,60	127.187.596,02
Amortissements cumulés	0,00	-54.827.762,45	-54.827.762,45
Pertes de valeur cumulées	0,00	0,00	0,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2011</b>	<b>56.226.958,42</b>	<b>16.132.875,15</b>	<b>72.359.833,57</b>

## 7.2 Autres informations relatives aux immeubles de placement

Valeur comptable des immeubles de placement	31/12/2010	31/12/2011
Dont la propriété est		
soumise à restriction	0,00	0,00
donnée en nantissement de dettes	0,00	4.179.466,98
<b>Total</b>		<b>4.179.466,98</b>

Valeur comptable des immeubles de placement	31/12/2010	31/12/2011
Acquises grâce à des subsides publics		
Terrains	2.653.870,37	2.929.152,81
Immeubles	3.575.958,59	10.418.523,18
<b>Total</b>	<b>6.229.828,96</b>	<b>13.347.675,99</b>

Comptabilisé en résultat net pour la période se terminant au	31/12/2010	31/12/2011
<b>Produits</b> locatifs	10.937.025,79	14.407.549,74
<b>Charges</b> opérationnelles directes	3.050.024,76	5.372.617,27

Les immeubles de placement incluent des terrains et bâtiments donnés en location dans le cadre d'une location simple:

	31/12/2010			31/12/2011		
	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total
Cout d'acquisition	25.547.289,49	26.592.642,17	52.139.931,66	27.588.359,75	30.806.341,34	58.394.701,09
Amortissements cumulés au 1 janvier		-25.624.671,08	-25.624.671,08	0,00	-26.503.926,83	-26.503.926,83
Amortissements de l'année	0,00	-77.793,86	-77.793,86	0,00	-355.203,88	-355.203,88
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>25.547.289,49</b>	<b>890.177,23</b>	<b>26.437.466,72</b>	<b>27.588.359,75</b>	<b>3.947.210,63</b>	<b>31.535.570,38</b>

### Juste valeur des immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée sur la base des loyers annuels nets [auxquels un taux de rendement est appliqué] en ce qui concerne les terrains et les immeubles occupés (loués), et sur la base de la moyenne des prix de vente moins coûts de vente des 5 dernières années en ce qui concerne les terrains et les immeubles non occupés (loués).

	Terrains	Immeubles	Total
Juste valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	160.862.916,18	26.043.282,41	186.906.198,59
Juste valeur au 31 décembre 2010	165.468.328,16	26.788.886,48	192.257.214,64
Juste valeur au 31 décembre 2011	171.843.730,56	27.821.047,34	199.664.777,90

## Note 8 - Participations dans des filiales

### 8.1 Participations dans des filiales

	2010	2011
<b>Valeur comptable nette au 1er janvier</b>	<b>3.792.264.216,62</b>	<b>3.530.750.773,30</b>
Acquisitions	29.874.700,00	43.373.394,00
Cessions	0,00	0,00
Pertes de valeur	-291.388.143,32	-130.311.241,17
Reprise de pertes de valeur	0,00	0,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>3.530.750.773,30</b>	<b>3.443.812.926,13</b>

Nom	Quote-part dans le capital en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2010	2011		
L.A. Group SA	99,93	99,93	Bruxelles	BE 0419 345 054
A+ Logistics SA	99,20	99,20	Roubaix	FR 064 7548 2261
Infrabel SA	93,61	93,63	Bruxelles	BE 0869 763 267
SNCB SA	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0869 763 069
Rail Facilities SA	99,99	99,99	Bruxelles	BE 0403 265 325
Eurostation SA	99,97	99,97	Bruxelles	BE 0446 601 757
Eurogare SA	75,00	75,00	Liège	BE 0451 150 562
Syntigo SA	99,99	99,99	Bruxelles	BE 0476 975 427
Foncière rue de France SA	99,92	99,92	Bruxelles	BE 0433 939 101
B-Parking SA	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0899 348 834
SPV 162 SA	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0886 279 892
SPV Zwankendamme SA	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0888 985 105
SPV Brussels Port SA	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0889 172 472
SPV LLN SA	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0826 478 107
Be-Mobile SA	22,50	22,50	Zwijnaarde	BE 0884 443 228
Transurb Technirail SA	92,00	92,00	Bruxelles	BE 0413 393 907
South Station SA	-	25,10	Bruxelles	BE 0896 513 095

La quote-part dans les droits de vote d'Infrabel est de 20% moins un vote.

### 8.2 Pertes de valeur sur participations dans des filiales

Le montant recouvrable est égal à la valeur d'utilité. Cette valeur est calculée selon le modèle Capital Asset Pricing Model, soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

La perte de valeur sur participations dans des filiales comptabilisée en 2011 s'élève à 130.311.241,17 EUR, dont un montant de 128.598.541,17 EUR relatif à la SNCB. Ceci amène la valeur comptable nette de cette participation à zéro au 31/12/2011.

Les flux de trésorerie utilisés afin de déterminer la valeur recouvrable de la participation dans la SNCB sont basés sur les perspectives établies par la Direction sur une période de 4 ans, et un taux de croissance de 2% au-delà de cette période a été retenu. Le taux d'actualisation (WACC) ne tient pas compte d'un taux d'imposition. Le résultat de la perte de valeur est inchangé si le WACC se situe dans la fourchette 5% à 15%.

Pour les autres participations, les calculs ont été effectués sur base d'un flux normalisé déterminé à partir des comptes annuels des trois dernières années disponibles.

## Note 9 - Participations dans des coentreprises et entreprises associées

### 9.1 Participations dans des coentreprises et entreprises associées

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Notes</u>		
Participations dans des coentreprises	9.2	668.663,90	1.482.615,04
Participations dans des entreprises associées	9.3	12.307.607,83	12.271.262,81
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>		<b>12.976.271,73</b>	<b>13.753.877,85</b>

### 9.2 Participations dans des coentreprises

	2010	2011
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>631.530,71</b>	<b>668.663,90</b>
Acquisitions	36.900,00	0,00
Cessions	0,00	0,00
Pertes de valeur	0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur	233,19	813.951,14
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>668.663,90</b>	<b>1.482.615,04</b>

Nom	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2010	2011		
Publifer	50,00	50,00	Bruxelles	BE 0402 695 933
Blue Mobility	60,00	60,00	Anvers	BE 0832 369 965

### 9.3 Participations dans des entreprises associées

	2010	2011
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>12.319.977,61</b>	<b>12.307.607,83</b>
Acquisitions	0,00	0,00
Cessions	0,00	0,00
Pertes de valeur	-12.369,78	-36.345,02
Reprises de perte de valeur	0,00	0,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>12.307.607,83</b>	<b>12.271.262,81</b>

Nom	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2010	2011		
Eurofima	9,80	9,80	Bâle	N.C.
Optimobil	24,01	24,01	Bruxelles	BE 0471 868 277

## Note 10 - Créances commerciales et autres débiteurs

### 10.1 Créances commerciales et autres débiteurs

	Notes	31/12/2010			31/12/2011		
		Valeur brute	Réduction de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Réduction de valeur	Valeur nette
<b>Non-courant</b>							
Créances commerciales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur pouvoirs publics		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances commerciales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres débiteurs		653.238.357,16	0,00	653.238.357,16	630.848.985,17	0,00	630.848.985,17
Créances sur pouvoirs publics		133.414.070,28	0,00	133.414.070,28	160.080.487,58	0,00	160.080.487,58
Charges à reporter		0,00	0,00	0,00	3.998.937,22	0,00	0,00
Produits acquis		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances de location-financement	10.3	386.585.929,32	0,00	386.585.929,32	334.551.792,37	0,00	334.551.792,37
Autres créances		133.238.357,56	0,00	133.238.357,56	132.217.768,00	0,00	132.217.768,00
<b>Total partie non-courante</b>		<b>653.238.357,16</b>	<b>0,00</b>	<b>653.238.357,16</b>	<b>630.848.985,17</b>	<b>0,00</b>	<b>630.848.985,17</b>
<b>Courant</b>							
Créances commerciales		505.272.357,16	-3.157.570,40	502.114.786,76	487.354.692,66	-4.511.581,41	482.843.111,25
Montants relatifs aux contrats de construction	11	36.574.062,46		36.574.062,46	17.917.505,27	0,00	17.917.505,27
Créances sur pouvoirs publics		74.141.296,34	0,00	74.141.296,34	76.312.800,32	0,00	76.312.800,32
Autres créances commerciales		394.556.998,36	-3.157.570,40	391.399.427,96	393.124.387,07	-4.511.581,41	388.612.805,66
Autres débiteurs		544.991.359,19	-3.195.908,41	541.795.450,78	534.761.123,37	-2.251.920,13	534.695.830,07
Créances sur pouvoirs publics		52.652.832,75	-30.157,75	52.622.675,00	50.024.523,49	-106.201,30	49.918.322,19
Charges à reporter		26.553.369,52	0,00	26.553.369,52	26.062.176,44	0,00	26.062.176,44
Produits acquis		213.896.565,67	0,00	213.896.565,67	224.108.642,39	0,00	224.108.642,39
Créances de location-financement	10.3	81.633.061,17	0,00	81.633.061,17	33.024.886,64	0,00	33.024.886,64
Autres créances		170.255.530,08	-3.165.750,66	167.089.779,42	201.540.894,41	-2.145.718,83	201.581.802,41
<b>Total partie courante</b>		<b>1.050.263.716,35</b>	<b>-6.353.478,81</b>	<b>1.043.910.237,54</b>	<b>1.022.115.816,03</b>	<b>-6.763.501,54</b>	<b>1.017.538.941,32</b>

### 10.2 Créances commerciales et autres débiteurs: réductions de valeur

La valeur nominale des créances commerciales et autres débiteurs faisant l'objet de réductions de valeur s'élève à 6.763.501,54 EUR (6.353.478,81 EUR) au 31 décembre 2011 (2010). Le tableau ci-dessous indique les variations des réductions de valeur cumulées sur ces créances.

L'exposition de la Société au risque de crédit et au risque de change relatifs aux créances commerciales et autres débiteurs, à l'exclusion des contrats de construction et des charges à reporter, figure en note 2.

	2010	2011
<b>Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs</b>		
<b>partie non-courante</b>		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	0,00	0,00
Dotations aux réductions de valeur	0,00	0,00
Utilisation de réductions de valeur sur créances annulées car irrécupérables	0,00	0,00
Reprises de réductions de valeur	0,00	0,00
<b>Au 31 décembre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	2010	2011
<b>Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs</b>		
<b>partie courante</b>		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>6.385.417,87</b>	<b>6.353.478,81</b>
Dotations aux réductions de valeur	2.041.913,82	3.814.228,41
Utilisation de réductions de valeur sur créances annulées car irrécupérables	-1.376.972,50	-842.883,06
Reprises de réductions de valeur	-696.880,38	-2.561.322,62
<b>Au 31 décembre</b>	<b>6.353.478,81</b>	<b>6.763.501,54</b>

### 10.3 Créances de location-financement

	A moins d'un an	Entre un an et cinq ans	A plus de cinq ans	Total
<b>Investissements nets au 31/12/2010</b>				
Paievements minimaux futurs	89.286.306,19	166.081.618,54	391.178.740,02	646.546.664,75
Produits financiers non acquis	-7.653.245,02	-52.182.089,20	-118.492.340,04	-178.327.674,26
<b>Total</b>	<b>81.633.061,17</b>	<b>113.899.529,34</b>	<b>272.686.399,98</b>	<b>468.218.990,49</b>
<b>Investissements nets au 31/12/2011</b>				
Paievements minimaux futurs	45.769.596,22	143.264.880,57	342.023.232,77	531.057.709,56
Produits financiers non acquis	-12.744.709,58	-45.709.149,26	-105.027.171,71	-163.481.030,55
<b>Total</b>	<b>33.024.886,64</b>	<b>97.555.731,31</b>	<b>236.996.061,06</b>	<b>367.576.679,01</b>

La SNCB-Holding a conclu des contrats de location-financement avec des sociétés du Groupe SNCB relatifs au matériel roulant, aux infrastructures ferroviaires et à un « Qualified technological equipment » pour des périodes entre 2 et 39 ans, ainsi que des baux emphytéotiques de 99 ans avec des tiers relatifs aux terrains et bâtiments.

Les valeurs résiduelles non garanties revenant à la Société dans le cadre des contrats de location-financement s'élèvent à 3.328.077,53 EUR (3.321.744,53 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

## Note 11 - Contrats de construction

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Notes</u>		
Montant des produits des contrats (pour la période)	26.1.1	92.188.359,54	78.465.229,01
Cumul des coûts encourus		86.463.271,60	116.639.515,87
Cumul des bénéfices / pertes comptabilisés		13.449.725,13	10.540.114,42
Montant des avances reçues	22	20.000.000,00	27.742.524,57
Montant des retenues		0,00	0,00

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisés dépasse les facturations intermédiaires, est repris dans les états financiers à l'actif parmi les créances commerciales courantes:

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Note</u>		
Cumul des : Coûts encourus		69.423.597,66	76.667.972,50
Bénéfices / pertes comptabilisées		12.403.347,06	12.021.515,73
Cumul des : Facturations intermédiaires		-45.252.882,26	-70.771.982,96
<b>Le montant brut dû par clients pour les travaux des contrats de construction</b>	10	<b>36.574.062,46</b>	<b>17.917.505,27</b>

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont les facturations intermédiaires dépassent le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisées sont repris dans les états financiers au passif parmi les dettes commerciales courantes et non-courantes:

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Note</u>		
Cumul des : Coûts encourus		-17.039.673,94	-39.971.543,37
Bénéfices / pertes comptabilisées		-1.046.378,07	1.481.401,31
Cumul des : Facturations intermédiaires		48.278.093,36	60.681.557,50
<b>Le montant brut dû aux clients pour les travaux des contrats de construction</b>	22	<b>30.192.041,35</b>	<b>22.191.415,44</b>

Le montant des avances reçues se décompose comme suit:

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Note</u>		
Avances reçues		20.000.000,00	30.000.000,00
Intérêts capitalisés		0,00	982.738,53
Cumul des : Coûts encourus		0,00	-3.240.213,96
<b>Avances reçues des clients pour les travaux des contrats de construction</b>	22	<b>20.000.000,00</b>	<b>27.742.524,57</b>

## Note 12 - Instruments financiers dérivés

### 12.1 Instruments financiers dérivés par catégories

	31/12/2010		31/12/2011	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Swaps de taux	130.578.630,29	234.386.702,42	168.895.513,82	372.401.348,18
Swaps de devise	181.018.243,12	65.635.483,53	123.204.624,36	50.197.638,37
Swaps de pétrol	31.128,99	31.128,99	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	4.898.057,16	9.359.141,26	0,00
Autres instruments dérivés	0,00	0,00	4.759.927,51	70.000.000,00
<b>Total</b>	<b>311.628.002,40</b>	<b>304.951.372,10</b>	<b>306.219.206,95</b>	<b>492.598.986,55</b>
Moins la partie non-courante des:				
Swaps de taux	130.527.468,70	203.020.282,67	167.396.404,49	341.101.226,99
Swaps de devise	181.018.243,12	61.372.103,03	123.789.360,10	56.340.291,15
Swaps de pétrol	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	4.898.057,16	9.359.141,26	0,00
Autres instruments dérivés	0,00	0,00	4.759.927,51	47.500.000,00
	<b>311.545.711,82</b>	<b>269.290.442,86</b>	<b>305.304.833,36</b>	<b>444.941.518,14</b>
Partie courante				
Swaps de taux	51.161,59	31.366.419,75	1.499.109,33	31.300.121,19
Swaps de devise	0,00	4.263.380,50	-584.735,74	-6.142.652,78
Swaps de pétrol	31.128,99	31.128,99	0,00	0,00
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments dérivés	0,00	0,00	0,00	22.500.000,00
	<b>82.290,58</b>	<b>35.660.929,24</b>	<b>914.373,59</b>	<b>47.657.468,41</b>

L'exposition de la Société aux risques financiers est présentée dans la note 2.

## Note 13 - Autres actifs financiers

### 13.1 Autres actifs financiers: actifs financiers disponibles à la vente

		2010	2011
	<u>Note</u>		
<b>Au 1er janvier</b>		<b>61.363.045,18</b>	<b>90.469.256,47</b>
Acquisitions		29.075.287,14	58.167.656,95
Cessions		0,00	0,00
Produits d'intérêts	28.1	182.427,39	408.726,11
Intérêts reçus		-143.685,62	-417.636,40
Pertes de valeur		-7.817,62	-7.085.999,43
Ajustement à la juste valeur par les autres éléments du résultat global		0,00	1.572.295,87
<b>Au 31 décembre</b>		<b>90.469.256,47</b>	<b>143.114.299,57</b>
Partie non-courante		90.430.514,70	143.084.468,09
Partie courante		38.741,77	29.831,48

L'exposition de la Société aux risques financiers est présentée dans la note 2.

**Note 14 - Stocks**

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2011</b>
Marchandises et fournitures	8.435.468,82	8.273.133,67
Matières premières	0,00	0,00
En-cours de production	0,00	0,00
Produits finis	0,00	0,00
<b>Valeur Nette comptable</b>	<b>8.435.468,82</b>	<b>8.273.133,67</b>
Dont :		
Valeur nette comptable recouvrable dans les 12 mois	0,00	0,00
Valeur nette comptable recouvrable à plus de 12 mois	<b>8.435.468,82</b>	<b>8.273.133,67</b>

Aucune dotation ou reprise de réduction de valeur sur stocks n'a été comptabilisée dans le résultat net en 2010 et 2011.

## Note 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Note</u>		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Comptes à terme et billets de trésorerie		974.676.874,54	731.431.305,80
Comptes bancaires		7.761.563,17	86.382.438,46
Liquidités		227.554,82	221.759,67
<b>Total</b>		<b>982.665.992,53</b>	<b>818.035.503,93</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie</b>			
Découverts bancaires utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	20.1	-21,18	0,00
		<b>982.665.971,35</b>	<b>818.035.503,93</b>

L'exposition de la Société aux risques financiers est présentée dans la note 2.

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie qui n'est pas disponible pour la Société est de 278.517.711,04 EUR (402.522.345,10 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

## Note 16 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente

### 16.1 Actifs (non courants) détenus en vue de la vente et dettes directement associées

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Actifs non-courants détenus en vue de la vente</b>		
Immobilisations corporelles	414.848,04	2.690.610,16
Pertes de valeur cumulées	-247.895,21	-864.600,52
<b>Total</b>	<b>166.952,83</b>	<b>1.826.009,64</b>
<b>Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente</b>		
Provisions	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 16.2 Profits et pertes relatifs aux actifs non courants détenus en vue de la vente

	2010	2011
<b>Pertes de valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>0,00</b>	<b>247.895,21</b>
Dotations	247.895,21	616.705,31
Reprises	0,00	0,00
<b>Pertes de valeur au 31 décembre</b>	<b>247.895,21</b>	<b>864.600,52</b>

Les pertes de la période ont été enregistrées dans l'état du résultat global à la rubrique « Amortissements et pertes de valeurs sur immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement ».

## Note 17 - Capital

L'évolution du capital se présente comme suit:

	Action de 3,09866906	Action de 2,47893525	Action de jouissance	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>				
<b>CAPITAL</b>				
Nombre d'actions	185.304.705	67.601.997	20.000.000	272.906.702
Montant souscrit	574.197.956,06	167.580.973,33		741.778.929,39
Montant non appelé	0,00	0,00		0,00
<b>Total</b>	<b>574.197.956,06</b>	<b>167.580.973,33</b>		<b>741.778.929,39</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>				
<b>CAPITAL</b>				
Nombre d'actions	185.304.705	67.601.997	20.000.000	272.906.702
Montant souscrit	574.197.956,06	167.580.973,33		741.778.929,39
Montant non appelé	0,00	0,00		0,00
<b>Total</b>	<b>574.197.956,06</b>	<b>167.580.973,33</b>		<b>741.778.929,39</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>				
<b>CAPITAL</b>				
Nombre d'actions	185.304.705	67.601.997	20.000.000	272.906.702
Montant souscrit	574.197.956,06	167.580.973,33		741.778.929,39
Montant non appelé	0,00	0,00		0,00
<b>Total</b>	<b>574.197.956,06</b>	<b>167.580.973,33</b>		<b>741.778.929,39</b>

Chaque action émise par la SNCB-Holding donne droit à un vote à l'assemblée générale, sauf les actions de jouissance pour lesquelles un droit de vote est représenté par 10 actions.

L'Etat possède directement et indirectement 99,87% des droits de vote.

## Note 18 - Dettes pour avantages au personnel

### 18.1 Dettes pour avantages au personnel

La dette pour les avantages au personnel reconnue à l'état de la situation financière s'analyse comme suit:

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Dettes inscrites à l'état de la situation financière au titre :</b>		
Avantages postérieurs à l'emploi	382.028.569,96	366.411.982,10
Autres avantages à long terme	767.668,06	867.071,66
Indemnités de fin de contrat de travail	95.924.491,05	90.397.058,36
<b>Total des dettes inscrites à l'état de la situation financière:</b>	<b>478.720.729,07</b>	<b>457.676.112,12</b>
- dont courant	34.497.379,44	30.564.549,81
- dont non-courant	444.223.349,63	427.111.562,31

#### 18.1.1 Description des avantages au personnel

Les régimes à prestations définies répartissent les risques entre des entités qui sont soumises à un contrôle commun, à savoir l'Etat belge. Le cadre légal et réglementaire réglant le statut du personnel au sein du Groupe SNCB prévoit que la SNCB-Holding est l'employeur unique de l'ensemble du personnel occupé au sein du Groupe SNCB. Quant à Infrabel, SNCB et SNCB Logistics, elles disposent du personnel nécessaire à l'accomplissement de leur mission, mis à leur disposition par la SNCB-Holding. Il n'y a ni accord contractuel ni politique constante de facturer aux entités individuelles du Groupe le coût net des prestations définies mesuré selon IAS 19. Aussi, le coût net des prestations définies est comptabilisé dans les états financiers individuels de la SNCB-Holding qui est « légalement l'employeur qui finance le régime ». Les autres entités du groupe doivent comptabiliser, dans leurs états financiers individuels, un coût égal à leur cotisation exigible pour la période.

##### a. Avantages postérieurs à l'emploi

Les différents avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel sont les suivants:

##### 1. Cotisation patronale à la Caisse de Solidarité Sociale

Les agents statutaires pensionnés, ainsi que leurs ayants droit (enfants et conjoint) et les ayants droit des agents décédés, sont couverts par la Caisse de Solidarité Sociale. Cette Caisse est partiellement financée par la Société qui verse une cotisation exprimée en pourcentage des pensions reçues.

##### 2. Couverture hospitalisation

Dans le cadre du protocole d'accord social 2008-2010, il a été convenu que la Société poursuive le financement des primes d'une assurance collective qui couvre les frais liés à une hospitalisation en chambre à deux lits. Cette couverture s'applique aux agents statutaires en activité de service ou pensionnés, ainsi qu'à leurs ayants-droit (enfants, conjoint)

affiliés au Fonds des Œuvres Sociales. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la couverture s'applique également aux agents contractuels en activité. Un nouveau contrat d'assurance hospitalisation a été négocié pour une durée de 2 ans, prenant cours le 1<sup>er</sup> janvier 2012, et renouvelable à partir de 2014. Ce contrat prévoit des primes fortement diminuées par rapport au contrat précédent, avec couverture inchangée.

### *3. Prestations en cas d'accident du travail*

Etant donné que le personnel statutaire ne bénéficie pas du système légal de couverture en cas d'accident du travail, un système propre à la Société a été instauré. Ainsi, les membres du personnel et leurs ayants droit bénéficient d'indemnités en cas d'accident du travail, en ce compris les accidents survenant sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail, et les maladies professionnelles. Les indemnités comprennent des remboursements de soins médicaux, des rentes viagères dont le montant dépend du niveau d'incapacité de travail, et de rentes et indemnités aux ayants droit en cas de décès suite à un accident de travail. Certaines rentes sont indexées.

### *4. Cotisation patronale au fonds syndical*

Dans le cadre de l'accord syndical 2003-2008 conclu avec les organisations reconnues, la Société verse auxdites organisations un montant annuel de 10 EUR par affilié pensionné de la Société.

### *5. Plans de pension*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'Etat a repris les obligations assumées auparavant par le consortium en matière de pensions du personnel statutaire. L'obligation de la Société se limite désormais au versement de la cotisation patronale à l'Etat. En ce qui concerne le personnel contractuel, un plan de pension du type « cotisations définies » est applicable pour un nombre très limité de personnes.

A l'exception de la couverture hospitalisation qui est assurée auprès d'une compagnie d'assurance, les avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préfinancés dans un véhicule de financement externe et n'ont donc aucun actif de couverture.

## **b. Avantages à long terme**

Les différents avantages à long terme accordés au personnel sont les suivants:

### *1. Primes d'ancienneté*

Des décorations civiques sont versées au personnel après un certain nombre d'années de service.

### *2. Jours de congé liés à l'âge*

Des jours de congé additionnels sont octroyés au personnel statutaire à 45 et 50 ans. Une dette correspondante est déterminée uniquement pour la population pour laquelle des prestations doivent être assurées.

### *3. Congé de disponibilité*

Sous certaines conditions, des congés de disponibilité peuvent être accordés pour une période allant de un à trois ans. Une indemnité sera versée aux agents concernés.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages.

### c. Avantages de fin de contrat de travail

Les différents avantages de fin de contrat de travail accordés au personnel sont les suivants:

#### 1. Interruption de carrière à temps partiel et à temps plein

Les membres du personnel statutaire peuvent bénéficier de « préretraites » instaurées par différents systèmes. Ces systèmes s'appliquent à certaines catégories de personnel et prévoient, pour les personnes qui ont atteint un âge minimum, des allocations complémentaires compensant partiellement la perte de temps de travail.

#### 2. Prépensions conventionnelles des agents temporaires

Un système de prépension conventionnelle est applicable aux agents temporaires. Il s'agit d'un système fermé qui s'éteindra en 2012.

#### 3. Système de temps partiel

Des systèmes de compensation en cas de temps partiel existent pour certaines catégories de personnel ne pouvant bénéficier du congé de préretraite. Il s'agit de régimes volontaires de travail à temps partiel, prévoyant une allocation complémentaire compensant partiellement la perte de temps de travail.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages.

### 18.1.2 Dettes pour avantages au personnel

Les montants reconnus à l'état de la situation financière pour l'ensemble des avantages accordés au personnel sont les suivants:

	31/12/2010				31/12/2011			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total
<b>Situation du régime [déficit / (excédent)]</b>								
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture (+)	382.028.569,96	767.668,06	95.924.491,05	478.720.729,07	366.411.982,10	867.071,66	90.397.058,36	457.676.112,12
Juste valeur des actifs du régime à la clôture (-)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>382.028.569,96</b>	<b>767.668,06</b>	<b>95.924.491,05</b>	<b>478.720.729,07</b>	<b>366.411.982,10</b>	<b>867.071,66</b>	<b>90.397.058,36</b>	<b>457.676.112,12</b>
<b>Passif / (actif) net à l'état de la situation financière</b>								
Coût des services passés non comptabilisé [coût (-) / profit (+)]	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart actuariels non comptabilisés [gains (+) / pertes (-)]	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant non comptabilisé à l'actif du fait de la limite établie par le paragraphe 58(b)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>382.028.569,96</b>	<b>767.668,06</b>	<b>95.924.491,05</b>	<b>478.720.729,07</b>	<b>366.411.982,10</b>	<b>867.071,66</b>	<b>90.397.058,36</b>	<b>457.676.112,12</b>
<b>Valeur actuelle de l'obligation à la clôture :</b>								
Pour les régimes non financés (+)	382.028.569,96	767.668,06	95.924.491,05	478.720.729,07	366.411.982,10	867.071,66	90.397.058,36	457.676.112,12
Pour les régimes intégralement ou partiellement financés (+)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>382.028.569,96</b>	<b>767.668,06</b>	<b>95.924.491,05</b>	<b>478.720.729,07</b>	<b>366.411.982,10</b>	<b>867.071,66</b>	<b>90.397.058,36</b>	<b>457.676.112,12</b>

Les montants relatifs aux plans du type « prestations définies », reconnus à l'état du résultat global se décomposent comme suit:

	31/12/2010				31/12/2011				
	Notes	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total
<b>Charge totale</b>									
Coût des services rendus au cours de l'exercice (+)		11.568.086,77	40.704,82	2.458.921,62	14.067.713,21	9.659.585,02	157.144,54	4.309.669,30	14.126.398,86
Coût financier (+)		16.998.985,16	26.712,87	3.074.030,66	20.099.728,69	17.459.358,52	24.736,29	2.654.341,68	20.138.436,49
Rendement attendu des actifs du régime (-)		-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des écarts actuariels [ perte (+) / gain (-) ]		-	64.596,80	- 2.184.624,02	- 2.120.027,22	-	53.746,57	2.915.104,13	2.968.850,70
Amortissement du coût des services passés [ coût (+) / profit (-) ]		-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des réductions ou liquidations		221.173,56	- 6.572,77	- 369.604,84	- 155.004,05	-	-	-	-
Effet de la limite du paragraphe 58(b)		-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Charge totale [ charge (+) / profit (-) ]</b>		<b>28.788.245,49</b>	<b>#####</b>	<b>2.978.723,42</b>	<b>31.892.410,63</b>	<b>27.118.943,54</b>	<b>235.627,40</b>	<b>9.879.115,11</b>	<b>37.233.686,05</b>
dont :									
comptabilisé en frais de personnel	27.1	<b>11.789.260,33</b>	<b>98.728,85</b>	<b>- 95.307,24</b>	<b>11.792.681,94</b>	<b>9.659.585,02</b>	<b>210.891,11</b>	<b>7.224.773,43</b>	<b>17.095.249,56</b>
comptabilisé en charges financières	28.2	<b>16.998.985,16</b>	<b>26.712,87</b>	<b>3.074.030,66</b>	<b>20.099.728,69</b>	<b>17.459.358,52</b>	<b>24.736,29</b>	<b>2.654.341,68</b>	<b>20.138.436,49</b>
comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		<b>- 4.304.446,85</b>	-	-	<b>- 4.304.446,85</b>	<b>- 22.931.355,07</b>	-	-	<b>- 22.931.355,07</b>

La Société a choisi de reconnaître les gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du résultat global. Les gains et pertes actuariels des autres avantages sont comptabilisés dans le résultat net.

Le total des primes versées par la Société dans le cadre des plans du type « cotisations définies » s'élève à 467.227,96 EUR en 2011 (2010: 397.853,30 EUR).

Les mouvements de la valeur actuelle de l'obligation et de la juste valeur des actifs pendant la période peuvent être résumés comme suit:

	31/12/2010				31/12/2011			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total
<b>Valeur actuelle de l'obligation</b>								
<b>Au 1er janvier (+)</b>	<b>377.486.522,00</b>	<b>779.301,67</b>	<b>110.483.724,58</b>	<b>488.749.548,25</b>	382.028.569,96	767.668,06	95.924.491,05	<b>478.720.729,07</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice (+)	11.568.086,77	40.704,82	2.458.921,62	14.067.713,21	9.659.585,02	157.144,54	4.309.669,30	14.126.398,86
Coût financier (+)	16.998.985,16	26.712,87	3.074.030,66	20.099.728,69	17.459.358,52	24.736,29	2.654.341,68	20.138.436,49
Coût des services passés [ coût (+) / profit (-) ]	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotisations effectuées par les participants au régime (+)	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées (-)	- 19.941.750,68	-137.075,33	- 17.537.956,95	<b>- 37.616.782,96</b>	- 19.804.176,33	- 136.223,80	- 15.406.547,80	<b>- 35.346.947,93</b>
Écarts actuariels [ perte (+) / gain (-) ]	- 4.304.446,85	64.596,80	- 2.184.624,02	<b>- 6.424.474,07</b>	- 22.931.355,07	53.746,57	2.915.104,13	<b>- 19.962.504,37</b>
Réductions	221.173,56	- 6.572,77	- 369.604,84	<b>- 155.004,05</b>	-	-	-	-
Liquidations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre (+)</b>	<b>382.028.569,96</b>	<b>767.668,06</b>	<b>95.924.491,05</b>	<b>478.720.729,07</b>	<b>366.411.982,10</b>	<b>867.071,66</b>	<b>90.397.058,36</b>	<b>457.676.112,12</b>

	31/12/2010				31/12/2011			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total
<b>Juste valeur des actifs du régime</b>								
<b>Au 1er janvier (+)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotisations effectuées/ prestations versées par l'employeur (+)	19.941.750,68	137.075,33	17.537.956,95	37.616.782,96	19.804.176,33	136.223,80	15.406.547,80	35.346.947,93
Cotisations effectuées par les participants au régime (+)	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées (-)	- 19.941.750,68	-137.075,33	-17.537.956,95	<b>- 37.616.782,96</b>	-19.804.176,33	-136.223,80	-15.406.547,80	<b>- 35.346.947,93</b>
Écarts actuariels [ perte (-) / gain (+) ]	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidations	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre (+)</b>	-	-	-	-	-	-	-	-

La réconciliation à l'état de la situation financière se présente comme suit:

	31/12/2010				31/12/2011			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total
<b>Situation du régime</b>								
Valeur actuelle de l'obligation au 1er janvier (+)	377.486.522,00	779.301,67	110.483.724,58	488.749.548,25	382.028.569,96	767.668,06	95.924.491,05	478.720.729,07
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier (-)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>377.486.522,00</b>	<b>779.301,67</b>	<b>110.483.724,58</b>	<b>488.749.548,25</b>	<b>382.028.569,96</b>	<b>767.668,06</b>	<b>95.924.491,05</b>	<b>478.720.729,07</b>
Coût des services passés non comptabilisé [coût (-) / profit (+)]	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant non comptabilisé à l'actif du fait de la limite établie par le paragraphe 58(b)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif / (actif) net à l'état de la situation financière</b>								
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>377.486.522,00</b>	<b>779.301,67</b>	<b>110.483.724,58</b>	<b>488.749.548,25</b>	<b>382.028.569,96</b>	<b>767.668,06</b>	<b>95.924.491,05</b>	<b>478.720.729,07</b>
Charge totale comptabilisée dans les états financiers [ charge (+) / profit (-) ]	28.788.245,49	125.441,72	2.978.723,42	31.892.410,63	27.118.943,54	235.627,40	9.879.115,11	37.233.686,05
Perte / (gain) actuariel reconnu dans les autres éléments du résultat global	- 4.304.446,85	-	-	- 4.304.446,85	- 22.931.355,07	-	-	- 22.931.355,07
Cotisations effectuées ou prestations versées directement par l'employeur (-)	- 19.941.750,68	-137.075,33	- 17.537.956,95	- 37.616.782,96	- 19.804.176,33	- 136.223,80	- 15.406.547,80	- 35.346.947,93
<b>Au 31 décembre</b>	<b>382.028.569,96</b>	<b>767.668,06</b>	<b>95.924.491,05</b>	<b>478.720.729,07</b>	<b>366.411.982,10</b>	<b>867.071,66</b>	<b>90.397.058,36</b>	<b>457.676.112,12</b>
<b>Montant cumulé des gains et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>- 4.304.446,85</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 4.304.446,85</b>	<b>- 27.235.801,92</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 27.235.801,92</b>

Pour l'année 2012, la Société estime que les cotisations et les prestations versées directement seront de 16,2 millions EUR pour les avantages postérieurs à l'emploi, de 0,1 million EUR pour les avantages à long terme et de 14,2 millions EUR pour les avantages de fin de contrat de travail.

L'historique de l'obligation et des actifs à la clôture, ainsi que des gains et pertes actuariels d'expérience, est présentée ci-dessous:

	31/12/2010				31/12/2011			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Fin de contrat de travail	Total
<b>Situation du régime</b>								
Valeur actuelle de l'obligation (+)	382.028.569,96	767.668,06	95.924.491,05	478.720.729,07	366.411.982,10	867.071,66	90.397.058,36	457.676.112,12
Juste valeur des actifs du régime (-)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Situation du régime [déficit / excédent]</b>	<b>382.028.569,96</b>	<b>767.668,06</b>	<b>95.924.491,05</b>	<b>478.720.729,07</b>	<b>366.411.982,10</b>	<b>867.071,66</b>	<b>90.397.058,36</b>	<b>457.676.112,12</b>
<b>Total (gain) / perte sur la valeur actuelle de l'obligation</b>								
(Gain) / perte dû aux changements d'hypothèses	- 1.518.222,79	8.449,61	575.901,70	- 933.871,48	52.155.541,00	7.980,02	1.262.326,90	53.425.847,92
(Gain) / perte d'expérience	- 2.786.224,06	56.147,19	- 2.760.525,72	- 5.490.602,59	- 75.086.896,07	45.766,55	1.652.777,23	- 73.388.352,29
<b>Total (gain) / perte sur la valeur actuelle de l'obligation</b>	<b>- 4.304.446,85</b>	<b>64.596,80</b>	<b>- 2.184.624,02</b>	<b>- 6.424.474,07</b>	<b>- 22.931.355,07</b>	<b>53.746,57</b>	<b>2.915.104,13</b>	<b>- 19.962.504,37</b>
<b>Rendement réel sur les actifs du régime</b>								
Rendement attendu sur les actifs du régime (+)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gain / (perte) d'expérience sur les actifs du régime	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Rendement réel sur les actifs du régime</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 18.2 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous:

	31/12/2010	31/12/2011
Taux d'actualisation	0% - 4,80%	0% - 3,53%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	0,00%	0,00%
Taux d'augmentation des salaires (au-delà de l'inflation)	N/A	N/A
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	2,00%
Tables de mortalité	MR/FR	MR/FR
Tables de sortie	N/A	N/A
Taux d'invalidité	N/A	N/A

Au 31 décembre, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les engagements est déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements.

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles belges et sur l'expérience observée au sein du Groupe. L'hypothèse d'augmentation des frais médicaux (inflation comprise) a été déterminée sur base du contrat en vigueur. Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation de la Société.

L'effet d'une variation de 1% de l'hypothèse d'augmentation des frais médicaux est présenté ci-dessous:

	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
Effet sur le total du coût des services et du coût financier	1.284.165,93	-1.034.316,97
Effet sur la valeur actuelle de l'obligation	12.128.104,92	-9.768.445,33

## Note 19 - Provisions

Les mouvements des années 2010 et 2011 se synthétisent comme suit:

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Restructuration	Autres provisions	Total 2010
<b>Au 1er janvier 2010</b>	68.135.685,55	77.259.700,41	135.000.000,00	8.640.522,72	289.035.908,68
Comptabilisé à l'état du résultat global :					
Dotations de l'exercice	25.278.264,00	26.549.565,95	0,00	442.644,24	52.270.474,19
Utilisations de l'exercice	-2.242.658,05	-4.032.217,28	0,00	-66.601,01	-6.341.476,34
Reprises de l'exercice	-52.664.568,31	-9.707.749,66	-41.990.000,00	0,00	-104.362.317,97
Changement de taux	389.474,23	2.371.234,45	0,00	0,00	2.760.708,68
Passage du temps	1.061.327,22	2.222.964,24	0,00	0,00	3.284.291,46
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>39.957.524,64</b>	<b>94.663.498,11</b>	<b>93.010.000,00</b>	<b>9.016.565,95</b>	<b>236.647.588,70</b>
<u>Dont:</u>					
Non-courant	25.320.030,19	88.896.873,54	93.010.000,00	0,00	207.226.903,73
Courant	14.637.494,45	5.766.624,57	0,00	9.016.565,95	29.420.684,97

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Restructuration	Autres provisions	Total 2011
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	39.957.524,64	94.663.498,11	93.010.000,00	9.016.565,95	236.647.588,70
Comptabilisé à l'état du résultat global :					
Dotations de l'exercice	4.118.283,25	1.804.149,03	0,00	0,00	5.922.432,28
Utilisations de l'exercice	-2.793.104,39	-1.375.866,73	-27.903.000,00	-2.781.099,95	-34.853.071,07
Reprises de l'exercice	-6.709.983,12	-1.391.238,71	-65.107.000,00	0,00	-73.208.221,83
Changement de taux	478.189,53	3.480.295,73	0,00	0,00	3.958.485,26
Passage du temps	546.504,38	2.425.688,03	0,00	0,00	2.972.192,41
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>35.597.414,29</b>	<b>99.606.525,46</b>	<b>0,00</b>	<b>6.235.466,00</b>	<b>141.439.405,75</b>
<u>Dont:</u>					
Non-courant	19.866.378,84	88.370.187,07	0,00	0,00	108.236.565,91
Courant	15.731.035,45	11.236.338,39	0,00	6.235.466,00	33.202.839,84

La provision pour restructuration au 31 décembre 2010 de 93.010.000,00 EUR concerne la perte de valeur attendue relative à l'obligation d'acquisition de parts dans le capital de la SNCB et des prêts subordonnés à la SNCB dans le cadre de l'accord avec l'Union Européenne concernant la restructuration de SNCB Logistics. En 2011, le solde de cette provision est repris lors de la conclusion le 1<sup>er</sup> février 2011 d'une Convention d'actionnaires contenant une obligation d'achat de parts de la SNCB et des prêts subordonnés à la SNCB, comptabilisée en tant qu'instrument financier dérivé passif non-courant au 31 décembre 2011.

Les autres provisions concernent les provisions pour mise en liquidation.

## Note 20 - Dettes financières

### 20.1 Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêt et évalués au coût amorti conclus par la Société. Pour plus d'informations sur l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt, au risque de change et de liquidité, nous renvoyons le lecteur à la note 2. Les termes et échéanciers de remboursement de dettes sont documentés à la note 2.2.4.

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Notes</u>		
<b>Dettes financières - non-courantes</b>			
Emprunts bancaires		2.144.406.854,09	2.379.804.600,64
Emprunts obligataires		784.346.202,39	865.204.373,60
Dettes de location-financement	20.2	11.857.767,03	10.767.166,47
Autres dettes financières		1.385.488.960,31	1.327.879.502,01
<b>Total</b>		<b>4.326.099.783,82</b>	<b>4.583.655.642,72</b>
<b>Dettes financières - courantes</b>			
Découverts bancaires	15	21,18	0,00
Emprunts bancaires		207.276.558,83	333.366.209,89
Emprunts obligataires		110.928.700,88	9.949.018,33
Dettes de location-financement	20.2	871.080,68	926.271,97
Autres dettes financières		1.148.364.617,15	810.685.811,89
<b>Total</b>		<b>1.467.440.978,72</b>	<b>1.154.927.312,08</b>
<b>Total dettes financières</b>		<b>5.793.540.762,54</b>	<b>5.738.582.954,80</b>

La juste valeur des dettes financières est reprise dans la note 2.

## 20.2 Dettes financières relatives aux contrats de location-financement

Les échéances des dettes relatives aux contrats de location-financement sont les suivantes:

	A moins d'un an	Entre un an et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2010</b>				
Paievements minimaux futurs	1.672.828,36	6.925.572,82	9.525.663,30	18.124.064,48
Intérêts / charges futures d'intérêts sur contrats	-801.747,68	-2.744.884,65	-1.848.584,44	-5.395.216,77
<b>Total</b>	<b>871.080,68</b>	<b>4.180.688,17</b>	<b>7.677.078,86</b>	<b>12.728.847,71</b>
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2011</b>				
Paievements minimaux futurs	1.672.828,36	6.691.313,44	7.852.834,94	16.216.976,74
Intérêts / charges futures d'intérêts sur contrats	-746.556,39	-2.347.405,83	-1.429.576,08	-4.523.538,30
<b>Total</b>	<b>926.271,97</b>	<b>4.343.907,61</b>	<b>6.423.258,86</b>	<b>11.693.438,44</b>

Les loyers conditionnels comptabilisés en résultat au titre de contrats de location-financement s'élèvent à 365.978,85 EUR (2010: 326.778,28 EUR) et concernent des indexations.

Les engagements en matière de loyers minima futurs exigibles en vertu des contrats de locations simples non - résiliables sont repris à la note 33.

## Note 21 - Actifs / passifs d'impôts différés

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Impôts courants</b>		
Créances d'impôt courant	0,00	0,00
Dettes d'impôt courant	0,00	0,00
<b>Situation nette d'impôts courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôts différés</b>		
Actifs d'impôt différé	124.071.843,48	158.567.256,16
Passifs d'impôt différé	0,00	0,00
<b>Situation nette d'impôts différés</b>	<b>124.071.843,48</b>	<b>158.567.256,16</b>

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Actifs d'impôts différés</b>		
Au 1er janvier	101.639.086,00	124.071.843,48
Impôts imputés en résultat net	21.415.721,28	55.444.327,08
Impôts imputés aux autres éléments du résultat global	1.017.036,20	-20.948.914,40
<b>Au 31 décembre</b>	<b>124.071.843,48</b>	<b>158.567.256,16</b>

Le montant total des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées, pour lesquelles des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés est de 2.955.399,96 EUR (2.775.901,58 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

	Etat de la situation financière		Par le résultat net		Par les autres éléments du résultat global	
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011
<b>Impôts différés actifs :</b>						
Pertes fiscales récupérables	121.805.540,00	131.020.927,78	6.934.063,30	14.811.851,73	329.299,83	-5.596.464,60
Dettes pour avantages au personnel	29.922.875,75	35.028.714,73	-3.542.799,04	8.206.593,55	-168.248,12	-3.100.754,12
Réduction de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs	1.782.913,35	1.782.913,13	-1.447.997,03	0,00	-68.765,62	0,00
Instruments financiers à la juste valeur	921.830,80	20.945.034,17	19.078.638,15	32.183.207,84	906.047,73	-12.160.004,49
Autres différences temporaires	0,00	0,00	393.815,90	0,00	18.702,38	0,00
<b>Impôts différés actifs bruts</b>	<b>154.433.159,90</b>	<b>188.777.589,80</b>				
<b>Impôts différés passifs :</b>						
Réserves immunisées	30.361.316,42	30.210.333,64	0,00	242.673,95	0,00	-91.691,18
<b>Impôts différés passifs bruts</b>	<b>30.361.316,42</b>	<b>30.210.333,64</b>				
Charge / (produits) d'impôts différés			21.415.721,28	55.444.327,08	1.017.036,20	-20.948.914,40
<b>Situation nette d'impôts différés</b>	<b>124.071.843,48</b>	<b>158.567.256,16</b>				

Des actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales récupérables et aux crédits d'impôts sont comptabilisés pour autant que leur récupération soit probable. La Société n'a pas comptabilisé des actifs d'impôts différés de 983.098.050,60 EUR au 31 décembre 2011 (1.037.901.949,09 EUR au 31 décembre 2010) relatifs aux pertes fiscales récupérables de 2.534.586.986,22 EUR (2010: 2.785.146.606,41 EUR) et aux crédits d'impôts de 357.728.549,53 EUR (2010: 357.728.549,53 EUR). Les pertes fiscales récupérables et les crédits d'impôts sont illimités dans le temps.

## Note 22 - Dettes commerciales

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Note</u>		
<b>Dettes commerciales - non-courantes</b>			
Avances reçues relatives aux contrats de construction	11	20.000.000,00	27.742.524,57
<b>Total</b>		<b>20.000.000,00</b>	<b>27.742.524,57</b>
<b>Dettes commerciales - courantes</b>			
Fournisseurs hors parties liées		158.805.404,16	145.663.254,63
Fournisseurs parties liées		86.087.029,09	88.003.692,43
Montants relatifs aux contrats de construction	11	30.192.041,35	22.191.415,44
<b>Total</b>		<b>275.084.474,60</b>	<b>255.858.362,50</b>
<b>Total dettes commerciales</b>		<b>295.084.474,60</b>	<b>283.600.887,07</b>

**Note 23 - Dettes sociales**

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2011</b>
Précompte retenu	43.086.756,48	43.800.398,66
ONSS	27.696.172,02	26.340.509,14
Rémunérations	251.354.106,23	254.692.026,05
Pécules de vacances	101.467.250,51	102.592.421,92
Autres dettes sociales	128.813.120,64	107.286.038,03
<b>Total</b>	<b>552.417.405,88</b>	<b>534.711.393,80</b>
<b>Dont :</b>		
Dettes sociales échues	119.971,68	1.523.610,76
Dettes sociales non échues	552.297.434,20	533.187.783,04

## Note 24 - Subsidies

### 24.1 Subsidies en capital

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Subsidies en capital</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	1.105.357.287,29	1.224.114.100,10
Nouveaux subsidies	202.239.562,69	145.171.238,43
Affectés aux immobilisations corporelles in incorporelles	-80.760.231,80	-73.878.201,07
Autres mouvements	-2.722.518,08	-3.859.000,75
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1.224.114.100,10</b>	<b>1.291.548.136,71</b>
<b>Dont:</b>		
Non-courant	1.156.643.412,08	1.220.260.140,09
Courant	67.470.688,02	71.287.996,62

### 24.2 Subsidies d'exploitation

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Subsidies d'exploitation à recevoir</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	68.932.981,96	74.141.296,34
Nouveaux subsidies	218.311.272,26	222.000.800,32
Encaissements	-212.765.000,00	-219.233.000,00
Autres mouvements par le résultat net	-337.957,88	-596.296,34
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>74.141.296,34</b>	<b>76.312.800,32</b>

Les subsidies d'exploitation comprennent les allocations de base, de formation, de sécurité de l'Etat, ainsi que le plan de relance économique.

### 24.3 Subsidies financiers

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Subsidies financiers à recevoir</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	14.669.479,41	14.616.123,44
Nouveaux subsidies	29.526.607,25	29.135.723,69
Encaissements	-29.579.963,22	-29.476.000,41
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>14.616.123,44</b>	<b>14.275.846,72</b>

## Note 25 - Autres dettes

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Autres dettes - non-courantes</b>		
Dettes envers les sociétés du Groupe	38.869.039,85	54.424.851,15
TVA, impôts et précomptes à payer	0,00	0,00
Fonds gérés pour compte de tiers	232.922.020,15	163.925.315,36
Commissions opérations financement alternatif reçues à reporter	115.648.876,22	106.389.931,13
<b>Total</b>	<b>387.439.936,22</b>	<b>324.740.097,64</b>
<b>Autres dettes - courantes</b>		
Produits à reporter (hors commissions opérations financements alternatifs)	3.641.856,76	6.495.584,89
Charges à imputer	1.696.909,32	7.497.262,33
Dettes envers sociétés du Groupe	120.868.731,24	21.037.971,19
TVA, impôts et précomptes à payer	35.931.956,29	27.158.789,43
Fonds gérés pour compte de tiers	432.508.000,00	340.714.000,00
Commissions opérations financement alternatif reçues à reporter	10.693.970,83	9.936.289,07
Autres dettes	6.998.530,92	6.424.220,00
<b>Total</b>	<b>612.339.955,36</b>	<b>419.264.116,91</b>
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>999.779.891,58</b>	<b>744.004.214,55</b>

## Note 26 - Produits et charges d'exploitation

### 26.1 Produits d'exploitation

#### 26.1.1 Chiffre d'affaires

	31/12/2010	31/12/2011
Produits des contrats de construction	92.188.359,54	78.465.229,01
Locations immobilières et fournitures d'énergie	96.475.317,72	106.301.383,68
Mise à disposition du personnel	1.861.432.626,90	1.854.632.571,12
Divers	215.952.687,49	198.721.993,81
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>2.266.048.991,65</b>	<b>2.238.121.177,62</b>

#### 26.1.2 Autres produits d'exploitation

	31/12/2010	31/12/2011
Commissions relatives aux opérations de financement alternatif	12.804.819,49	10.693.970,83
Plus-value sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	13.359.442,57	34.649.876,20
Correction exercice antérieur (stock à pieds d'oeuvre en 2010)	7.413.153,76	154.217,36
Reprise en inventaire d'immobilisations	0,00	5.951.718,53
Récupération dommages	752.595,67	3.540.255,62
Gestion RER - Pensions - ONAFTS	2.628.657,25	2.466.706,29
Autres	3.689.078,61	3.431.380,82
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>40.647.747,35</b>	<b>60.888.125,65</b>

## 26.2 Charges d'exploitation

### 26.2.1 Services et biens divers

	31/12/2010	31/12/2011
Loyers et charges locatives	14.853.276,80	19.919.692,40
Entretiens et réparations	37.884.299,22	39.530.568,03
Fournitures	39.951.677,10	42.615.819,13
Assurances et Indemnités payées à des tiers	2.696.190,26	3.972.884,37
Dépenses de notoriété	4.284.927,53	4.446.241,04
Commissions et royalties	4.443.702,47	6.011.834,74
Analyse et expertise	4.007.837,78	4.872.943,64
Rétributions de tiers	135.943.483,24	105.257.872,82
Dons et libéralités	598.270,15	455.863,32
Provisions pour litiges juridiques	-28.863.444,90	-7.687.714,68
Provisions environnement	15.180.833,46	2.517.339,32
Autres frais	40.466.549,10	29.337.804,30
<b>Total services et biens divers</b>	<b>271.447.602,21</b>	<b>251.251.148,43</b>

### 26.2.2 Autres charges d'exploitation

	31/12/2010	31/12/2011
Taxes et précomptes	1.438.633,05	739.515,62
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs	4.022.533,76	4.613.144,92
Réductions de valeur sur commandes en cours	50.260,83	2.256.279,77
Moins-values sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	3.887.647,68	14.599,73
Autres charges d'exploitation	1.664.407,50	1.866.036,51
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>11.063.482,82</b>	<b>9.489.576,55</b>

## Note 27 - Frais de personnel

### 27.1 Frais de personnel

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Note</u>		
Salaires, rémunérations et autres avantages à court terme		1.738.283.059,03	1.727.420.153,55
Charges de sécurité sociale		382.631.676,47	346.650.996,55
Avantages de type cotisations définies		397.853,30	467.227,96
Avantages postérieurs à l'emploi	18	11.789.260,33	9.659.585,02
Autres avantages à long terme	18	98.728,85	210.891,11
Indemnités de fin de contrat de travail	18	-95.307,24	7.224.773,43
Autres		10.757.602,60	9.950.915,08
<b>Total Frais de Personnel</b>		<b>2.143.862.873,34</b>	<b>2.101.584.542,70</b>

La charge financière relative aux avantages au personnel est enregistrée en résultats financiers - cfr. note 28.

### 27.2 Effectif du personnel

	31/12/2010	31/12/2011
<b>A. Travaileurs du personnel</b>		
<b>Effectif moyen du personnel (en E T P)</b>		
Ouvriers	20.788,4	20.135,0
Employés	15.589,7	15.254,3
Personnel de direction	778,9	745,6
Autres	0,0	0,0
<b>B. Intérimaires</b>		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	23,0	21,5
Frais pour l'entreprise	917.037,17	828.093,22
<b>C. Personnes mises à la disposition</b>		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	0,0	0,0
Frais pour l'entreprise	0,0	0,0

## Note 28 - Produits et charges financiers

### 28.1 Produits financiers

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Note</u>		
Produits d'intérêt sur :			
actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance non dépréciés		4.257.039,86	9.473.766,64
actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance dépréciés		0,00	0,00
prêts et créances non dépréciés		48.985.318,41	57.316.371,42
prêts et créances dépréciés		428.643,10	791.141,16
actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net		49.228.660,94	39.827.872,71
actifs financiers disponibles à la vente	13.1	182.427,39	408.726,11
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net		18.607.091,39	57.978.288,90
Variation de juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net		71.086.976,70	11.592.279,12
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés		54.383.818,87	132.912.099,82
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat net		0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur des actifs financiers disponibles à la vente		0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance		0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur des prêts et créances		2.936.330,31	0,00
Gains de change		39.658.036,89	9.153.026,47
Gains sur cessions des prêts et créances		0,00	0,00
Dividendes perçus		16.898.883,81	6.853.071,54
Autres produits financiers		23.746.797,74	16.332.235,94
<b>Total produits financiers</b>		<b>330.400.025,41</b>	<b>342.638.879,83</b>

## 28.2 Charges financières

		31/12/2010	31/12/2011
	<u>Notes</u>		
Charge d'intérêt sur:			
dettes financières au coût amorti		78.787.512,36	101.169.510,46
passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat		116.984.840,89	95.332.504,26
dettes de location-financement		648.535,03	877.516,23
dettes pour avantages au personnel	18.1.2	20.099.728,69	20.138.436,49
provisions	19	3.284.291,46	2.972.192,41
Intérêts intercalaires activés		-349.871,69	-506.988,84
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net		9.028.307,65	15.651.550,53
Variation de juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net		49.476.267,54	70.095.118,75
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés		161.459.361,34	282.301.396,47
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat net		0,00	0,00
Pertes de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	13.1	7.817,62	7.085.999,43
Pertes de valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance			0,00
Pertes de valeur des prêts et créances		12.348.937,30	0,00
Pertes sur cessions des prêts et créances			0,00
Pertes de change		39.002.612,89	8.327.848,40
Autres charges financières		-72.499.163,38	-110.497.613,38
<b>Total charges financières</b>		<b>418.279.177,70</b>	<b>492.947.471,21</b>

## Note 29 - Charges d'impôt sur le résultat global

Les tableaux ci-dessous présentent une réconciliation entre la charge d'impôts (le crédit) sur le résultat global avant impôts au taux d'imposition statutaire belge et la charge d'impôts (le produit) sur le résultat global au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 au taux effectif d'imposition de la Société:

31/12/2010	Résultat global	Résultat net	Autres éléments du résultat global
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-249.078.030,66</b>	<b>-253.382.477,51</b>	<b>4.304.446,85</b>
Impôts calculés sur base du taux d'imposition (33,99%)	84.661.622,62	86.124.704,11	-1.463.081,49
Effet des dépenses non déductibles fiscalement	-123.002.239,90	-123.002.239,90	0,00
Revenus définitivement taxés	5.456.734,08	5.456.734,08	0,00
Autres résultats non taxables	-472.967,34	-423.745,90	-49.221,44
Comptabilisation d'actifs d'impôts préalablement pas comptabilisé	55.789.608,02	53.260.268,89	2.529.339,13
<b>(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global</b>	<b>22.432.757,48</b>	<b>21.415.721,28</b>	<b>1.017.036,20</b>

31/12/2011	Résultat global	Résultat net	Autres éléments du résultat global
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-75.082.943,23</b>	<b>-99.586.594,17</b>	<b>24.503.650,94</b>
Impôts calculés sur base du taux d'imposition (33,99%)	25.520.692,40	33.849.483,36	-8.328.790,95
Effet des dépenses non déductibles fiscalement	-68.201.253,86	-68.201.253,86	0,00
Revenus définitivement taxés	2.209.815,78	2.209.815,78	0,00
Autres résultats non taxables	20.162.259,86	-499.786,39	20.662.046,25
Comptabilisation d'actifs d'impôts préalablement pas comptabilisé	54.803.898,50	88.086.068,19	-33.282.169,70
<b>(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global</b>	<b>34.495.412,68</b>	<b>55.444.327,08</b>	<b>-20.948.914,40</b>

## Note 30 - Passifs et actifs éventuels

Les actifs éventuels s'élèvent à 15.470.398,94 EUR au 31 décembre 2011 et représentent principalement les sommes réclamées par la Société à des tiers responsables d'incapacités de travail du personnel.

Les passifs éventuels s'élèvent à 330.003,66 EUR au 31 décembre 2011 et représentent les litiges juridiques intentés contre la Société pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible à cette date.

## Note 31 - Informations complémentaires sur les instruments financiers

### 31.1 Actifs financiers

Catégorie selon IAS 39		Valeur au bilan au 31/12/2010	Juste valeur au 31/12/2010	Valeur au bilan au 31/12/2011	Juste valeur au 31/12/2011
<b>Actifs financiers non-courants</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	Prêts et créances au coût amorti	653.168.513,77	653.168.513,77	615.109.589,59	620.752.903,03
	Prêts et créances à la juste valeur par le résultat net	69.843,39	69.843,39	65.784,64	65.784,64
Instruments financiers dérivés	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net	311.545.711,82	311.545.711,82	305.304.833,36	305.304.833,36
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par les capitaux propres	90.430.514,70	90.430.514,70	143.084.468,09	143.084.468,09
	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net	743.236.458,25	743.236.458,25	781.645.461,67	781.645.461,67
	Actifs financiers au coût amorti	1.028.253.291,79	1.098.930.245,41	1.188.165.169,75	1.210.356.668,38
<b>Total</b>		<b>2.826.704.333,72</b>	<b>2.897.381.287,34</b>	<b>3.033.375.307,10</b>	<b>3.061.210.119,17</b>
<b>Actifs financiers courants</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	Prêts et créances au coût amorti	978.603.140,27	978.603.140,27	972.215.298,15	972.215.298,15
	Prêts et créances à la juste valeur par le résultat net	744.023,63	744.023,63	1.137.586,29	1.137.586,29
Instruments financiers dérivés	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net	82.290,58	82.290,58	914.373,59	914.373,59
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par les capitaux propres	38.741,77	38.741,77	29.831,48	29.831,48
	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net	128.797.061,59	128.797.061,59	68.172.389,22	68.172.389,22
	Actifs financiers au coût amorti	141.714.001,41	109.350.859,56	116.500.335,58	105.920.487,97
	Placements détenus jusqu'à leur échéance au coût amorti	397.166.324,27	397.338.061,53	226.117.276,33	226.117.276,33
<b>Total</b>		<b>1.647.145.583,52</b>	<b>1.614.954.178,93</b>	<b>1.385.087.090,64</b>	<b>1.374.507.243,03</b>

L'analyse ci-dessus ne concerne que les actifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les charges à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

### 31.2 Passifs financiers

Catégorie selon IAS 39		Valeur au bilan au 31/12/2010	Juste valeur au 31/12/2010	Valeur au bilan au 31/12/2011	Juste valeur au 31/12/2011
<b>Passifs financiers non-courants</b>					
Dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	3.351.823.057,23	3.468.441.742,31	3.622.348.386,57	3.662.616.436,91
	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	974.276.726,59	974.276.726,59	961.307.256,15	961.307.256,15
Instruments financiers dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	269.290.442,86	269.290.442,86	444.941.518,14	444.941.518,14
Dettes commerciales	Passifs financiers au coût amorti	0,00	0,00	0,00	0,00
	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	238.864.642,23	238.864.642,23	169.338.624,23	169.338.624,23
Autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	32.926.417,77	32.926.417,77	37.791.004,13	37.791.004,13
	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net				
<b>Total</b>		<b>4.867.181.286,68</b>	<b>4.983.799.971,76</b>	<b>5.235.726.789,22</b>	<b>5.275.994.839,56</b>
<b>Passifs financiers courants</b>					
Dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	1.230.796.293,02	1.198.322.067,85	1.006.363.120,83	995.736.827,98
	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	236.644.685,70	236.644.685,70	148.564.191,25	148.564.191,25
Instruments financiers dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	35.660.929,24	35.660.929,24	47.657.468,41	47.657.468,41
Dettes commerciales	Passifs financiers au coût amorti	244.892.433,25	244.892.433,25	233.666.947,06	233.666.947,06
	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	598.302.759,13	598.302.759,13	403.183.550,81	403.183.550,81
Autres dettes	Passifs financiers au coût amorti				
	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net				
<b>Total</b>		<b>2.346.297.100,34</b>	<b>2.313.822.875,17</b>	<b>1.839.435.278,36</b>	<b>1.828.808.985,51</b>

L'analyse ci-dessus ne concerne que les passifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les produits à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

## Note 32 - Opérations de financements alternatifs

La Société est entrée dans des opérations de location transfrontalières (actifs vendus ou loués à un Trust et ensuite immédiatement reloués à la Société) ayant pour objectif de réaliser un avantage financier partagé avec le Trust. Ces opérations, dites « Opérations de financement alternatif », sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés sous-jacents de ces transactions peuvent être regroupés comme suit:

- Du matériel roulant (locomotives électriques et diesel, automotrices, trains à grande vitesse et voitures pour passagers): les contrats y relatifs ont une durée initiale de base entre 12 et 28 ans.
- Un « Qualified technological equipment »: les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 16 ans.
- Des infrastructures ferroviaires (gares de triage et lignes à hautes vitesses): les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 20 à 31,5 ans.
- Des bâtiments administratifs: les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 29,5 ans.

Les transactions comportent quelques restrictions quant à l'utilisation des actifs sous-jacents (par exemple: pas de ventes, pas de sous-location sans l'approbation préalable du Trust).

La Société a maintenu les immobilisations corporelles à l'état de la situation financière et n'a pas reconnu de perte ou de gain suite à la vente au Trust. Ces immobilisations corporelles relatives aux financements alternatifs font principalement l'objet de contrats de location-financement envers les sociétés du Groupe SNCB tel qu'explicité à la note 10.3.

Les comptes d'investissements (investissement d'une portion des fonds issus de la vente ou de la location principale) et les obligations de paiement envers le Trust (sur la durée du contrat) sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements dont la contrepartie est une entité gouvernementale ou une organisation supranationale (ou garantie par une entité gouvernementale) qui représentent, au 31 décembre 2011 (2010), 1.909.737.858,17 EUR (2.010.978.859,75 EUR). Les comptes d'investissements et les obligations de paiement envers le Trust sont reconnus en appliquant la norme IAS 39 dans les rubriques « Autres actifs financiers » et « Dettes financières ». Au 31 décembre 2011 (2010), 1.071.408.916,30 EUR (1.140.803.708,94 EUR) sont reconnus en comptes d'investissements. D'autre part, 2.246.940.382,87 EUR (2.379.148.954,81 EUR) sont reconnus pour les obligations de paiement envers le Trust.

Pour certaines transactions, la Société a eu recours à des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêts et de change. Dans ce cas, la Société a utilisé l'option juste valeur prévue par IAS 39 pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers. L'utilisation d'instruments dérivés est présentée à la note 12. A fin 2011 (2010), la juste valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre des financements alternatifs représente 77.319.152,69 EUR (122.684.994,53 EUR). L'analyse de la gestion des risques liés à l'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers liés aux financements alternatifs, est présentée à la note 2.

Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont reconnues par le biais du résultat de manière linéaire sur la durée de ces opérations. En 2011 (2010), 10.693.970,83 EUR (12.804.819,49 EUR) ont été reconnus en résultat d'exploitation.

En fonction du type de transaction, la Société a plusieurs options à la fin de la durée initiale de base du contrat y compris:

- L'exercice de l'option d'achat ;
- Le retour de l'actif au Trust qui l'utilisera pour son propre compte ;
- Le retour de l'actif au Trust pour qui la SNCB-Holding agira comme agent de vente pour l'actif ;
- L'extension du contrat par une location ou un contrat de service au-delà de la durée initiale de base du contrat ; ou
- La recherche d'une tierce partie qui assumera les obligations restantes envers le Trust par le biais d'une location ou d'un contrat de service.

## Note 33 - Droits et engagements

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et des immeubles de placement est de 151.359.658,77 EUR (108.467.559,86 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de services est de 373.212.002,08 EUR (370.677.559,79 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

Les garanties personnelles constituées par la Société pour compte de tiers de 409.819.691,42 EUR (449.071.555,42 EUR) au 31 décembre 2011 (2010) concernent essentiellement les garanties constituées pour le matériel RER et pour la dépollution.

Les lignes de crédit accordées par les tiers pour la Société sont de 1.477.169.763,51 EUR (1.487.268.572,81 EUR) au 31 décembre 2011 (2010).

Les engagements en matière de loyers minima futurs exigibles en vertu des contrats de locations simples non - résiliables sont de 77.268.825,30 EUR au 31 décembre 2011, dont 13.123.757,97 EUR à moins d'un an, 45.791.125,06 EUR à plus d'un an moins de 5 ans et 18.353.942,27 EUR à plus de 5 ans.

Les garanties constituées par des tiers pour compte de la Société est de 3.623.984.127,70 EUR (3.709.491.266,62 EUR) au 31 décembre 2011 (2010) et concernent principalement les garanties constituées par l'Etat dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de la Société sont de 779.205.180,49 EUR (928.629.745,48 EUR) au 31 décembre 2011 (2010) et concernent des préparations dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les garanties réelles constituées par la Société sur avoirs propres sont de 1.064.625.735,80 EUR (1.085.329.467,96 EUR) au 31 décembre 2011 (2010) et concernent les placements donnés en gage dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les comptes d'investissements relatifs aux opérations de financements alternatifs non reconnus à l'état de la situation financière sont repris à la note 32.

## Note 34 - Informations relatives aux parties liées

### 34.1 Sociétés consolidées

La liste des filiales, des coentreprises et entreprises associées est reprise dans les notes 8 et 9.

### 34.2 Relations avec l'État

#### 34.2.1 Liens de participation

L'État possède directement et indirectement 99,87% des droits de vote de la Société.

La Société a vocation à soutenir et coordonner les activités du groupe ferroviaire SNCB et à devenir un acteur majeur dans la politique de mobilité en Belgique.

La Société possède elle-même plusieurs participations, dont les plus importantes sont celles dans:

- Infrabel, qui est le gestionnaire d'infrastructure du réseau ferroviaire belge, et dont elle possède 93,63% du capital, tout en ayant un pouvoir votal réduit à 20% - 1 des droits de vote ;
- SNCB, qui est le transporteur ferroviaire majeur en Belgique, dont elle détient 100% du capital et des droits de vote.

Compte tenu du fait que le capital d'Infrabel est détenu uniquement par la SNCB-Holding et l'État Belge, ce dernier détenant légalement le pouvoir de contrôle de cette société, la SNCB-Holding et Infrabel sont considérés comme formant un consortium et consolident leurs comptes sur cette base.

#### 34.2.2 Contrats de gestion

L'État a conclu avec la SNCB-Holding un contrat de gestion portant sur la période 2008-2012. Dans ce contrat de gestion, il est stipulé que la Société constitue un élément essentiel du système des transports en Belgique. Il lui est confié, dans le cadre d'une politique de groupe cohérente, la mission de veiller à ce que leurs activités s'inscrivent dans le cadre de la politique de mobilité durable menée par le Gouvernement et à contribuer à la satisfaction des besoins de déplacement.

Plus précisément, la mission de base impartie à la Société est double:

- « d'une part, promouvoir le transport ferroviaire sur le réseau belge, offrant ainsi une alternative aux modes de transport moins respectueux de l'environnement ;
- et, d'autre part, garantir un service de qualité optimale de manière à ce que l'évolution du trafic soit plus élevée que l'évolution générale du trafic tous modes confondus. »

Le législateur a fixé les **missions de service public** de l'entreprise publique autonome comme suit:

1. la détention et la gestion de ses participations dans le capital de la SNCB et d'Infrabel ;
2. les activités de sécurité et de gardiennage dans le domaine ferroviaire ;
3. l'acquisition, l'aménagement, l'entretien et la gestion des gares et de leurs dépendances ;
4. la conservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire ;
5. les autres missions de service public dont elle est chargée par ou en vertu de la loi.

Le contrat de gestion ne se limite pas à la définition des missions de service public. On y retrouve également les tâches à assurer afin de remplir ces missions.

Pour permettre à la Société d'effectuer les missions de service public qui lui est dévolue en vertu du contrat de gestion, celle-ci reçoit des subsides de l'Etat fédéral, et dans une moindre mesure des entités fédérées (Régions) dans le cadre de certaines opérations spécifiques. Pour plus d'informations, nous nous référons à la note 24.

### *34.2.3 Services aux administrations*

La Société fournit des services de transport et de télécommunications à l'Etat belge et à différentes administrations de l'Etat belge. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs. Les services fournis à ces administrations ne représentent pas de composante significative des revenus nets de la Société.

## **34.3 Relations entre sociétés du Groupe SNCB**

Dans le cadre de l'exécution du contrat de gestion, la Société est amenée à avoir des relations avec les autres sociétés du Groupe SNCB. Les principales relations sont les suivantes:

- personnel employé par la SNCB-Holding mis à disposition d'Infrabel, de la SNCB et de SNCB Logistics ;
- prestations de services HR, IT, de trésorerie, de coordination comptable, etc. par la SNCB-Holding au profit d'Infrabel, de la SNCB et de la SNCB Logistics.

## **34.4 Données chiffrées relatives aux relations avec les pouvoirs publics et les sociétés du Groupe SNCB**

Les subsides accordés par les pouvoirs publics sont détaillés à la note 24.

Outre ces subsides, les opérations suivantes ont été réalisées avec des parties liées:

### 34.4.1 Ventes de biens et prestations de services

Les biens sont vendus et les services sont prestés à des conditions normales de marché.

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Ventes de biens</b>		
Infrabel	0,00	0,00
SNCB	0,00	0,00
Groupe B-Logistics	0,00	0,00
Autres filiales	8.927.625,00	16.223.771,69
Coentreprises	0,00	0,00
Entreprises associées	0,00	0,00
<b>Ventes de prestations de services</b>		
Infrabel	900.062.400,30	893.071.149,78
SNCB	1.263.240.125,89	1.206.551.840,91
Groupe B-Logistics	9.442.350,45	21.151.563,55
Autres filiales	38.095.359,48	51.400.608,62
Coentreprises	4.899.679,60	5.658.251,47
Entreprises associées	1.285.193,51	2.940.748,58
<b>Total</b>	<b>2.273.490.444,16</b>	<b>2.196.997.934,60</b>

### 34.4.2 Achats de biens et de prestations de services

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Achats de biens</b>		
Infrabel	0,00	0,00
SNCB	0,00	0,00
Groupe B-Logistics	0,00	0,00
Autres filiales	0,00	0,00
Coentreprises	0,00	0,00
Entreprises associées	0,00	0,00
<b>Achats de prestations de services</b>		
Infrabel	44.579.194,10	35.185.218,40
SNCB	1.583.989,23	4.041.806,73
Groupe B-Logistics	1.411.969,50	0,00
Autres filiales	120.472.845,59	81.395.110,46
Coentreprises	62.166,83	44.847,30
Entreprises associées	354.868,65	297.499,23
<b>Total</b>	<b>168.465.033,90</b>	<b>120.964.482,12</b>

Ces prestations de services sont également effectuées à des conditions normales de marché.

### 34.4.3 Créances et dettes envers les parties liées (hors principaux dirigeants) suite à la ventes/achat de biens/services

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Créances envers parties liées</b>		
Infrabel	423.207.354,24	151.707.333,38
SNCB	1.532.316.759,03	1.333.209.721,03
Groupe B-Logistics	0,00	97.799.518,07
Autres filiales	95.137.804,82	156.918.138,67
Coentreprises	844.582,43	1.551.136,17
Entreprises associées	56.178.883,20	57.822.922,35
<b>Dettes envers parties liées</b>		
Infrabel	576.156.646,17	444.672.692,44
SNCB	137.266.139,60	74.037.243,55
Groupe B-Logistics	58,97	1.568.730,72
Autres filiales	172.976.891,29	219.556.232,23
Coentreprises	9.820.571,54	12.580.478,28
Entreprises associées	1.142.312,75	1.208.905,81
<b>Total</b>	<b>3.005.048.004,04</b>	<b>2.552.633.052,70</b>

Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de marché.

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Pertes de valeur sur trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Infrabel	0,00	0,00
SNCB	0,00	0,00
Groupe B-Logistics	0,00	0,00
Autres filiales	0,00	0,00
Coentreprises	0,00	0,00
Entreprises associées	54.869.119,43	56.511.779,34
<b>Total</b>	<b>54.869.119,43</b>	<b>56.511.779,34</b>

Par ailleurs, l'Arrêté Royal du 30 décembre 2004 arrêtant la liste des passifs et des actifs transférés par la SNCB unitaire au Fonds de l'Infrastructure Ferroviaire prévoyait le transfert d'actifs pour un montant supérieur à la dette reprise par l'Etat. Une créance sur l'Etat est donc reprise dans les comptes:

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Créances envers l'État</b>		
Opération Back to Back	713.372.784,79	639.011.441,39
Financement TGV	67.522.371,96	66.211.578,57
Financement matériel RER	66.132.423,35	93.496.975,80
Interventions exploitation	74.141.296,34	76.312.800,32
Interventions investissement	0,00	5.279.113,52
<b>Total</b>	<b>921.168.876,44</b>	<b>880.311.909,60</b>

#### 34.4.4 Garanties données et reçues, engagements pris

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Garanties données et engagements pris</b>	369.410.824,25	389.536.473,55
<b>Garanties reçues</b>	426.580.199,96	387.324.585,96

#### 34.4.5 Régimes à prestations définies

La SNCB-Holding est l'employeur unique de l'ensemble du personnel occupé au sein du Groupe SNCB. Quant à Infrabel, SNCB et SNCB Logistics, elles disposent du personnel nécessaire à l'accomplissement de leur mission, mis à leur disposition par la SNCB-Holding. Etant donné qu'il n'y a ni accord contractuel ni politique constante de facturer aux entités individuelles du Groupe le coût net des prestations définies mesuré selon IAS 19, le coût net des prestations définies est comptabilisé dans les états financiers individuels de la SNCB-Holding qui est « légalement l'employeur qui finance le régime ». Les autres entités du Groupe doivent comptabiliser, dans leurs états financiers individuels, un coût égal à leur cotisation exigible pour la période. Les cotisations sont les suivantes:

	31/12/2010	31/12/2011
<b>Montants facturés pour la mise à disposition du personnel</b>	<b>1.861.432.626,90</b>	<b>1.854.632.571,12</b>

## 34.5 Relations avec les principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres des Comités de Direction de la SNCB-Holding sont considéré les principaux dirigeants de la Société.

Le montant total des rémunérations aux administrateurs et des membres des Comités de Direction s'élevait à 2.181.676,44 EUR en 2011 et 2.120.305,73 EUR en 2010. Ils n'ont pas reçu de prêts ou d'avances de la part de la Société. Pour la liste des administrateurs et des membres du Comité de Direction nous faisons référence à la note 1.

Ces montants totaux de rémunération des principaux dirigeants comprennent les éléments suivants:

- avantages à court-terme: salaire annuel (base et variable) ainsi que les autres avantages salariaux à court terme comme l'assurance médicale, l'usage privé de la voiture de société, ... ainsi que les contributions payées à la sécurité sociale sur ces avantages ;
- indemnité de fin de contrat de travail ;
- avantages postérieurs à l'emploi: primes d'assurances payées par la Société. Les primes couvrent essentiellement un plan de pension complémentaire ;
- indemnités de rupture éventuelles.

La rémunération des principaux dirigeants se ventile comme suit:

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2011</b>
Salaires et autres avantages à court terme	2.061.655,07	2.113.366,76
Indemnités de fin de contrat de travail	0,00	0,00
Avantages postérieurs à l'emploi	58.650,66	68.309,68
Autres avantages à long terme	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2.120.305,73</b>	<b>2.181.676,44</b>

Aucun prêt n'a été consenti aux principaux dirigeants.

## Note 35 - Honoraires du commissaire

La Société a comptabilisé en 2011 (2010) un montant de 193.280,00 EUR (365.000,00 EUR) relatif aux honoraires des réviseurs d'entreprise de la Société dans le cadre de leurs mandats de commissaire et un montant de 0,00 EUR (570.000,00 EUR) relatif à des missions non-audit prestées par les commissaires et par les sociétés avec lesquelles ils ont un lien de collaboration.

Ce dernier montant est détaillé comme suit:

	31/12/2010		31/12/2011	
	Commissaire	Réseau du commissaire	Commissaire	Réseau du commissaire
Missions d'attestations	365.000,00	0,00	193.280,00	0,00
Missions de conseils fiscaux	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres missions	570.000,00	116.000,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>935.000,00</b>	<b>116.000,00</b>	<b>193.280,00</b>	<b>0,00</b>

**Note 36 - Evénements postérieurs à la clôture**

Aucun évènement significatif impactant les comptes financiers de la Société n'a été observé après la date de clôture des comptes.



3

COMPTES ANNUELS DE LA SNCB-HOLDING 2011

# RAPPORT DE GESTION



# **SNCB-Holding**

## **Rapport annuel 2011**

## Sommaire

1	MESSAGE DU PRESIDENT ET DE L'ADMINISTRATEUR DELEGUE	3
2	FAITS MARQUANTS EN 2011	4
3.	LA MOBILITÉ EN RÉSEAU : CONCEPT ET RÉALISATIONS CONCRÈTES	7
3.1.	La gare, au cœur de la mobilité en réseau	7
3.2.	Les véhicules partagés, une façon responsable et durable de se déplacer	11
3.3.	Le centre de connaissance B-Mobility soutient la mobilité en réseau	14
3.4.	La mobilité en réseau a permis un transfert modal vers le train et les modes de transport durables	15
4.	INVESTIR POUR CONTINUER A CROITRE	17
5.	HUMAN RESOURCES	19
6.	GESTION FINANCIERE	21
7.	CORPORATE GOVERNANCE	31

# 1 Message du Président et de l'Administrateur délégué

***Jean-Claude FONTINOY, Président du Conseil d'Administration de la SNCB-Holding***

***Jannie HAEK, CEO de la SNCB-Holding***

L'année 2011 a été une année positive pour la SNCB-Holding à la rencontre de la réalisation d'une de ses missions de base : encourager le « modal shift », le report modal du transport routier vers le transport ferroviaire. La SNCB-Holding a bien été aidée dans cette mission par les réalités économiques, sociétales et environnementales très fortes : la présence de trop de bouchons sur les routes ; jamais les citoyens n'ont eu autant envie de voyager ; jamais les prix des produits pétroliers n'ont atteint de tels records ; jamais la pression environnementale n'a eu autant d'impact : le transport routier produira prochainement à lui seul tous les quotas belges des émissions de gaz à effet de serre.

Le « modal-shift » n'est plus seulement l'énoncé d'une conviction ou d'un souhait. Le « modal-shift » est en marche. Les chiffres ne trompent d'ailleurs pas : avec 3578 km de voies, le Groupe SNCB voit son réseau se densifier. Il ne ferme plus des lignes : il en ouvre de nouvelles. Le nombre de passagers poursuit une croissance quasi linéaire depuis dix ans (+ 50 % depuis 2000). Le ferroviaire regagne des parts de marché (7,2 % sur l'ensemble des déplacements) mais, aux heures de pointe, ce chiffre monte à 45 % pour les trajets « domicile-travail » pour les déplacements dans un rayon de 30 km autour de Bruxelles. Et cela avant même l'ouverture complète du RER !

Face à cela, sur base de l'analyse des missions et obligations qui étaient consignées dans les contrats de gestion, sur base des chiffres présentés dans ce rapport annuel, le Gouvernement peut apprécier un bon bulletin de la SNCB-Holding pour repartir de l'avant :

- l'EBITDA Cash Récurrent 2011 dépasse de 0,5 % les prévisions budgétaires et est en croissance de 6,7 % par rapport à 2010, grâce notamment à la diminution des coûts externes (-10 %), par une réduction des frais de consultance (-35,7 mio €) ;
- la dette, malgré une conjoncture économique difficile, est en régression (-170 mio €) par rapport à 2010 ;
- le nombre d'agents dans le Groupe est en recul de 2,8 %, la productivité du personnel est en hausse grâce à une gestion HR moderne et performante ;
- grâce aux hommes, aux caméras de surveillance et à la coopération avec les forces de l'ordre, la sécurité dans les gares est renforcée ;
- les 37 gares belges de la SNCB-Holding font l'objet d'un exceptionnel programme de construction/restauration, de mise à niveau pour répondre aux exigences du public du XXI e siècle ;
- le patrimoine historique voit arriver « Train World », le musée du train, à Schaerbeek ;
- les places de parking, auto et vélo, à proximité directe des gares, permettent, grâce à une gestion professionnelle, une meilleure synergie entre le train et l'auto ;
- le développement de Blue-Bike et de Cambio, les vélos et les autos partagés, proposent de nouvelles possibilités pour effectuer les « last miles » ;

-la mobilité en réseau, avec la gare en son cœur, dispose, avec « Scotty.be », du premier comparateur d'itinéraires personnalisés, de l'outil d'informations manquant.

A la SNCB-Holding, nous sommes fiers de ces résultats. Un secteur ferroviaire fort est plus que jamais important pour le développement économique et social durable de notre pays. La mobilité en réseau, en faveur de laquelle la SNCB-Holding a pris de nombreuses initiatives au cours de l'année écoulée, sera en partie la clé du succès. En 2012, la SNCB-Holding poursuivra cet effort sans relâche, au service de nos clients, du public et de l'Etat, afin que nous puissions bouger ensemble en toute liberté.

Jean-Claude Fontinoy

Jannie Haek

## **2 Faits marquants en 2011**

### **janvier - Début de la deuxième phase des travaux à Gand-St-Pierre**

La deuxième phase des travaux de modernisation de la gare de Gand-St-Pierre a débuté le 28 janvier 2011 avec la suppression des quais 11 et 12. A l'horizon 2020, la gare sera entièrement modernisée, les quais seront élargis, et les voyageurs pourront s'abriter sous une marquise qui surplombera toutes les voies.

### **février - Plus d'intermodalité en Wallonie**

Le 22 février, un deuxième et troisième Point vélo ont été ouverts dans les gares de Liège-Guillemins et d'Ottignies. Dorénavant, tout le monde peut y déposer son vélo, le faire réparer pour le lendemain, recevoir de l'info relative à la mobilité ou louer un vélo.

### **mars - Plug and Ride: le projet pilote démarre**

A partir du 3 mars jusque fin mai 2011, implémentation du projet pilote "Plug and Ride". Six « pilotes testeurs » ont conduit une voiture électrique pendant 3 mois.

### **mars - Congrès Next Station**

La SNCB-Holding et l'UIC (Union Internationale des Chemins de fer) ont organisé ensemble les 17 et 18 mars la troisième édition du congrès international Next Station. Next Station est un lieu de rencontre mondiale pour les managers de gare, les fournisseurs de services, les développeurs de projet, les bureaux d'études, les journalistes spécialisés, ....

### **mars - ICTRA-SAP: les experts**

L'équipe SAP d'ICTRA et de Syntigo ont reçu le certificat "Advanced Center for Expertise of SAP". Cette plus haute reconnaissance SAP a été délivrée par le Managing Director de SAM Belux. Il s'agit de la plus

haute distinction remise par le fournisseur de logiciel. Ce certificat est détenu par moins de 15 entreprises au monde, la SNCB-Holding était la première entreprise en Belgique!

### **mai: La gare de Namur équipée pour les malvoyants**

Un projet pilote de système de guidage sonore, développé par le département de psychologie de l'université de Namur a été testé dans la gare. L'ensemble du projet consiste en 15 balises sonores pouvant être activées par la personne malvoyante grâce à une télécommande ou un gsm, en un plan multisensoriel en relief et en braille, ainsi qu'une lecture vocale du tableau d'affichage de la gare.

### **mai - Défibrillateurs Externes Automatiques**

Le 18 mai, la Direction Stations a conclu un accord-cadre avec la firme Eurodist pour équiper les grandes gares et les bâtiments de direction de Défibrillateurs Externes Automatiques (DEA).

### **mai - Vélos partagés Blue-bike dans les gares**

A partir du 24 mai 2011, plus de 1000 Blue-bikes étaient disponibles dans les 35 grandes gares de Belgique. Ces vélos partagés constituent une alternative supplémentaire en matière de mobilité au voyageur: un nouveau maillon en matière de mobilité en réseau! Blue-bike est une solution pour un parcours sans perte de temps (<http://www.scotty.be/fr/sites/blue-bike/>).

### **juin - Fête dans la nouvelle gare de Charleroi-Sud**

Les travaux de la gare de Charleroi-Sud et de la Place de la gare ont été clôturés avec une inauguration officielle, des concerts et des expositions étaient au menu.

### **août - Reconnaissance pour CPS**

CPS, le service Corporate Prevention Service, a été reconnu le 2 août par le SPF Mobilité et Transport comme centre d'examens médicaux et de psychologie d'entreprise. Le service de Sécurité et d'Interopérabilité des Chemins de Fer (SSIC), l'instance de sécurité pour le transport ferroviaire au sein du SPF Mobilité et Transport a décerné à CPS une reconnaissance comme centre psycho-médical dans le cadre de la certification du personnel de train.

### **septembre - Campagne Securail - numéro d'urgence gratuit**

Du 6 au 13 septembre, les affiches de Darlien, Raf et Diadie se retrouvaient à nouveau sur les murs des gares. La campagne "Avez-vous déjà le numéro de Darlien?" renvoie les clients et le personnel vers le numéro d'urgence gratuit de Securail. Ce numéro d'urgence est disponible 7/7, 24/24 et permet l'assistance aux personnes en détresse sur le domaine ferroviaire.

### **octobre - bornes interactives pour nos clients**

Huit bornes interactives ont été testées depuis le 4 octobre à Bruxelles-Central et Bruxelles-Midi. Elles ont été conçues pour répondre à toutes les questions qu'un voyageur peut se poser en gare. Ces bornes offrent à l'utilisateur un certain nombre d'outils pour organiser son voyage de manière optimale: le Routeplanner RailTime d'Infrabel avec une carte du réseau interactive, les annonces de

perturbations et les affiches jaunes. La SNCB-Holding offre également un plan interactif de la gare avec un aperçu des services disponibles. Les offres d'emplois du Groupe SNCB peuvent également être consultées.

#### **octobre - Jobday "Devenez en 1 jour notre nouveau collègue" à Bruxelles**

Le Groupe SNCB mobilise tous les moyens pour recruter les personnes dans les métiers en pénurie. Il s'agit en particulier de techniciens-électromécaniciens et d'ingénieurs industriels et civils. La campagne vise essentiellement les Bruxellois et les « Nouveau Belges ». "Devenez en 1 jour notre nouveau collègue à Bruxelles." Durant l'avant-midi du 6 octobre, les candidats ont visité un atelier de la SNCB et d'Infrabel. Durant l'après-midi, ceux qui le souhaitaient pouvaient passer des tests techniques et médicaux.

#### **octobre - Refer a Friend: de plus en plus d'actualité pour le Groupe SNCB**

Refer a Friend donne la chance aux collaborateurs du Groupe de présenter des amis ou des membres de leur famille ayant un profil professionnel adéquat et répondant à un des métiers en pénurie. Si le recrutement est couronné de succès, le collaborateur reçoit une prime.

#### **novembre - Anvers-Central gagne le Grand Prix Europa Nostra**

Le 22 novembre, Anvers-Central a gagné le prestigieux prix Europa Nostra pour le "Patrimoine Culturel" et ce, pour la très belle rénovation de la gare qui allie parfaitement l'ancien et le nouveau. Le Commissaire Européen à la Culture a remis le prix à Jannie Haek, CEO de la SNCB Holding.

#### **décembre - Semaine contre le vol à la tire**

Du 12 au 18 décembre, Corporate Security Service a organisé, en collaboration avec le SPF Intérieur la "semaine contre le vol à la tire". Durant cette semaine, de nombreuses initiatives ont été prises aux endroits sensibles comme les marchés de Noël, les rues commerçantes et les gares, avec comme objectif de sensibiliser le citoyen sur les vols à la tire. Pour cette action, un sac a été distribué avec le slogan « Touche pas à mon sac ».

#### **décembre 2011 - "Homeless People in European Train stations"**

Durant 24 mois, le Corporate Security Service (CSS) de la SNCB Holding a participé à une expérience sociale européenne sur les sans-abris et les vagabonds dans la gare de Bruxelles-Central. Le projet, appelé "Homeless People in European Train Stations", a été clôturé le 16 décembre avec un bilan très positif.

### **3. La mobilité en réseau : concept et réalisations concrètes**

Dans un monde qui bouge, où le changement est perpétuel et où la technologie évolue constamment, l'immobilité n'est plus de mise. Se déplacer, voire bouger, à l'heure actuelle devient un véritable défi. Les besoins en mobilité n'ont jamais été aussi grands et vont s'accroître dans les années à venir.

La SNCB-Holding et ses collaborateurs se doivent d'être le moteur de cette mobilité, une nouvelle mobilité organisée en réseau où tous les modes de transport, publics et privés, se complètent efficacement et s'interconnectent (les vélos partagés Blue-bike, les voitures Cambio, les transports en train, tram, bus côtoient les voitures et les taxis).

Ainsi, la dichotomie classique entre train et voiture et entre voiture et transports en commun vole en éclat, notre clientèle doit désormais pouvoir choisir « à la carte » ses différents modes de transport, qui tous arrivent et partent de la gare. La gare devient une véritable plate-forme de l'intermodalité et joue un rôle essentiel.

#### **3.1. La gare, au cœur de la mobilité en réseau**

Ces dernières années, la plupart des gares, petites et grandes, ont fait l'objet de travaux de rénovation et d'embellissement de grande envergure. Dans ces gares, l'accueil des voyageurs est amélioré, les parkings et les zones de commerce sont modernisés et complétés.

Le rôle de la gare évolue. On n'y vient plus simplement pour prendre le train. Mais aussi parce que le cadre y est agréable, avec ses magasins et son offre de services divers. La gare fait dorénavant partie des lieux de vie dans la ville.

Les gares sont aussi devenues de véritables plates-formes dynamiques autour desquelles se concentrent tous les différents modes de transport : train, bus, vélo, voiture électrique, voiture, taxis... elles sont au cœur de la mobilité en réseau.

#### **Les investissements dans les gares et parkings restent considérables**

L'importance que le Groupe SNCB attache depuis des années aux gares et à la structure d'accueil se reflète dans le montant de ses investissements. Entre 2005 et 2011, le Groupe a investi dans les gares et parkings environ 200 millions par an. Par rapport à la période de 2000 à 2004, c'est une augmentation de 76%.

#### **Plans directeurs pour les gares et leurs abords dans tout le pays**

Pour en faire de vrais centres de mobilité et de services, la SNCB-Holding élabore depuis des années des plans directeurs. Ces derniers sont toujours conçus en collaboration avec les villes et avec les opérateurs de transport public par route, De Lijn ou TEC.

Les filiales Eurostation et Eurogare ont accumulé au fil des ans une vaste expérience dans le développement des gares et de leurs abords, l'une à Bruxelles et en Flandre, l'autre en Wallonie. Au départ, en tant que bureaux d'études techniques, ils ont ensuite acquis au fil du temps des compétences élargies et plus pointues dans le développement, le suivi et la réalisation de projets architecturaux.

Eurostation, à la demande de la SNCB-Holding, a réalisé des projets majeurs comme Gand-Saint-Pierre, Bruxelles-Nord, Ostende, Hasselt, le projet Diabolo et bien d'autres. Dans de nombreuses petites villes également, elle est active. Les gares et leurs abords ont été rénovés ou transformés. L'année 2011 a vu la fin des travaux du Kamgebouw à Bruges.

Entretemps, l'immeuble a été cédé à un investisseur immobilier institutionnel, ce qui a donné lieu à une plus-value substantielle.

Fondée en 1993, la mission de l'actuelle Eurogare était l'étude et la supervision de la construction de la nouvelle gare de Liège-Guillemins, qui a été inaugurée en septembre 2009. Pendant ce temps, le savoir-faire acquis par la société a également été utilisé pour les études de projets dans la partie sud du pays, entre autres à Namur, Mons, Charleroi et Liège.

Le résultat de ce savoir-faire se manifeste dans la construction de deux magnifiques gares que sont Liège-Guillemins et Anvers-Central, qui font partie, selon diverses revues et sites Web spécialisés, des 10 plus belles gares du monde.

Les gares ne sont pas seulement modernisées, elles sont aussi bien gérées. Nous pouvons non seulement présenter un bilan financier positif de cette gestion, mais en plus, nous progressons à grands pas en termes de qualité. Et le client sait apprécier. Encore récemment, il est apparu que nos clients appréciaient au plus haut point le concept et le service dans les 37 grandes gares. D'après Test-Achats, nous avons atteint en 2010 un score moyen de satisfaction de 89 %, ce qui dépasse nettement les objectifs du contrat de gestion. Anvers-Central, Liège-Guillemins, Bruges et Namur mènent le top 10. Dans les plus petites gares, c'est surtout l'infrastructure de stationnement qui est considérée comme un atout. Une enquête de satisfaction sur les services ferroviaires, réalisée pour le compte de la Commission Européenne, a révélé que cette année encore, les clients belges sont satisfaits de la prestation de services dans les gares et que nous enregistrons de très bons résultats dans les comparaisons européennes.

En juin 2011 la rénovation de la gare de Charleroi-Sud a été finalisée. 240 panneaux solaires y fournissent 15% de l'électricité requise. Dans la gare d'Anvers-Central, les préoccupations environnementales se reflètent dans l'installation d'échangeurs eau/air et d'une pompe à chaleur qui permet de réchauffer ou de refroidir le bâtiment.

### Des gares accessibles à plus de voyageurs

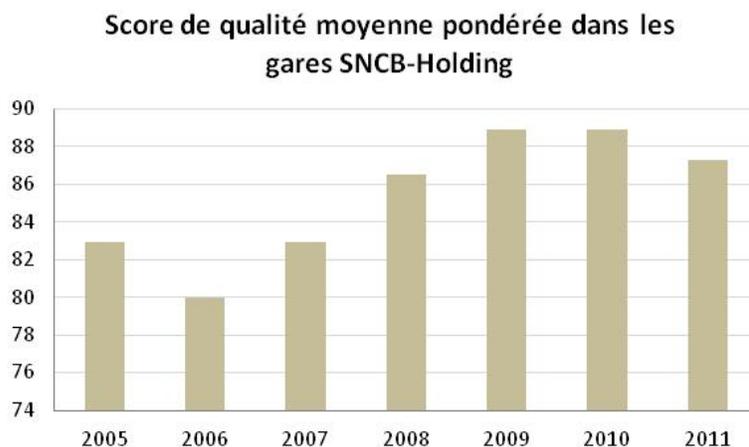
Les trois sociétés du Groupe SNCB suivent un plan pluriannuel pour rationaliser l'accès aux gares et aux trains. Pour Infrabel, il s'agit de surélever les quais afin que la montée et la descente du train se fassent aisément, et d'installer des ascenseurs et des rampes d'accès aux quais. La SNCB, quant à elle, propose une assistance aux personnes en chaises roulantes dans un nombre croissant de gares. C'est aujourd'hui le cas pour 114 gares sur un total de 213 gares que comporte le réseau belge. Il y a aussi des plates-formes mobiles de chargement disponibles dans de nombreuses gares. En 2011, une formation élémentaire en «langue des signes» a été organisée pour le personnel des guichets, et des instructions ont été données afin d'améliorer la communication entre le personnel et les malentendants.

Jean-Claude Thirionet de la Direction Stations énumère les objectifs de la SNCB-Holding: "Nous optimisons les gares pour qu'au moins un accès sans marche soit prévu, avec des portes automatiques et ascenseurs ; pour que l'accès du hall de la gare vers les quais soit dégagé ; pour que des dalles tactiles soient installées afin d'aider les non-voyants et pour que les sanitaires et les facilités de parking soient adaptées aux personnes à mobilité réduite. Fin 2011, nous avons déjà 25 gares (représentant 40 % des voyageurs) ainsi équipées. Nous touchons de cette façon un public bien plus large que l'année précédente, où seulement 15 gares avaient été adaptées, pour 29% des voyageurs. Fin de l'année 2012, nous viserons à toucher 60% des voyageurs. En 2028, tous les bâtiments de gare auront été adaptés".

### Sécurité dans les gares et les trains

La SNCB-Holding garantit la sécurité du public sur le domaine des chemins de fer. A cette fin, on a investi dans un effectif de personnel plus important pour Securail. Une restructuration du service a donné lieu à une plus grande visibilité des collaborateurs concernés sur le terrain. De plus, nous avons développé, avec plus de 3.000 caméras, l'un des réseaux de vidéosurveillance les plus performants du pays, et travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires de sécurité, tels que la police des chemins de fer et les services de police locaux.

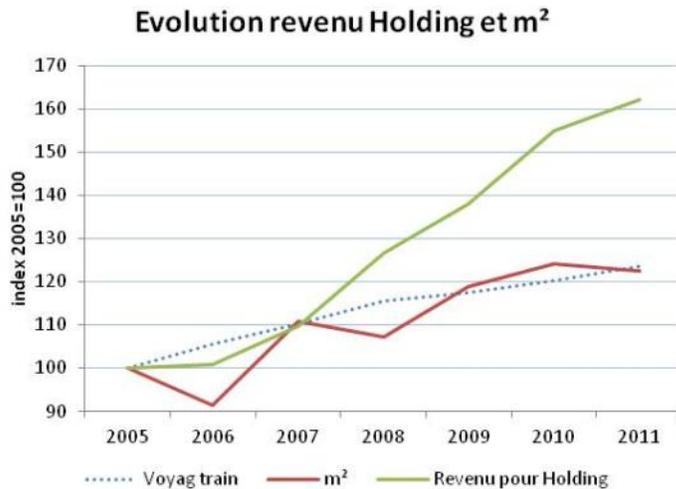
### Bon résultat pour la propreté



Dans une gare, la sécurité ne peut exister sans la propreté, elle constitue un point d'attention permanent et une priorité. La qualité du nettoyage est mesurée deux fois par mois dans chacune des gares de la SNCB-Holding, elle est comparée à la norme européenne qui est de 85%. Depuis plusieurs années, le score de qualité des gares de la

SNCB-Holding est supérieur à la norme européenne.

### Succès retentissant des magasins et des lieux de restauration dans les gares



« Nos revenus provenant des magasins, des distributeurs automatiques et de la publicité affichent une croissance moyenne d'environ dix pour cent sur les cinq dernières années, notre objectif est de maintenir ce taux de croissance identique dans les années à venir », explique Stefaan Van Echelpoel, responsable des concessions de la SNCB-Holding. « En 2011 nous dépassons pour la première fois plus de 20 millions d'euros de chiffre d'affaires.

La croissance rapide de notre chiffre d'affaires provient principalement des segments de "commodité", que sont les cafés, les sandwicheries et les snacks chauds. Ils offrent aux passagers trains et aux visiteurs dans les gares un service rapide et un bon rapport qualité/prix. Nous constatons une forte augmentation de ce segment, mais nous voulons également attirer de nouveaux concepts. Par exemple le remplacement de certains buffets et cafés à Gand-Saint-Pierre par des sandwicheries. Ces innovations passent très bien auprès de la clientèle des gares. On constate que le nombre de mètres carrés est resté relativement stable, alors que les revenus sont en forte croissance, une augmentation supérieure au nombre de voyageurs".

Les nouveaux concepts se retrouvent principalement dans les cafés et snacks chauds, alors que les sandwicheries connaissent une augmentation remarquable de leurs ventes réalisées grâce à l'introduction réussie du self-service. Ils remplacent souvent les anciens buffets. Le nombre de distributeurs de billets ne cesse de croître dans les gares, grandes et petites, et un nouveau contrat pour les automates à pain a été conclu en Flandre, où désormais plus de dix gares supplémentaires disposent de ces machines.

### Publifer et le potentiel publicitaire croissant des gares

Pour la gestion de la publicité sur le domaine ferroviaire, la SNCB-Holding et ClearChannel Belgium ont fondé la joint-venture Publifer. Elle a l'exclusivité de l'exploitation du potentiel publicitaire. Bien que le contexte économique fragile affecte le marché de la publicité, les résultats de Publifer sont restés stables.

Ceci est principalement dû à la possibilité de créer des propositions commerciales propres aux gares, ce qui compense la concurrence accrue dans les produits traditionnels.

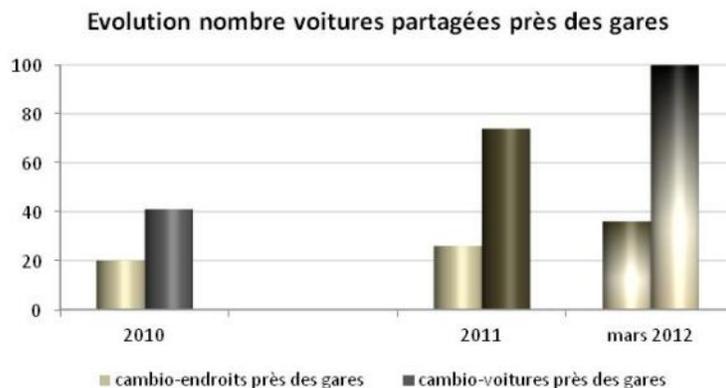
L'installation des écrans numériques dans les gares a eu lieu en octobre 2011. Ce projet a été réalisé en étroite collaboration avec Syntigo. Il est considéré par ClearChannel International comme la référence. C'est aussi une première en Belgique. Grâce à ce nouveau média, Publifer pourra certainement compter sur une augmentation de son chiffre d'affaires en 2012. La contribution financière de Publifer à la SNCB-Holding est en augmentation depuis des années. Ceci est le résultat d'une gestion professionnelle de la publicité, mais elle est aussi une indication claire de l'attractivité commerciale croissante des gares.

### 3.2. Les véhicules partagés, une façon responsable et durable de se déplacer

Aujourd'hui, dans un monde qui n'est plus statique, mais à l'heure où l'on prend conscience que les émissions de CO<sup>2</sup> affectent l'équilibre environnemental, le citoyen-voyageur en quête de déplacement, veut une mobilité plus « propre », plus responsable et par conséquent plus durable.

La SNCB-Holding est le moteur de cette nouvelle mobilité, qu'elle concrétise en offrant à ses voyageurs des solutions pratiques et durables telles que les voitures et les vélos partagés, les parkings sécurisés, un site internet pratique et innovant... Dans cette optique, la SNCB-Holding est un catalyseur vers le train. Elle rend le train toujours plus accessible, un moyen de transport précieux pour une grande majorité de la population.

#### Les voitures partagées dans les gares ont du succès



Partant du constat que l'utilisation des voitures partagées ne rentre pas en concurrence avec les transports en commun car les utilisateurs des voitures partagées prennent généralement eux-aussi les transports en commun, la SNCB-Holding a investi en 2010 dans le capital de Cambio,

qui propose le carsharing.

En mars 2012 on comptait déjà 36 points de stationnement dans 24 gares. Peter Deschamps du service Corporate Affairs de la SNCB-Holding était présent lors de la création de la joint-venture: «Depuis la fin 2009, la SNCB-Holding a mis à disposition des places de stationnement pour les voitures Cambio. Nous avons commencé avec quinze places de stationnement dans quatre gares. En mars 2012, on en était déjà à 100 voitures répartis sur 36 points de stationnement dans les gares. Le client verse à Cambio une redevance

mensuelle forfaitaire, ensuite il réserve sa voiture, puis il va la chercher dans nos gares, sa voiture est disponible 7 jours sur 7.

### **Lancement des vélos partagés Blue-bike**

En mai 2011, il y avait 1.000 vélos partagés "Blue-Bike" disponibles aux points vélo de 37 grandes gares, réparties dans toute la Belgique. Blue-Bike est le fruit d'une collaboration entre la SNCB-Holding et FIETSenWERK. Moyennant un tarif avantageux, on loue un vélo. Idéal pour effectuer la dernière partie du voyage ou pratique pour être à l'heure à un rendez-vous dans le centre-ville. La formule est encore à perfectionner, les heures d'ouvertures et les possibilités de retour doivent être élargies. Mais cette formule a un avenir: la preuve avec le gestionnaire de réseau électrique Elia qui est la première société à choisir Blue-Bike pour la livraison et la gestion de ses vélos de société.

"La distance entre la gare de Schaerbeek et nos bureaux est tout simplement trop longue à pied. Maintenant, notre personnel peut gagner du temps et continuer à utiliser les transports en commun", explique Valérie Legat d'Elia. "Outre nos cinq vélos à Schaerbeek, nous avons également cinq abonnements qui permettent à nos employés de louer des Blue-Bike dans 37 gares. Ils sont partout mobiles."

### **Les points vélo prennent soin des deux roues**

Le nombre de points vélo dans les gares va crescendo. Fin 2011, il y en avait 42 en service. Le développement a débuté en Flandre, et entre-temps il y en a eu 4 à Bruxelles et autant en Wallonie.

Après Namur en 2010, les gares de Liège, d'Ottignies et de Mons ont débuté en 2011. Le point vélo de Mons se trouve dans la nouvelle "Maison des Cyclistes", juste en face de la gare. Emmanuel Scrutenaire, coordinateur de l'asbl Pro-vélo pour le Hainaut: "Les vélos sont ici en sécurité car il y a une permanence et nous effectuons de petites réparations pendant la journée. De plus, il y a également des Blue-bike à disposition. Ce sont surtout des étudiants ou des navetteurs qui en font l'utilisation lorsque leur destination est légèrement en dehors de la ville."

Ce concept de point vélo existe depuis environ cinq ans. C'est le résultat d'une collaboration entre la SNCB-Holding et des entreprises du secteur de l'économie sociale, regroupées sous l'appellation de FIETSenWERK. Ils font en sorte qu'il y ait un contrôle social et que les vélos abandonnés soient retirés. Certains exploitants réparent des vélos ou combinent ce service avec un autre, le repassage par exemple.

L'existence des points vélo est globalement appréciée de manière positive, ce qui n'empêche nullement la création d'un autre projet visant à optimiser la qualité. Une extension prochaine à une vingtaine de gares supplémentaires est à l'étude.

### **Les râteliers sont pleins à craquer**

Fin 2005, 53.500 râteliers étaient disponibles. Fin 2011, ce chiffre s'est élevé à 77.000.

De ce nombre, 40% étaient gérés par des exploitants de points vélo. Les autres ont trouvé place dans les emplacements habituels, situés dans toutes les gares et les points d'arrêt du pays.

Mais la SNCB-Holding investit aussi dans ces installations de manière permanente, pour les étendre et les moderniser, mais aussi pour prévoir leur surveillance.

“Un certain nombre de ceux-ci sont clôturés et bénéficient d’un contrôle d’accès et de vidéo surveillance”, explique Tom Coryn de Corporate Security Service”. Nous examinons actuellement dans quelle mesure et avec quels systèmes nous allons étendre cette surveillance.

## Parkings

Fin 2011, il y avait un total de 55.600 emplacements de parkings pour l’ensemble des gares et points d’arrêt du pays. La SNCB-Holding est gestionnaire des parkings des 37 gares les plus importantes et des points d’arrêt non gardés. La SNCB est gestionnaire des parkings dans les autres gares.

La SNCB-Holding a confié l’exploitation des parkings des 37 gares à sa filiale B-Parking.

### ***B-Parking assure une gestion professionnelle***



La SA B-Parking a été créée à la mi-2008 pour gérer les emplacements de parking de la SNCB-Holding, avec une attention particulière sur les moyens de transports qui s’accordent avec les transports en

commun: les vélos, les vélos partagés, la voiture et tout autre service connexe possible, direct ou indirect.

Depuis fin 2011, B-Parking exploite 37 parkings qui ont été équipés d’une barrière, ce qui représente 16.000 emplacements de parkings, soit plus d’un quart de tous les emplacements des gares et points d’arrêt. Le conseil d’administration de B-Parking a dès le départ, opté pour un contrôle centralisé du système de stationnement, permettant ainsi la gestion d’un grand nombre de parking avec une structure allégée en personnel. La société réussit à cumuler une rentabilité avec des tarifs très démocratiques.

### **L’informatique joue un rôle clé**

Ictra, le département ICT de la SNCB-Holding, joue un rôle important dans la réalisation de la vision sur la mobilité et dans les projets de sécurité. Ce département est souvent épaulé par la filiale Syntigo dans le développement d’applications.

L'une des réalisations les plus remarquables est le lancement du portail internet Scotty.be en avril 2012. Celle-ci a été développée pour Go-Mobile, joint venture de Syntigo et de Touring Mobilis.

Scotty.be est un comparateur personnel d'itinéraire où l'utilisateur voit immédiatement et en temps réel sur son ordinateur, sa tablette ou sur son smartphone s'il y a des bouchons sur son trajet, à quelle heure part son prochain train, combien de places de parkings restent disponibles...

Il peut dès lors choisir le mode de transport le plus adéquat, ou la combinaison de modes de transport la plus adéquate.

En d'autres termes, c'est un instrument crucial dans la recherche d'une mobilité en réseau, où tous les modes de transports se rejoignent et se complètent.

La contribution du service informatique se remarque également de manière significative dans la sécurisation des parkings de B-parking. Un système de badge a été mis au point pour l'accès au parking et l'installation de caméras de surveillance a permis au service de sécurité Corporate Security Service d'instaurer un monitoring permanent.

Ictra a entre autres développé pour Infrabel des applications importantes dans la gestion de la sécurité. Ces applications permettent la supervision des « crocodiles ». Ce sont des appareils placés entre les rails et qui envoient un signal au train lors du passage sur le crocodile. Le conducteur doit confirmer le signal. S'il ne le fait pas, un freinage automatique est alors déclenché. Grâce aux nouvelles applications, Infrabel peut superviser le fonctionnement des crocodiles via le GSM-R, le réseau mobile de communication des chemins de fer. Via le réseau, l'information sur ces appareils de voies peut être transmise de manière centrale et automatique.

### **3.3. Le centre de connaissance B-Mobility soutient la mobilité en réseau**

B-Mobility, le centre de connaissance de la SNCB-Holding, a organisé le 14 octobre 2011 à Bruxelles la troisième édition de son B-Mobility Day. Au cours de ce B-Mobility Day, intitulé «Linking networks for our future mobility» une évidence est clairement apparue: la mobilité de demain sera en réseau. Cela signifie que nous combinerons nos divers modes de déplacement, en fonction de nos besoins personnels.

Les gares y jouent un rôle crucial: ce sont des plateformes multimodales où une transition aisée d'un mode de transport à un autre est possible. Ceci permet une mobilité durable dans la ville.

La mobilité en réseau est une mobilité partagée: l'accent est mis sur l'utilisation d'un moyen de transport et non sa possession. L'importance des vélos partagés a été ainsi soulignée, en particulier l'initiative Blue-Bike, l'initiative de vélos partagés de la SNCB-Holding. "Ces vélos partagés sont prêts dans 37 gares belges et sont parfaits pour prolonger votre voyage en train vers votre destination finale : vous descendez où vous voulez, choisissez votre itinéraire et l'heure de départ et vous n'avez jamais de problèmes de parking ",explique Dirk Dewulf de B-Mobility. "Blue-bike est donc une alternative durable et flexible à la voiture et le bus, le métro ou

le tram pour la dernière étape de votre voyage. A l'avenir, la SNCB-Holding a la volonté d'étendre le réseau de Blue-bike, avec entre autres des bicyclettes électriques".

Une attention particulière a été apportée à la voiture électrique. La combinaison de ces voitures avec le train est une des solutions durables à la problématique de la mobilité. Après le succès du projet pilote Plug & Ride, 34 gares ont été équipées depuis le début de 2012 de bornes de recharges pour voitures électriques. La SNCB-Holding démontre ainsi son implication totale dans une mobilité durable et en réseau.

Les informations sur B-Mobility peuvent être consultées sur le [website www.b-mobility.eu](http://www.b-mobility.eu)

### **3.4. La mobilité en réseau a permis un transfert modal vers le train et les modes de transport durables**

En modernisant les gares - nœuds intermodaux de la mobilité en réseau - en améliorant la qualité de nos services ferroviaires, en étendant nos offres de transport et en offrant à notre clientèle un choix de mobilité à la carte, la SNCB-Holding a contribué à l'augmentation du transport de voyageurs par chemin de fer, permettant ainsi un transfert modal (modal shift) de la voiture vers le train et vers les modes de transport plus durables et moins polluants...

En effet, depuis le début de ce siècle, le Groupe connaît une croissance solide, plus rapide que celle des autres moyens de transports, et le transfert modal vers le rail est un fait avéré. Cette croissance continuera dans les prochaines décennies, dans un contexte d'une augmentation de la population et d'urbanisation croissante.

Pour maintenir et renforcer le transfert modal, la SNCB-Holding réalise des investissements importants en tant que gestionnaire des gares, mais simultanément elle précise sa vision de la mobilité du futur, une «mobilité en réseau» avec les gares comme plaque tournante. La durabilité est prise comme le fil rouge à travers toutes les facettes de la gestion d'entreprise. Cela signifie qu'il y a des défis majeurs dans la gestion des compétences, le maintien de finances saines et la réduction de notre impact écologique.

#### **Chiffres clés illustrant la croissance et l'efficacité**

La SNCB-Holding investit à un rythme soutenu et depuis des années dans les gares pour en faire des centres d'accueil de la mobilité, les parkings, les vélos et dans l'informatique. Et des projets de voitures et vélos partagés, avec la gare comme plaque tournante, ont été lancés. Ils constituent une réponse aux nouvelles tendances émergentes dans nos habitudes de transport, en particulier chez les jeunes d'aujourd'hui.

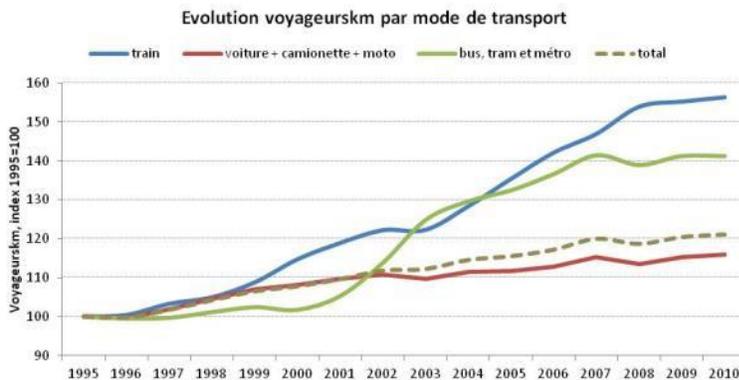
Ces initiatives prennent place dans un marché en plein essor pour le transport ferroviaire et l'ensemble des transports en commun. Entre 2000 et 2011, le nombre annuel de voyages avec les trains de la SNCB a

augmenté de 51% à 229 millions en 2011. Cela signifie que nous revenons au même niveau qu'au début des années soixante, juste avant que la voiture ne commence son essor.



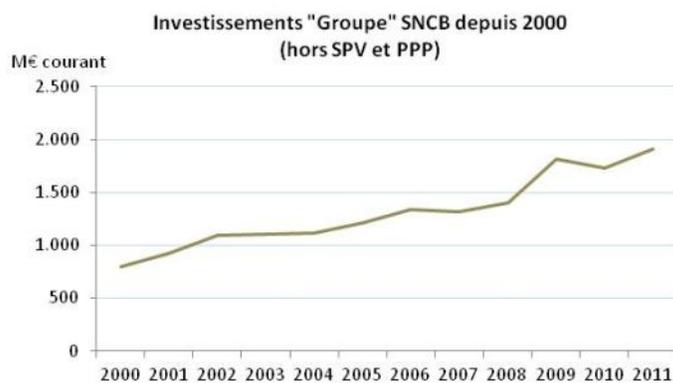
*Après la forte baisse jusqu'en 1987, le nombre de voyageurs est revenu au niveau de 1960.*

Lors de la forte croissance de la dernière décennie, le train a également gagné des parts de marché sur les autres transports motorisés.



*Depuis le début de ce siècle, la mobilité par bus-tram-métro a devancé la mobilité automobile, et ceci est encore plus vrai pour la mobilité ferroviaire.*

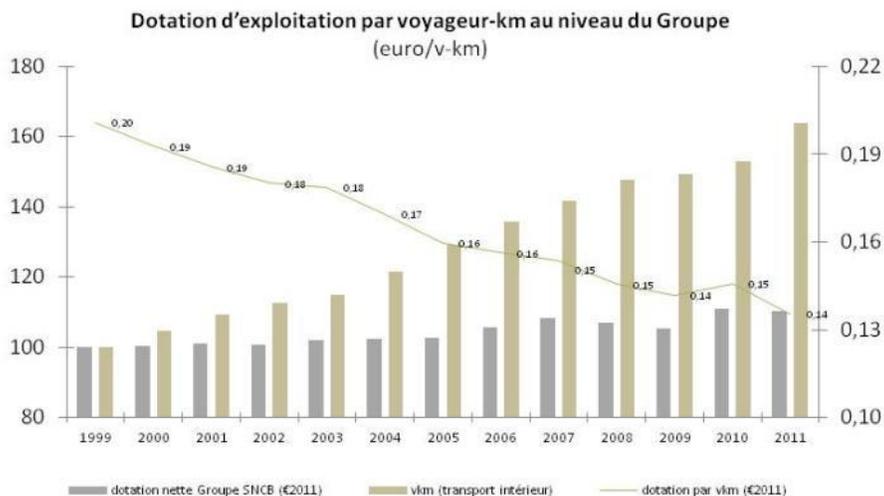
Et toutes les projections indiquent une croissance soutenue du transport ferroviaire de passagers à long terme. Pour y répondre de manière qualitative, le Groupe doit poursuivre ses investissements, sachant qu'entre 2000 et 2011 les investissements annuels ont plus que doublé.



*Les investissements annuels du Groupe ont augmenté dans la période 2000-2011 de 800 à 1.912 millions d'euros.*

Dans les prochaines négociations avec le gouvernement fédéral pour le renouvellement du contrat de gestion,

les investissements constitueront l'un des thèmes clés.



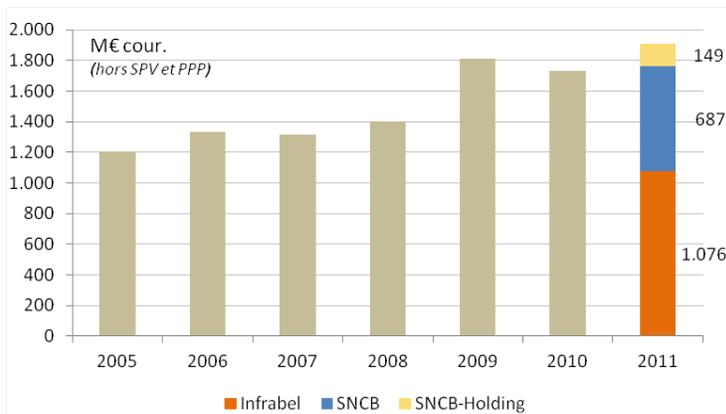
*Par voyageur-kilomètre, la dotation d'exploitation diminue. En 2011, elle s'élevait à 14 eurocent.*

#### 4. Investir pour continuer à croître

Le Groupe SNCB est un des principaux investisseurs du pays. Par ses investissements, il vise à améliorer la mobilité en Belgique en termes de quantité de l'offre de transport bien sûr, mais également en termes de qualité et de multi-modalité des services offerts.

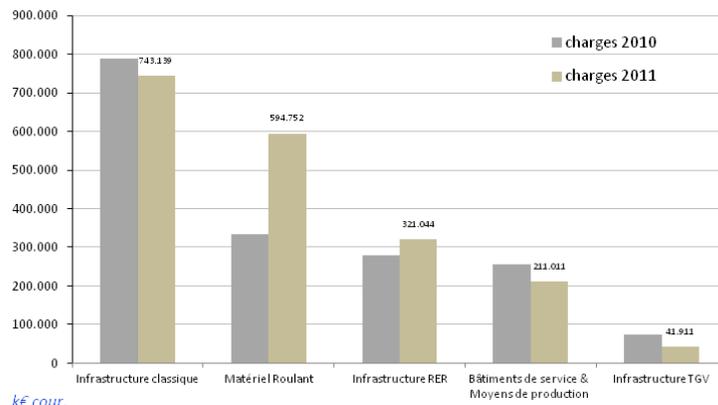
La SNCB-Holding investit dans l'intermodalité et la mobilité en réseau via ses gares, parkings, ICT et via des solutions de mobilité en réseau pour encourager davantage le modal split.

#### Les investissements du Groupe SNCB ont connu une année record



L'année 2011 est celle d'un record: dans son ensemble, le Groupe SNCB n'avait encore jamais autant investi en une seule année. Pour la première fois en effet, la barre des 1,9 milliards d'euros investis en un an a été franchie, avec 1.912 millions d'euros au total.

Le graphique suivant illustre, par grandes rubriques, l'évolution des investissements par rapport à 2010.



k€ cour.

directement la croissance du Groupe sur le marché de la mobilité.

Du côté des infrastructures classiques, on constate un léger tassement, mais qui n'a en rien concerné les investissements relatifs à l'installation de l'ETCS (le système européen de sécurisation du trafic ferroviaire), en croissance de 63%, ni les extensions classiques (hors RER et TGV dont on parle par ailleurs), en croissance de 16%, et qui soutiennent

Pour leur part, les investissements de la SNCB dans son parc de matériel roulant ont connu une évolution tout à fait spectaculaire par rapport à 2010, principalement suite aux acquisitions de nouvelles automotrices et de nouvelles locomotives. Le nombre et la qualité des places assises proposées dans le matériel roulant constituent une priorité pour la politique de mobilité de la SNCB.

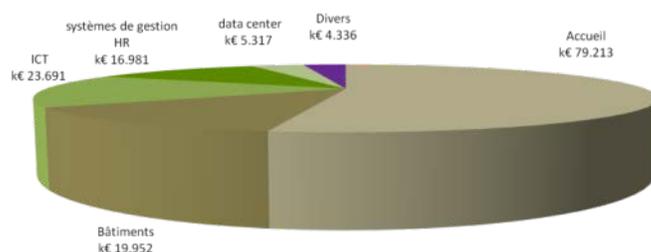
Les investissements RER sont également en croissance significative par rapport à 2010, traduisant la montée en charge de ces travaux sur le terrain. Par contre, dès lors bien évidemment qu'ils se terminent, les investissements relatifs aux infrastructures et gares TGV sont en diminution par rapport à 2010.

Du côté des investissements dans les « *bâtiments de service et moyens de production* », l'évolution s'explique notamment par la finalisation d'un important investissement à Bruges.

Il faut encore signaler qu'en dehors de ces investissements globaux de 1.912 millions d'euros, s'ajoutent encore cinq projets d'extension d'infrastructure qui sont financés de manière "alternative". Le tunnel du Liefkenshoek dans le port d'Anvers et le projet Diabolo vers l'aéroport de Bruxelles-National sont des partenariats privé-public. Et la modernisation de l'axe Bruxelles-Namur-Luxembourg, les travaux d'infrastructure à Zwankendamme (Zeebrugge) et le projet dans le port de Bruxelles sont préfinancés chacun via un SPV, Special Purpose Vehicle.

### La SNCB-Holding investit dans l'accueil des voyageurs

En 2011, la SNCB-Holding a investi près de 150 millions d'euros dans ses secteurs d'activité.



La plus grande partie des investissements a été consacrée

à l'accueil de la clientèle et ce surtout dans les gares et les parkings (74 millions d'euros), une autre partie est consacrée aux projets RER (12,9 millions d'euros) et TGV (3,9 millions d'euros), ainsi qu'aux systèmes de télésurveillance de l'espace public pour 3,1 millions d'euros.

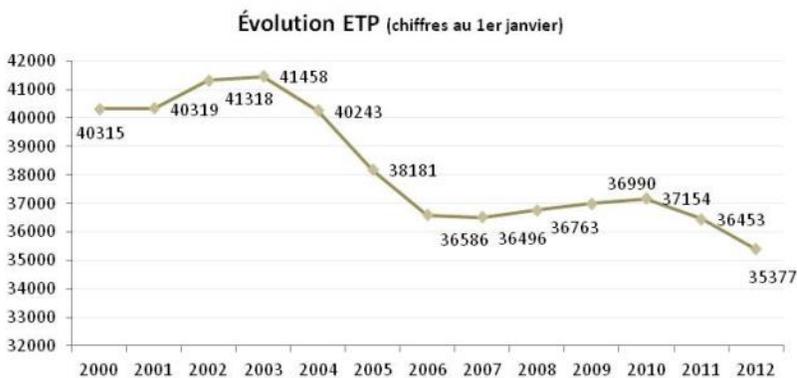
Pour ce qui concerne le secteur ICT, deux projets d'importance peuvent être mis en exergue : la modernisation du système de gestion HR d'une part (17,0 M€) et la construction d'un nouveau data center à Malines d'autre part (5,3 M€). Pour le reste, les investissements dans les applications et systèmes IT plus traditionnels viennent compléter le tableau (23,7 M€).

## 5. Human Resources

Au cours de ces dernières années, le Groupe, en tant qu'employeur, s'est clairement forgé une solide réputation et est devenu par la même occasion plus attractif aux yeux des candidats potentiels. La recherche de nouveaux collaborateurs, particulièrement dans les métiers en pénurie, requiert des efforts importants mais aussi des budgets considérables. Ceci dit, le coût total facturé des services HR reste sous contrôle et ne connaît pratiquement aucune augmentation.

### Évolution du nombre de collaborateurs

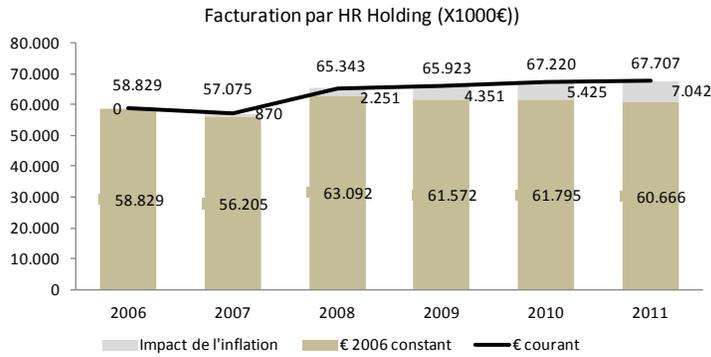
Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Groupe SNCB employait 36.985 collaborateurs, ce qui correspond à 35.377 équivalents temps plein. Parmi les 1.468 nouveaux collègues recrutés en 2011, on compte près de 17 % de femmes. Un chiffre en légère



baisse par rapport à 2010. Depuis 2004, le nombre total de collaborateurs du Groupe a diminué, avec une interruption de la baisse dans la période 2007 - 2009.

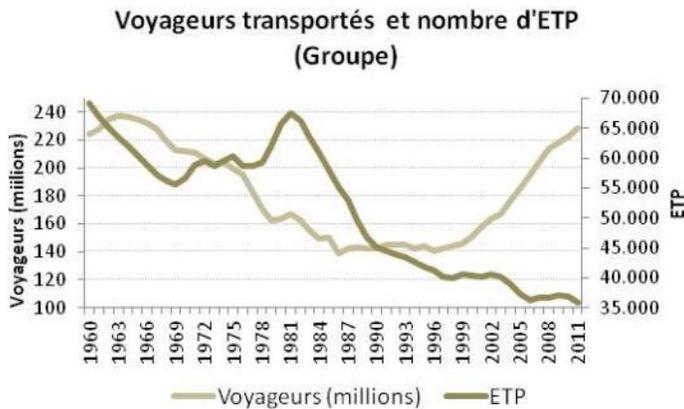
La même tendance est observée pour le nombre d'ETP de la SNCB Holding.





### Le besoin en personnel par

### voyageur transporté a fortement baissé



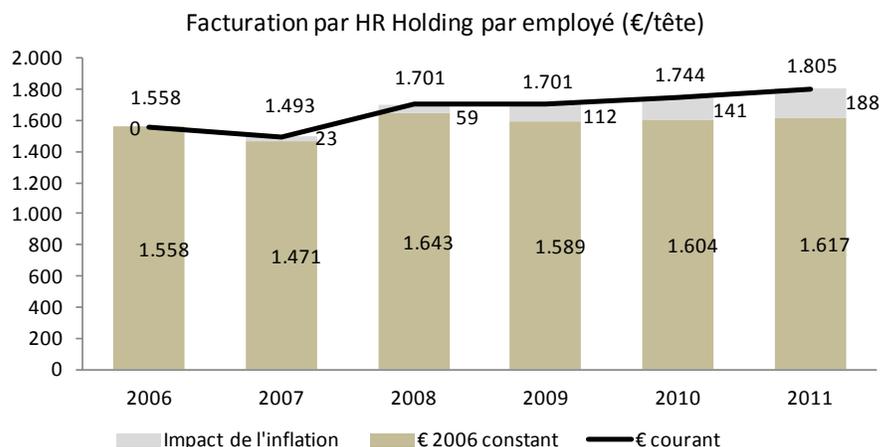
Le nombre de collaborateurs continue à diminuer tandis que le nombre de voyageurs s'accroît d'année en année depuis le début du siècle.

### Le coût de gestion des ressources humaines sous contrôle

Le coût de gestion des ressources humaines facturé par la SNCB-Holding au sein du Groupe s'élève à environ 3 % de la masse salariale totale.

Les prestations HR n'incluent pas uniquement l'administration des salaires et des carrières, mais aussi la sélection et le recrutement de 1500 à 1800 collaborateurs par an, le centre de formation avec une offre transversale, la médecine du travail, la gestion des pensions, ...

A partir de 2008, des efforts supplémentaires considérables ont été fournis pour les campagnes de recrutement au niveau national et pour l'élargissement de l'offre du centre de formation Train@Rail. Au cours de la période 2008-2011, la facture totale des services HR est quasiment restée la même, et a même diminué en euro constant.



Par employé, la facturation en euro constant reste pratiquement inchangée depuis 2008.

## 6. Gestion financière

Conformément au prescrit des articles 95 et 96 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration a établi un rapport de gestion, visant à donner une information sur les points suivants.

### 1. Evolution des activités et des résultats

#### ***Passage au référentiel comptable IFRS***

Au cours de l'exercice 2011 s'est poursuivi et achevé l'ambitieux projet de conversion des comptes annuels vers le référentiel comptable IFRS, tel qu'imposé par l'article 89 du Contrat de Gestion conclu entre la SNCB-Holding et l'État.

Les comptes sociaux 2011 ont été établis et audités selon deux référentiels comptables (normes belges et normes IFRS). La concordance entre ces deux versions des comptes annuels a été vérifiée, mais cette dualité de référentiels conduit à des chiffres différents, puisque les règles comptables divergent selon les normes appliquées.

Le présent rapport étant joint aux comptes déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique, lesquels sont établis selon les normes belges, les chiffres mentionnés sont donc déterminés selon ce référentiel comptable.

## **EBITDA**

Un des indicateurs essentiels de la performance financière de l'entreprise est l'évolution de son cash-flow brut d'exploitation, lequel est approché par le calcul de l'EBITDA.

Au 31 décembre 2011, l'EBITDA s'élève à 124,4 millions €, contre 112,4 millions € en 2010, soit une augmentation de 12,0 millions € (10,7%).

Cette évolution positive s'explique principalement par :

- une diminution globale du chiffre d'affaires et des commandes en cours d'exécution de 24,1 millions € ;
- la diminution des coûts globaux de personnel de 16,1 millions € ;
- la réduction des services et biens divers de 28,6 millions € ;
- une baisse de la production immobilisée de 4,8 millions €.

On relèvera que l'EBITDA a progressé nonobstant les efforts importants consentis sur les tarifs appliqués pour les facturations intragroupes. Ce résultat a été obtenu grâce à des efforts accentués de contrôle des coûts, tant en matière de personnel que de charges externes.

### **Autres éléments significatifs du résultat**

Après prise en compte des amortissements (-81,0 millions €), des réductions de valeur sur créances et stocks (-3,6 millions €) et des provisions (+20,7 millions €), le résultat d'exploitation (EBIT) s'élève à 60,5 millions €, soit une amélioration de 22,0 millions par rapport à 2010 (38,5 millions €).

Les résultats financiers sont négatifs à hauteur de 0,4 millions €. Ils comprennent des produits financiers pour 271,9 millions €, dont 82,0 millions sont formés par l'amortissement des subsides en capital reçus, et des charges financières à concurrence de 272,3 millions € et comprenant notamment la charge nette d'intérêts relative à la dette "contrat de gestion" pour un montant de 76,9 millions €.

Compte tenu des perspectives financières attendues dans les prochaines années par sa filiale à 100 %, la SNCB, la SNCB-Holding a ramené la valeur de sa participation dans le capital de la SNCB à zéro, impliquant une réduction de valeur de 128,6 millions € à charge de l'exercice 2011.

Le résultat global de l'exercice est négatif à concurrence de 16,2 millions €, contre une perte de 201,5 millions € dégagée en 2010, soit une amélioration de 185,3 millions €.

## **Bilan**

Le total du bilan de la SNCB-Holding s'élève à 10.130,2 millions €, ce qui représente une diminution par rapport à l'année précédente (10.450,8 millions €).

La structure bilantaire reste caractérisée par une part importante d'actifs immobilisés (5.319,4 millions €) représentant essentiellement les immobilisations corporelles (1.323,5 millions €), mais également les immobilisations financières (3.880,4 millions € de participations dans les filiales).

En ce qui concerne plus particulièrement les immobilisations corporelles et incorporelles, la SNCB-Holding a consacré un montant de 149,5 millions € aux investissements qu'elle a réalisés en 2011, dont 32,7 millions € pour les gares et 41,2 millions € pour les parkings.

Le reste de l'actif est formé par les actifs circulants (4.810,8 millions €), qui comprennent entre autres 1.423,0 millions € de créances à plus d'un an et 2.127,2 millions de placements de trésorerie et valeurs disponibles.

Le passif est principalement constitué de 1.855,0 millions € de capitaux propres, de 4.580,4 millions € de dettes à plus d'un an et de 2.541,8 millions € de dettes à un an au plus.

Il est cependant important de noter que la dette bilantaire ne peut s'analyser sans jumeler celle-ci à plusieurs actifs (dépôts à terme ou créances) qui lui sont intimement liés, en raison de la structure de certains financements, mais aussi de la fonction de cash-pooling assumée par la SNCB Holding en faveur du Groupe SNCB. C'est pourquoi la dette fait l'objet d'un calcul spécifique détaillé ci-après.

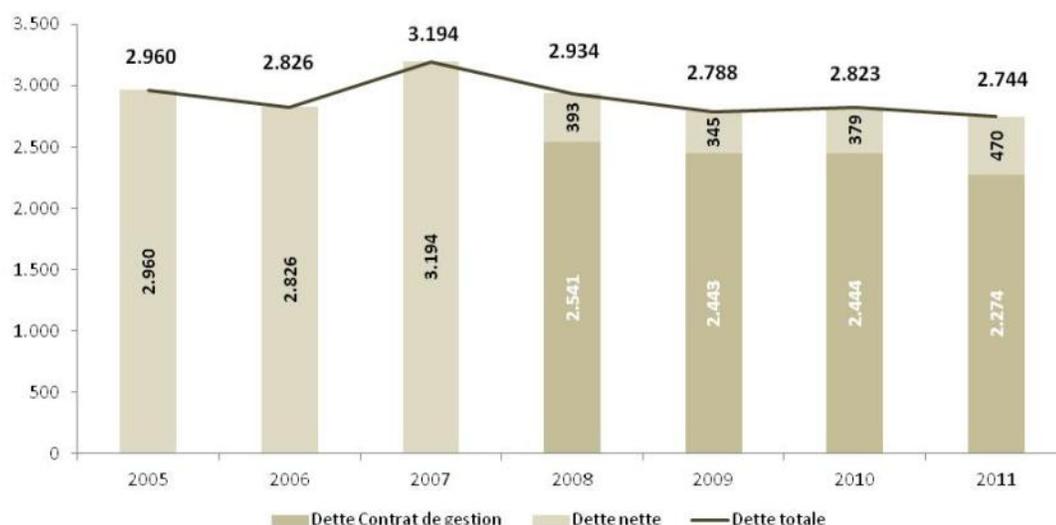
## **Evolution de la dette**

Par dette nette de la SNCB-Holding, il faut entendre la dette contractée auprès des institutions financières telle qu'elle est comptabilisée :

- + les dettes intragroupe portant intérêts ;
- les placements de trésorerie intragroupe portant intérêts ;
- les opérations "Back-to-Back" conclues avec l'État dans le cadre de la reprise de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- les valeurs disponibles et les placements de trésorerie auprès d'institutions financières, lorsqu'ils ne sont pas gérés pour compte de tiers (Fonds RER, Liefkenshoektunnel, Fonds des Œuvres Sociales) ;
- les placements de trésorerie destinés aux remboursements partiels du nominal de la dette contractée auprès des institutions financières ;
- les créances portant intérêts relatives aux sociétés intragroupe.

Au cours de l'exercice 2011, la dette nette de la SNCB-Holding a diminué de 78,9 millions €, passant de 2.822,9 millions € à 2.744,0 millions €. Cette évolution favorable résulte notamment de la réalisation des objectifs d'économies sur le plan opérationnel combiné à la cession, dans d'excellentes conditions, d'actifs immobiliers non stratégiques (notamment l'immeuble Kamgebouw situé à Bruges).

L'article 88 du contrat de gestion conclu avec l'Etat impose une stabilisation de la dette dont elle est responsable, c'est-à-dire celle faisant abstraction des financements réalisés pour compte des pouvoirs publics, dans le cadre de contrats où ceux-ci assurent la charge en principal et en intérêts de ces financements. Le graphique ci-dessous indique l'évolution de cette dette et montre que la SNCB-Holding a rencontré l'objectif imposé par son contrat de gestion.



Il doit être précisé que le montant de la dette de 2010 repris dans le graphique ci-dessus ne correspond pas au montant publié dans le rapport de gestion de l'exercice 2010. En effet, une différence de 10 millions € apparaît, qui s'explique par la conversion aux normes IFRS qui a nécessité l'ajustement des comptes et donc un recalcul de la dette de 2010.

La politique financière prévoit notamment que le rapport entre les taux d'intérêt fixes et variables doit être de 2/3 contre 1/3, avec une marge de  $\pm 5\%$ . A fin décembre 2011, ce rapport fixe-variable s'élevait respectivement à 63,10% et 36,90%. Ces ratios s'intègrent donc dans l'intervalle autorisé.

### **Participation dans B-Logistics**

Les engagements pris fin 2009 par la SNCB-Holding pour assainir l'activité logistique du Groupe SNCB, approuvés par l'Union Européenne en mai 2010 et par la Commission Paritaire Nationale en novembre 2010, ont été mis en œuvre.

Une filiale spécifique, SNCB Logistics, a pu démarrer ses activités en février 2011, et exécute le plan de restructuration décidé.

## **2. Evénements importants postérieurs à la date de clôture**

Aucun événement majeur n'est survenu postérieurement à la date de clôture des comptes relatifs à l'exercice social 2011.

## **3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société**

Hormis les circonstances évoquées ci-après au point des risques, aucune circonstance particulière ne mérite d'être mise en exergue actuellement.

## **4. Activité en matière de recherche et de développement**

La société ne mène aucune activité en matière de recherche et de développement pouvant être valorisée comme telle

## **5. Succursales de la société**

La SNCB-Holding ne dispose pas de succursales.

## **6. Application des règles de continuité**

Le résultat de l'exercice dégagé par la SNCB-Holding est négatif de 16,2 millions €, mais il faut noter que la société génère, du fait de ses activités, un excédent brut d'exploitation (EBITDA), qui est positif de 124,4 millions € à fin 2011 et en augmentation de 12,0 millions € par rapport à 2010. Ce montant permet largement de couvrir les charges financières liées à la dette "contrat de gestion" (76,9 millions €).

En outre, la dette nette "contrat de gestion" de la SNCB-Holding enregistre une diminution de 170,0 millions € en un an.

Enfin, si en 2011, la SNCB Holding a vu son rating dégradé par les agences de notation Moody's (de Aa1 à A1) et Standard & Poor's (de AA à A+, avec perspective "négative"), il faut mettre en exergue le succès rencontré par le programme de financement EMTN émis début 2012 par la SNCB Holding, qui a réussi à lever des fonds à hauteur de 500 millions € et à des conditions financières attrayantes (4,0465 %, à comparer avec le taux correspondant des OLO's le jour de la conclusion de l'émission, soit 3,61 %).

Conformément aux obligations découlant de l'article 109 du Contrat de gestion, le Conseil d'administration de la SNCB-Holding suit avec attention soutenue l'évolution de la situation financière de la SNCB, dès lors que cette dégradation risque de mettre en péril l'équilibre financier de l'ensemble du Groupe SNCB et, simultanément, de compromettre la réalisation des objectifs du contrat de gestion.

Comme l'année précédente, la SNCB-Holding a été sollicitée par le conseil d'administration de la SNCB afin de lui fournir une "lettre de confort" lui garantissant sa continuité.

A la date du 27 avril 2012 la SNCB-Holding a garanti la continuité de la SA SNCB de droit public jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de la SNCB de 2013. L'engagement couvre également - pour la période couverte par la présente - les éventuels risques supplémentaires que la SNCB serait amenée à devoir assumer, en tenant compte des règles légales applicables, en cas de discontinuité de sa filiale SNCB Logistics.

Au travers de leur propre contrat de gestion (cfr. respectivement les articles 83 et 82), la SNCB et Infrabel ont pris des engagements similaires veillant à stabiliser leur dette financière nette et la dette financière consolidée.

## **7. Reporting et contrôle**

Chaque mois, un rapport d'activité est établi par le service Trésorerie de la Direction Finances à l'intention du directeur général Finances, du directeur adjoint Finances, de la Comptabilité, de l'Audit Interne et du Collège des Commissaires.

Chaque trimestre, la Direction Finances fait rapport sur les activités financières au Comité de Direction, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration, dans le cadre de la présentation des états financiers.

Par ailleurs, l'Audit Interne est chargé de contrôler le respect de la politique financière définie par l'entreprise, en particulier quant à l'utilisation des produits dérivés, ainsi que l'exactitude des rapports.

Eu égard à la réglementation interne en vigueur concernant la gestion et la réduction des risques, il est clair que les contrats existants en matière des produits dérivés n'auront qu'un impact marginal sur les risques de prix, de crédit, de liquidité et de cash-flow de la société.

Trimestriellement, ces risques sont évalués à leur valeur de marché et les provisions nécessaires sont constituées ou reprises.

Conformément à l'article 67 du Contrat de Gestion avec l'Etat, la Direction Finance fait rapport périodiquement au sujet de l'utilisation des moyens financiers du Fonds RER auprès de la D.G.T.T. et au Ministre des Entreprises Publiques.

Les moyens que la SNCB-Holding gère pour le LiefkensHoek Rail Link (sous la supervision de la Région flamande) et pour la Région flamande dans le cadre du projet d'aménagement de Malines font également l'objet d'un rapport spécial à la Région flamande.

## **8. Risques et incertitudes liés à l'utilisation d'instruments financiers et à la situation financière de la société**

Dans le cadre du financement de sa dette et de la conclusion de diverses opérations de financement alternatif, la SNCB-Holding mène une gestion active en vue de maîtriser certains risques, notamment de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de crédit. A cet effet, elle a arrêté une politique financière, approuvée par le Conseil d'Administration, par laquelle cette gestion des risques est fortement réglementée.

Pour couvrir les risques de change et de taux d'intérêt, on utilise des produits dits "dérivés" à savoir les swaps, forward rate agreements, options, contrats de change à terme et futures ayant comme sous-jacents un taux d'intérêt, l'inflation, un taux de change, des produits énergétiques (e.a. le gazoil pour la traction diesel et l'électricité de traction) ou un crédit.

Ces opérations sont comptabilisées suivant les normes IAS 32 et 39 pour les comptes publiés en "full IFRS", et conformément à la législation comptable belge pour les comptes publiés en Belgian Gaap.

Pour la conclusion de transactions de couverture, il faut préalablement consulter trois contreparties.

Les opérations de trading sont exclues.

La politique financière mentionnée ci-dessus est aussi d'application pour les moyens financiers du Fonds RER que la SNCB-Holding gère en nom et en place de l'Etat.

### ***Risque de liquidité***

Lorsque des financements sont contractés, on tient compte de l'évolution prévue des cash-flows futurs, dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie. Les placements et les emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.

Par ailleurs, le risque de liquidité est couvert par un étalement des échéances de la dette dans le temps. Ainsi, 20% au maximum de l'en-cours de la dette peuvent venir à échéance dans la même année, avec un maximum de 10% de la dette par trimestre.

### ***Risque de change***

Toute opération d'endettement, même à court terme, qui génère un risque de change, doit être immédiatement et intégralement couverte en EUR (principal et intérêts) par l'utilisation de produits dérivés.

La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe.

### ***Risque de taux d'intérêt***

Les méthodes de travail pour limiter les risques de liquidité, au point 1, sont également appliquées pour couvrir les risques de taux d'intérêt.

L'objectif est que la part de la dette à taux fixe représente 2/3 de la dette totale. Ce rapport peut être adapté en fonction des conditions du marché, moyennant le respect des procédures fixées.

Les préfinancements contractés par la SNCB-Holding pour le projet TGV, pour le matériel RER et l'achat des locomotives de série 18, qui ont fait l'objet de couvertures, ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio.

### ***Risque de crédit***

Les placements doivent avoir un caractère de prêt et ne peuvent pas se faire en capital à risque. Ils sont soumis à des critères stricts de rating minimum des contreparties, en fonction de la durée du placement.

On a également fixé des montants maximum par contrepartie. Ces limites ne sont toutefois pas applicables aux placements et instruments qui bénéficient d'un rating AAA/Aaa ou qui sont émis ou garantis par l'Etat belge, la Communauté flamande, la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour les produits dérivés, le risque de crédit vis-à-vis des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par la conclusion de contrats CSA (Crédit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par la SNCB-Holding, soit par la contrepartie, en cas d'annulation de l'en-cours intégral des produits dérivés conclus avec celle-ci.

Par le recours aux CSA, le risque est limité à un montant maximum qui varie en fonction du rating de la contrepartie. Une dégradation continue du rating de la SNCB-Holding (en-dessous d'un "high grade credit") aura comme conséquence que des montants considérables devront être déposés sous ces contrats CSA. Dans un cas spécifique, un investisseur doit être remboursé anticipativement.

Au cas où le rating d'une banque descendrait sous BBB+/Baa, les contrats avec cette banque doivent être transférés à une autre banque bénéficiant d'un rating plus élevé.

Avec des contreparties ayant reçu un "negative credit watch", aucune opération nouvelle ne peut être conclue pendant la période de "negative credit watch".

### **Préfinancements régionaux**

Le 5 décembre 2006, les trois régions du pays et le gouvernement fédéral ont conclu un accord de préfinancement de nouvelles infrastructures ferroviaires. Grâce à leur apport financier, la SNCB-Holding peut préfinancer ces investissements, dont la réalisation va être accélérée.

La SNCB-Holding avance les fonds nécessaires pour qu'Infrabel, ou la SNCB-Holding elle-même, réalise l'exécution des travaux. Les régions contribuent au paiement des charges d'intérêt et les investissements seront in fine payés par la dotation d'investissement fédérale accordée au Groupe SNCB.

Quatre des six projets d'infrastructure, pour lesquels une exécution rapide et coordonnée est considérée comme prioritaire par les trois régions, sont accélérés dans leur réalisation: il s'agit de la modernisation de la ligne Bruxelles-Luxembourg, de la modernisation de la gare de formation de Zeebrugge, du raccordement ferroviaire du port de Bruxelles et de la construction d'un parking à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Pour chaque projet à financer, la SNCB-Holding a constitué ou constituera une S.P.V. (Special Purpose Vehicle) détenu à 100% ; elle s'endette auprès du marché et met le montant de ces prêts à la disposition des S.P.V. en fonction des besoins de celles-ci. Les intérêts de ces prêts sont pris en charge, à concurrence d'un plafond convenu, par les contributions de la Région concernée.

Un projet approuvé n'a pas été démarré pour l'instant; il s'agit de la construction d'une nouvelle gare à l'aéroport de Gosselies.

La réalisation de la liaison ferroviaire du Liefkenshoek dans le port d'Anvers est financée par un partenariat public privé.

La SNCB-Holding a également conclu, le 1<sup>er</sup> mars 2010, une convention avec la SRWT et la Région wallonne visant à cofinancer une gare commune intermodale (train/bus) à Mons. Le choix de ce projet commun résulte de la volonté de réaliser une parfaite intégration entre les différents modes de transport en commun au moyen d'un quai partagé. Le coût estimé de la partie de la gare exploitée par les TEC est estimée à 28 millions €. La Région wallonne cofinancera ce projet au travers d'une annuité indexée versée entre 2010 et 2025. Contrairement aux autres préfinancements, il s'agit d'un projet qui ne sera pas à charge de la dotation d'investissements fédérale, mais bien intégralement (tant en capital qu'en intérêts) à charge d'une Région.

L'accord de coopération du 9 mai 2008 régit le préfinancement d'infrastructure routière dans le cadre du redéveloppement des environs de la gare et du réaménagement des espaces publics environnants à Malines. La SNCB-Holding gère le préfinancement de la réalisation d'une liaison routière. La Région flamande indemnise les coûts de réalisation de cette liaison exposés par la SNCB-Holding. Au 31 décembre 2011, le montant net capitalisé versé par la Région flamande à la SNCB-Holding s'élève à 27.742.524,57 €.

### **Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché**

En application de l'Arrêté Royal du 10 août 2009, la SNCB-Holding est appelée à communiquer des informations complémentaires au sujet des transactions significatives avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celle du marché, notamment par les sociétés qui remplissent plus d'un critère visé à l'article 16, §1<sup>er</sup>, alinéa premier du Code des Sociétés.

Bien que les transactions avec la SNCB ne soient pas couvertes par les dispositions de l'Arrêté dès lors que la SNCB-Holding en est l'actionnaire unique, il convient de noter que les transactions avec celles-ci sont soit effectuées à prix de revient (en particulier le détachement du personnel), soit font l'objet de contrats intra-groupe (conclus ou en voie de conclusion) qui ont fait l'objet de négociations approfondies entre entités, sur base de références de marché dès lors que celles-ci étaient disponibles. Pour certains contrats de sub-leasing de matériel roulant, conclus au moment de la mise en place de la nouvelle structure du Groupe SNCB au 1<sup>er</sup> janvier 2005, aucune référence de marché n'était, et n'est, toutefois disponible.

En ce qui concerne Infrabel, dont la SNCB-Holding détient 93,5% des actions et 20% moins une action des droits de vote, aucune transaction n'est effectuée dans des conditions autres que celles du marché. En effet, les transactions pour lesquelles la SNCB-Holding est fournisseur, sont soit effectuées à prix de revient (en particulier le détachement du personnel) soit font l'objet de contrats intra-groupe (conclus ou en voie de conclusion) qui ont fait l'objet de négociations approfondies entre entités, sur base de références de marché dès lors que celles-ci étaient disponibles. De même, les transactions où Infrabel est fournisseur, sont soit effectuées à prix de revient (en particulier la fourniture d'électricité) soit font l'objet de contrats intra-groupe (conclus ou en voie de conclusion) qui ont fait l'objet de négociations approfondies entre entités, sur base de références de marché, dès lors que celles-ci étaient disponibles.

Aucune transaction significative n'est effectuée avec d'autres filiales ou sous-filiales dont la SNCB-Holding n'est pas, directement ou indirectement, entièrement propriétaire.

A titre de prudence, il est précisé également qu'aucune transaction significative n'est effectuée à des conditions autres que celles du marché avec des entreprises dont l'Etat, actionnaire à 99,9% de la SNCB-Holding, n'est pas, directement ou indirectement, entièrement propriétaire. Aucune transaction significative n'a non plus été effectuée à des conditions autres que celles du marché avec les membres des organes de gestion et de direction et les personnes qui leur sont liées.

## 7. Corporate Governance

Les statuts de la SNCB Holding sont fortement influencés par son statut juridique de Société anonyme de droit public. A ce titre, la SNCB-Holding est en premier lieu soumise à la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques. Pour les matières non visées par cette loi, elle est soumise au code des sociétés.

Dans le monde qui est le nôtre, la Corporate Gouvernance constitue un enjeu majeur et requiert la plus grande attention et les règles les plus transparentes. La SNCB-Holding, en tant qu'entreprise publique, s'inscrit résolument dans ce mouvement de responsabilisation, de meilleure gestion et de meilleur contrôle de ses activités. En raison de ses missions de service public, la responsabilité sociétale de la SNCB-Holding se trouve directement engagée vis-à-vis de son actionnaire de référence - l'Etat - et de ses clients: les citoyens qui prennent le train.

### ***Déclaration de gouvernance d'entreprise***

En ce qui concerne les règles de gouvernance d'entreprise, la SNCB Holding se conforme au code de référence imposé par l'arrêté royal du 6 juin 2010 (M.B. du 28 juin 2010, p. 39622 et s.), sauf dispositions contraires de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques.

Pour mener à bien ses missions, la SNCB-Holding s'appuie non seulement sur son Conseil d'Administration, mais également sur trois comités spécialisés, le Comité d'Audit, le Comité de Nominations et de Rémunération et le Comité Stratégique, ainsi que le Comité de Direction ou encore d'autres comités ou commissions de concertation tels que :

- le Comité de Pilotage
- la Commission Paritaire Nationale
- le Comité des trois CEO
- la Cellule stratégique

Sans oublier les organes de contrôle comme le Commissaire du Gouvernement ou le Collège des Commissaires.

Pour une description plus détaillée de la structure de gestion et des règles de fonctionnement des organes de gestion, il est renvoyé à la Charte de Corporate Governance publiée sur le site internet de la SNCB-Holding ([www.sncb-holding.be](http://www.sncb-holding.be)).

### **Dérogation au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009**

La SNCB-Holding se conforme aux principes et dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise 2009, à l'exception des dispositions 4.1, 4.2, 4.6 et 4.7.

Les dispositions 4.1 et 4.2 stipulent que le Conseil d'Administration établit des procédures de nomination et des critères de sélection pour les administrateurs et que c'est le président ou un autre administrateur non exécutif qui conduit le processus de nomination, cependant, l'article 162 bis §2 de la loi de 1991 stipule que le Roi nomme un nombre d'administrateurs proportionnel aux droits de vote attachés aux actions détenues par l'Etat. L'Etat Belge étant actionnaire à 99,998 %, tous les administrateurs sont nommés par le Roi, en fonction de la complémentarité de leurs compétences.

La disposition 4.6 stipule que les mandats des administrateurs ne doivent pas excéder quatre ans, alors que, conformément à l'article 162 bis §3 de la loi de 1991, les mandats des administrateurs de la SNCB-Holding ont une durée de 6 ans.

La disposition 4.7 stipule que le président est nommé par le Conseil; l'article 162 bis §5 prévoit, en revanche, que le président est nommé par le Roi.

### ***SNCB-Holding : composition des organes de gestion et de contrôle en 2011***

#### **Conseil d'Administration**

Président : Jean-Claude FONTINOY

Administrateur Délégué : Jannie HAEK

Administrateurs : Eddy BRUYNINCKX, Catherine GERNAY, Luc JORIS, Paul MATTHYS, Lieve SCHUERMANS, Magali VERDONCK, Marianne VERGEYLE, Melchior WATHELET

#### **Comité de Direction**

Président : Jannie HAEK

Directeurs Généraux :

Michel ALLE (Finance)

Vincent BOURLARD (Stations),

Alex MIGOM (jusqu'au 31 août 2011), Michel BOVY (à partir du 1er septembre 2011) (Strategy & Coordination)

Tony VAN DEN BERGHEN (jusqu'au 30 septembre 2011), Sven AUDENAERT (à partir du 1er octobre 2011) (Human Resources)

#### **Comité d'Audit**

La composition du Comité d'audit est telle que les compétences multiples requises pour une entreprise publique de la taille de la SNCB Holding sont réunies. La Présidente dispose de larges compétences requises en matière de comptabilité et d'audit (Licence en sciences de gestion et Maîtrise spécialisée en comptabilité, revisorat en entreprise, auditeur-adjoint à la Cour des Comptes, responsabilités au sein de cabinets de Ministres du budget, inspecteur des finances). Les autres membres ont, notamment, l'expérience de direction d'entreprise à haut niveau, l'expérience en tant qu'administrateurs d'entreprises publiques ou privées, une pratique professionnelle et académique du droit des sociétés et du droit européen.

Président : Lieve SCHUERMANS

Membres : Eddy BRUYNINCKX, Catherine GERNAY, Melchior WATHELET

### **Comité de Nominations et de Rémunération**

Président : Jean-Claude FONTINOY

Membres : Jannie HAEK, Luc JORIS, Marianne VERGEYLE

### **Comité Stratégique**

Président : Jannie HAEK

Membres : Les 9 autres administrateurs

Les 4 directeurs généraux

Les représentants des organisations syndicales :

Michel ABDISSI, Dominique DALNE, Jean-Pierre GOOSSENS, Luc PIENS, Serge PITELJON, Marcel VERTONGEN

### **Comité de Pilotage**

Président : Jannie HAEK

Membres : Marc DESCHEEMAECKER, Luc LALLEMAND, Marc VAN LAETHEM, Gérard GELMINI (jusqu'au 30 septembre 2011), Michel ABDISSI (à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011), Jos DIGNEFFE

### **Commission Paritaire Nationale**

Président : Jean-Claude FONTINOY

Délégation du Groupe SNCB : Jannie HAEK, Michel ALLE, Alex MIGOM (jusqu'au 31 août 2011), Michel BOVY (à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011), Tony VAN DEN BERGHEN (jusqu'au 30 septembre 2011), Sven AUDENAERT (à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011), Luc LALLEMAND, Jean-Marie RAVIART (jusqu'au 30 septembre 2011), M. Luc VANSTEENKISTE (à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011), Eddy CLEMENT, Marc DESCHEEMAECKER, Sabin S'HEEREN, Richard GAYETOT

Délégation des organisations du personnel reconnues : Jean-Pierre GOOSSENS, Michel ABDISSI (jusqu'au 30 septembre 2011), Pierre LEJEUNE (à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011), Serge PITELJON, Rudy VERLEYSSEN, Michel PRAILLET, Claude DESCHAEPMEESTER, Marnix VERSTICHEL, Luc PIENS, Dominique DALNE, Gérard HUSSON

### **Commissaire du Gouvernement**

Marc BOEYKENS

### **Collège des Commissaires pour le contrôle des comptes statutaires**

Président : Ignace DESOMER

Membres : Michel de FAYS, Michel DE SAIVE (jusqu'au 31 mai 2011), Eric CLINCK (jusqu'au 31 mai 2011), Ria VERHEYEN (à partir du 1<sup>er</sup> juin 2011), Philippe GOSSART (à partir du 1<sup>er</sup> juin 2011)

## **Commissaires-réviseurs pour le contrôle des comptes consolidés du consortium SNCB-Holding - Infrabel**

Jusqu'à l'Assemblée Générale du 31 mai 2011 : MM. Michel DE SAIVE et Eric CLINCK au nom de KPMG réviseurs d'entreprises S.c.C.R.L.

A partir de l'Assemblée Générale du 31 mai 2011 : Mme Ria VERHEYEN au nom de la S.c.C.R.L. PKF bedrijfsrevisoren et M. Philippe GOSSART au nom de la S.c.C.R.L. Mazars réviseurs d'entreprises

### **Conseil d'Administration**

#### **Composition**

Le Conseil est composé de 10 membres, en ce compris l'administrateur délégué. Un tiers de ses membres au minimum doivent être de l'autre sexe (article 162 bis §1 de la loi du 21 mars 1991). La parité linguistique est respectée.

Le Roi nomme, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres, un nombre d'administrateurs proportionnel aux droits de vote attachés aux actions détenues par l'Etat (article 162 bis §2 alinéa 1 de la loi du 21 mars 1991). Tous les administrateurs ont été nommés par le Roi.

#### **Échéance des mandats**

<b>J.-C. FONTINOY</b> (président)	21.11.2010
<b>E. BRUYNINCKX</b>	21.11.2010
<b>L. SCHUERMANS</b>	21.11.2010
<b>M. VERDONCK</b>	21.11.2010
<b>M. VERGEYLE</b>	21.11.2010
<b>M. WATHELET</b>	21.11.2010
<b>J. HAEK</b> (administrateur délégué)	31.01.2011
<b>C. GERNAY</b>	31.01.2011
<b>L. JORIS</b>	16.06.2015
<b>P. MATTHYS</b>	16.06.2015

Le Gouvernement ayant été en affaires courantes, aucun arrêté de nomination n'a été signé par le Roi. Les administrateurs dont le mandat a expiré, sont toutefois tenus de rester provisoirement en fonctions sur base du principe de la continuité du service public.

## **Fonctionnement**

### **Fréquence des réunions**

L'article 10 des statuts stipule que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et, au moins, quatre fois par an.

Durant l'année 2011, le Conseil s'est réuni 15 fois.

Dans les cas exceptionnels, dûment justifiés par l'urgence et l'intérêt social (sauf cas exclus par la loi), les décisions du Conseil d'Administration peuvent être prises par consentement unanime des administrateurs, exprimé par écrit.

Cette procédure a été utilisée une fois en 2011.

### **Compétences**

Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de l'entreprise publique.

Le Conseil contrôle la gestion assurée par le Comité de Direction. Le Comité de Direction fait régulièrement rapport au Conseil.

Le Conseil, ou son président, sans préjudice des pouvoirs lui conférés par l'article 18 §5 (de la loi du 21 mars 1991) peut, à tout moment, demander au Comité de Direction un rapport sur les activités de l'entreprise ou sur certaines d'entre elles.

En plus des dossiers récurrents, le Conseil d'Administration a, en 2011, pris des décisions sur et assuré le suivi d'un certain nombre de dossiers importants :

- le suivi de la restructuration de B-Cargo : création de la SNCB Logistics, suivi de sa situation financière, le suivi du reporting et de la concertation sociale sur le dossier Cargo ;
- le suivi de la situation financière du Groupe SNCB, du plan d'économies et actualisation du rapport du Boston Consulting Group;
- le suivi de l'impact pour la SNCB-Holding de la crise du crédit et de la situation sur les marchés financiers ainsi que l'évolution du rating de la SNCB-Holding ;
- l'aperçu des financements/refinancements à assurer dans les années 2011 et 2012 ;
- la nomination de 2 directeurs généraux et la prolongation du mandat du directeur général Finance ;
- l'établissement du plan d'investissements 2013-2025 ;
- le renouvellement de l'assurance hospitalisation du personnel actif et pensionné ;
- l'actualisation du plan de politique environnementale de la SNCB-Holding ;
- le suivi des réalisations dans le cadre du projet H2R ;
- le suivi de l'évolution de l'effectif du personnel du Groupe SNCB.

## **Comité d'Audit**

### **Fonctionnement**

#### **Fréquence des réunions**

Le Comité se réunit à intervalles réguliers. Le président du Comité peut convoquer des réunions spéciales afin que le Comité puisse mener à bien sa mission. Les administrateurs qui ne sont pas membres du Comité d'Audit peuvent, s'ils le souhaitent, assister aux réunions et, le cas échéant, ils bénéficient des jetons de présence qui y sont liés.

Durant l'année 2011, le Comité d'Audit s'est réuni 13 fois.

#### **Compétences**

Le Comité d'Audit assume les tâches que lui confie le Conseil d'Administration. En outre, il a pour mission d'assister le Conseil d'Administration par l'examen d'informations financières, notamment les comptes annuels, le rapport de gestion et les rapports intermédiaires. Il s'assure également de la fiabilité et de l'intégrité des rapports financiers en matière de gestion des risques.

Les principaux sujets examinés en 2011 par le Comité d'Audit concernent :

- l'analyse de l'évolution financière du Groupe SNCB, le suivi du plan d'économies et l'actualisation du rapport du Boston Consulting Group ;
- le suivi de la restructuration de B-Cargo : création de la SNCB Logistics, suivi de sa situation financière, le suivi du reporting et de la concertation sociale sur le dossier Cargo;
- le suivi des recommandations formulées par l'Audit Interne et des plans d'action convenus entre celui-ci et le management opérationnel ;
- le programme d'activités 2012 de l'Audit Interne et en particulier les missions d'audit à réaliser ;
- le budget d'exploitation 2012 de la SNCB-Holding ;
- le suivi du projet Mind<sup>3</sup> (Enterprise Resource Planning) ;
- le suivi de l'impact pour la SNCB-Holding de la crise du crédit et de la situation sur les marchés financiers ;
- l'aperçu des financements/refinancements à assurer dans les années 2011 et 2012 ;
- le suivi du rating de la SNCB-Holding ;
- la gestion et le contrôle des marchés/contrats au sein de la SNCB-Holding : étude et propositions d'amélioration des procédures et du contrôle interne en matière de marchés publics, rapport de PricewaterhouseCoopers ;
- le suivi des filiales.

## **Comité de Nominations et de Rémunération**

L'existence du Comité de Nominations et de Rémunération est prévue par la loi du 21 mars 1991 à l'article 161 ter.

### **Fonctionnement**

#### **Fréquence des réunions**

Le Comité se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt de la Société.

En 2011, le Comité de Nominations et de Rémunération s'est réuni 11 fois.

#### **Compétences**

Le Comité rend un avis sur les candidatures proposées par l'administrateur délégué en vue de la nomination des membres du Comité de Direction.

Il fait des propositions au Conseil au sujet de la rémunération et des avantages accordés aux membres du Comité de Direction et aux cadres supérieurs et suit ces questions de manière continue.

Il assume également les tâches que le Conseil d'Administration lui confie.

## **Comité Stratégique**

Ce Comité a été créé par la loi du 22 mars 2002 modifiant la loi du 21 mars 1991 (article 161 ter §§ 1, 5, 5bis, 6 et 7 de la loi du 21 mars 1991). Ce Comité a été installé le 20 décembre 2002.

### **Fonctionnement**

#### **Fréquence des réunions**

Ce Comité se réunit chaque fois que des décisions doivent être prises par le Conseil dans les matières stratégiques pour lesquelles l'avis préalable du Comité est requis, ainsi que chaque fois qu'il faut discuter du contrat de gestion.

En 2011, le Comité Stratégique s'est réuni 8 fois.

#### **Compétences**

Sans préjudice des compétences conférées au Conseil et au Comité de Direction, le Comité Stratégique est compétent pour :

- rendre un avis préalable à la conclusion du contrat de gestion de l'entreprise et assurer le suivi de l'exécution de ce contrat de gestion,

- rendre un avis préalable aux décisions du Conseil sur toutes les mesures susceptibles d'influencer l'emploi à moyen et à long terme,
- rendre un avis préalable aux décisions du Conseil en matière de stratégie générale de l'entreprise, de filiales, de processus de fusions et acquisitions, de politique générale de personnel et d'investissements, du plan d'entreprise, de l'évolution des finances et des budgets annuels, et de la défense de la position concurrentielle à condition que ces décisions aient un impact à long terme.

Le Comité Stratégique a été consulté pour les dossiers suivants :

- les comptes annuels de la SNCB-Holding et les comptes annuels consolidés 2010 ;
- les comptes trimestriels 2011 ;
- l'amendement du budget d'investissement 2011 ;
- le budget d'investissement 2012 de la SNCB-Holding ;
- le budget d'exploitation 2012 de la SNCB-Holding.

### **Comité de Direction**

L'administrateur délégué est nommé par le Roi, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres, pour un terme renouvelable de 6 ans (article 162 quater de la loi du 21 mars 1991).

Le Conseil d'Administration nomme les membres du Comité de Direction sur proposition de l'administrateur délégué et après avoir pris l'avis du Comité de Nominations et de Rémunération (article 162 quater de la loi du 21 mars 1991).

Tous les membres du Comité de Direction remplissent au sein de la SNCB-Holding, ou pour la représentation de celle-ci, des fonctions de plein exercice (article 162 quater de la loi du 21 mars 1991).

### Modifications en 2011

Le mandat de M. HAEK, administrateur délégué, venait à échéance le 31 janvier 2011. Le Gouvernement ayant été en affaires courantes, aucun arrêté de nomination n'a été signé par le Roi ; M. HAEK est toutefois tenu de rester provisoirement en fonctions sur base du principe de la continuité du service public.

Vu le départ en pension de M. Alex MIGOM, directeur général Strategy & Coordination, le 1er septembre 2011 et de M. Tony VAN DEN BERGHEN, directeur général Human Resource, le 1er octobre 2011, le Conseil d'Administration du 26 août 2011 a nommé M. Michel BOVY, directeur général Strategy & Coordination, pour un terme de 6 ans, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011 et M. Sven AUDENAERT, directeur général Human Resources, pour un terme de 6 ans, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

Le Conseil d'Administration du 29 octobre 2010 a renouvelé le mandat de M. Vincent BOURLARD, directeur général Stations, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le Conseil d'Administration du 30 septembre 2011 a renouvelé le mandat de M. Michel ALLE, directeur général Finance, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

## **Fonctionnement**

### **Fréquence des réunions**

Les réunions du Comité de Direction se tiennent en principe chaque semaine, d'ordinaire le lundi.

En 2011, le Comité de Direction s'est réuni 50 fois.

### **Compétences**

Le Comité de Direction est chargé de la gestion journalière et de la représentation en ce qui concerne cette gestion, de même que de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration.

Les membres du Comité de Direction forment un collège. Ils peuvent se répartir les tâches.

### **Comité de Pilotage**

Le Comité de Pilotage a été constitué à la SNCB par l'Assemblée Générale du 28 mai 2004. Il est un organe statutaire compétent pour accompagner le développement des nouvelles structures, les plans d'entreprise et les problèmes de gestion opérationnelle.

### **Fréquence des réunions**

Le Comité se réunit au moins une fois par mois. Il peut être convoqué par tout membre ou par le Comité de Direction de la SNCB-Holding. Celui-ci ou tout membre peut mettre des points à l'ordre du jour (article 25 des statuts).

En 2011, le Comité de Pilotage s'est réuni 13 fois.

### **Points traités**

Les principaux sujets examinés en 2011 par le Comité de Pilotage concernent :

- la régulation du trafic en 2020 à Infrabel ;
- le projet BeLEAN aux ateliers de la SNCB Technics ;
- le nettoyage dans les gares ;
- le suivi de la restructuration des activités marchandises ;
- l'évaluation du protocole d'accord social 2008-2010 ;
- le suivi de la ponctualité du trafic des trains ;

- la situation financière du Groupe SNCB ;
- la problématique des grèves ;
- discussion sur des thèmes en relation avec les aspects HR: évolution du personnel, recrutements, assurance hospitalisation...

### **Comité des 3 CEO**

Le Comité des 3 CEO est l'organe constitué des administrateurs délégués des trois sociétés et présidé par l'administrateur délégué de la SNCB-Holding. Il prépare notamment les réunions du Comité de Pilotage et coordonne les projets qui concernent l'ensemble du Groupe.

Le Comité des 3 CEO s'est réuni 12 fois.

### **Commission Paritaire Nationale**

#### **Points traités**

- Restructuration du secteur « Marchandises » ;
- Mesure d'aménagement de fin de carrière - Personnel statutaire ;
- Désignation de réviseurs ;
- Structure PPT (prévention et protection au travail) ;
- Procédure spécifique de recrutement statutaire des étudiants stagiaires non universitaires ;
- Utilisation des agents rendus disponibles à B-Freight Services (B-FS) après le 1<sup>er</sup> février 2011 ;
- Interventions rapides en cas de dérangements aux installations techniques des bâtiments de direction ;
- Comblement des emplois universitaires et assimilés - tests d'aptitude ;
- Majoration des taux horaires de base des primes de productivité ;
- Paiement de l'arriéré de congés compensateurs pour le personnel du Mouvement chargé de la gestion du trafic Infrabel ;
- Passage des opérateurs et des signaleurs de 1<sup>ère</sup> classe vers le grade de technicien électromécanicien « signalisation »;
- Assurance d'hospitalisation.

Il y a eu 7 réunions de la Commission Paritaire Nationale en 2011.

## **Commissaire du Gouvernement**

L'article 162 nonies de la loi du 21 mars 1991 dit : « La SNCB-Holding est soumise au pouvoir de contrôle du Ministre ayant les chemins de fer dans ses attributions. Ce contrôle est exercé à l'intervention d'un commissaire du Gouvernement, nommé et révoqué par le Roi, sur la proposition du Ministre concerné. »

Le commissaire est invité à toutes les réunions du Conseil d'Administration, du Comité de Direction, du Comité Stratégique, sa voix est consultative. En outre, il participe avec voix consultative aux réunions du Comité d'Audit.

## **Collège des Commissaires**

L'article 25 §1 de la loi du 21 mars 1991 dit : « Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité, au regard de la loi et du statut organique, des opérations à constater dans les comptes annuels, est confié, dans chaque entreprise publique autonome, à un Collège des Commissaires. »

Le Collège est composé de quatre membres dont deux sont nommés par la Cour des Comptes parmi ses membres et les deux autres sont nommés par l'Assemblée Générale parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'entreprises.

L'Assemblée Générale de la SNCB-Holding du 31 mai 2011 a désigné la ScCRL PKF Bedrijfsrevisoren et la ScCRL Mazars Réviseurs d'entreprises pour une période de trois ans, reconductible une fois pour trois ans. La société Mazars est représentée par M. Philippe GOSSART et la société PKF par Mme Ria VERHEYEN.

## ***Rapport de Rémunération***

### **Rémunération des membres du Conseil d'Administration**

L'article 162 quinquies de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économique stipule en son §2 que l'Assemblée Générale détermine la rémunération des membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale du 31 mai 2006 a fixé les principes, exposés ci-dessous, afin de déterminer les rémunérations des administrateurs à l'exception de l'administrateur délégué qui ne perçoit pas de rémunération ou de jetons de présence comme membre du Conseil d'Administration et des Comités.

Le calcul de la rémunération des administrateurs n'a pas changé en 2011.

La rémunération brute du président se compose d'une partie annuelle fixe qui s'élève à € 39.200 et d'une partie variable constituée par les jetons de présence aux réunions. Ces jetons sont de :

- € 500 par Conseil ;
- € 400 par Comité auquel il participe.

En outre, il perçoit une indemnité annuelle pour frais de fonctionnement de € 2.400 et a une voiture de service à sa disposition.

La rémunération brute des autres administrateurs se compose d'une partie annuelle fixe de € 13.600 et d'une partie variable constituée par les jetons de présence. Ces jetons sont de :

- € 500 par Conseil ;
- € 400 par réunion des autres Comités.

En outre, ils perçoivent une indemnité annuelle pour frais de fonctionnement de € 1.200.

La présence aux réunions est une condition nécessaire à l'obtention du jeton de présence.

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération basée sur les résultats tels des primes ou des plans d'intéressement à long terme, ni des avantages en nature, ni des avantages liés aux plans de pension.

Des modifications aux rémunérations des membres non exécutifs du Conseil d'Administration ne sont pas envisagées.

<b>Nom</b>	<b>Présences aux réunions du Conseil et des Comités de la SNCB-Holding</b>				<b>Rémunération brute des administrateurs (indemnités de fonctionnement exclues)</b>	
	<b>Conseil (total 15)</b>	<b>Comité d'Audit (total 13)</b>	<b>C. Nom. et Rém. (total 11)</b>	<b>Comité Stratégique (total 8)</b>	<b>Conseil et Comités de la SNCB Holding (€)</b>	<b>Mandats dans d'autres sociétés du Groupe (€)</b>
J-C. FONTINOY	15	13	11	8	58.300,04	14.700 (1)
E. BRUYNINCKX	12	11	-	7	25.999,96	-
P. MATTHYS	15	-	-	8	26.299,96	8.550 (4)
L. JORIS	15	-	11	8	30.299,96	600 (2)
C. GERNAY	14	13	-	7	27.799,96	400 (2)
L. SCHUERMANS	15	13	-	8	21.500,04	19.700 (3)
M. VERDONCK	14	-	-	7	22.999,96	-
M. VERGEYLE	13	-	10	7	26.099,96	-
M. WATHELET	15	10	-	8	27.099,96	13.458,37 (5)

(1) administrateur de la SNCB et président d'Eurogare

(2) administrateur d'Eurogare

- (3) administratrice de la SNCB et d'Eurogare
- (4) administrateur SNCB Logistics
- (5) administrateur d'Eurogare et président SNCB Logistics

### **Rémunération des membres du Comité de Direction**

La procédure suivie en vue de fixer la rémunération des membres du Comité de Direction est conforme à l'article 161 ter, §4, 2<sup>ème</sup> alinéa de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques :

« Le Conseil d'administration détermine, sur proposition du Comité de Nominations et de Rémunération, la rémunération et les avantages accordés aux membres du Comité de Direction et aux cadres supérieurs. Il suit ces questions de manière continue. »

Sur proposition du Comité de Nominations et de Rémunération, le Conseil a approuvé, les 28 janvier et 4 février 2005, la situation administrative et pécuniaire des directeurs généraux et de l'administrateur délégué de la SNCB-Holding.

### **Rémunération de l'Administrateur délégué**

Le système de rémunération comprend :

1. une partie fixe, à savoir :
  - le salaire de base ;
  - l'allocation de gestion octroyée mensuellement ;
  - l'indemnité de fonction : montant forfaitaire mensuel ;
  - l'allocation de fonction : 0 à 100 % du salaire annuel de base. Le pourcentage d'octroi est déterminé au début du mandat par le Comité de Nominations et de Rémunération compte tenu du degré de difficulté et de la complexité sociale de la fonction exercée ;
  
2. la prime de gestion : variable selon un coefficient d'appréciation de 0 à 3. Une évaluation est réalisée une fois par an par le Comité de Nominations et de Rémunération. Le Comité de Nominations et de Rémunération du 29 avril 2011 a défini 13 critères pour fixer les primes de gestion de l'administrateur délégué. Six de ces critères sont évalués au niveau du Groupe SNCB, à savoir la stabilisation de la dette, la croissance du trafic voyageurs, la satisfaction générale des clients, l'engagement du personnel, les accidents du travail et la ponctualité des trains. Sept critères sont évalués en fonction des résultats de la SNCB-Holding, à savoir la satisfaction des clients quant à l'accueil, le service et la propreté dans les gares, la sécurité dans les gares et les trains, le cash flow opérationnel, l'évolution de la dette nette, l'exécution du budget d'investissement, la durée du processus des recrutements externes et les objectifs spécifiques assignés à l'administrateur délégué.

Il y a un double équilibre entre d'une part, les critères du Groupe (40 %) et les critères de la SNCB-Holding (60 %) et d'autre part, les critères financiers (30 %) et les critères qualitatifs (70 %).

Le système de rémunération ne comprend pas de dispositions relatives à un droit de réclamation, en faveur de l'entreprise, de la rémunération variable, si celle-ci a été accordée sur base d'informations financières incorrectes.

Le pécule de vacances, la prime annuelle et les autres allocations et indemnités éventuelles sont déterminés selon les dispositions réglementaires applicables. L'administrateur délégué ne reçoit pas de rémunération ni de jetons de présence comme membre du Conseil d'Administration et des Comités. Il ne reçoit pas de rémunération pour ses mandats dans les filiales. Il ne bénéficie pas d'une assurance-groupe.

L'administrateur délégué ne perçoit pas de rémunération sous forme d'actions, d'options sur actions ou autres droits d'acquérir des actions.

La rémunération totale brute, y compris les avantages en nature (voiture de société), versée en 2011 à l'administrateur délégué, s'élève à 496.963,07 €. La prime de gestion de l'année 2010 est comprise dans ce montant. La prime pour les prestations 2011 ne sera fixée qu'en 2012, et n'est dès lors pas comprise dans le montant précité.

La prime de gestion (comprise dans le montant précité) payée en 2011 s'élève à 97.338,25 €.

#### Indemnité de départ

S'il est mis fin au contrat de travail pour des motifs autres que des motifs urgents, M. HAËK a droit à une indemnité correspondant à l'intégralité de ses rémunérations et indemnités de 18 mois.

#### **Rémunération des directeurs généraux**

Le système de rémunération comprend :

1. une partie fixe, à savoir :

- le salaire de base ;
- l'allocation de gestion octroyée mensuellement ;
- l'indemnité de fonction : montant forfaitaire mensuel.
- l'allocation de fonction : 0 à 100 % du salaire annuel de base. Le pourcentage d'octroi est

déterminé au début du mandat par le Comité de Nominations et de Rémunération, sur proposition de l'administrateur délégué, compte tenu du degré de difficulté et de la complexité sociale de la fonction exercée ;

2. la prime de gestion : variable selon un coefficient d'appréciation de 0 à 3. Une évaluation est réalisée une fois par an par l'administrateur délégué et elle est soumise au Comité de Nominations et de Rémunération. L'évaluation est basée à concurrence de 50 % sur des critères collectifs en rapport avec la stabilisation de la dette, la croissance du trafic voyageurs, la satisfaction générale des clients, l'engagement du personnel, les accidents du travail, la ponctualité des trains, la satisfaction des clients quant à l'accueil, le service et la propreté dans les gares, la sécurité dans les gares et les trains, la durée du processus des recrutements externes, le cash flow opérationnel, l'évolution de la dette nette, l'exécution du budget d'investissement et, pour les autres 50 %, sur la réalisation des objectifs individuels fixés préalablement.

Le système de rémunération ne comprend pas de dispositions relatives à un droit de réclamation, en faveur de l'entreprise, de la rémunération variable, si celle-ci a été accordée sur base d'informations financières incorrectes.

La partie variable représente en moyenne environ 20 % de la rémunération.

Le pécule de vacances, la prime annuelle et les autres allocations et indemnités éventuelles sont déterminés selon les dispositions réglementaires applicables. Les contractuels bénéficient d'une assurance-groupe et d'une assurance hospitalisation.

Le montant global brut, y compris les avantages en nature (voiture de société), payé en 2011 aux membres du Comité de Direction autres que l'administrateur délégué s'élève à 1.351.429,13 €. Les primes pour l'année 2010 sont comprises dans ce montant. Les primes pour les prestations 2011 ne seront fixées qu'en 2012, et ne sont dès lors pas comprises dans le montant précité.

La prime de gestion (comprise dans le montant précité) payée en 2011 s'élève globalement à 262.721,12 €.

Assurance : pour les directeurs généraux non-statutaires, 71.151,11 € de primes ont été payées en 2011 pour l'assurance-groupe et l'assurance soins de santé et accidents du travail.

Les membres du Comité de Direction ne perçoivent pas de rémunération sous forme d'actions, d'options sur actions ou autres droits d'acquiescer des actions.

MM. MIGOM et VAN DEN BERGHEN, qui ont été pensionnés au cours de l'année 2011, n'ont pas eu droit à une indemnité de départ.

#### Régimes de départ des membres du Comité de Direction

S'il est mis fin au contrat de travail, M. ALLE a droit à un montant égal à :

- 17 mois de rémunération s'il est mis fin au contrat dans le courant de la première année du mandat;
- 14 mois de rémunération s'il est mis fin au contrat dans le courant de la deuxième année du mandat;

- 11 mois de rémunération s'il est mis fin au contrat dans le courant de la troisième année du mandat;
- 8 mois de rémunération s'il est mis fin au contrat dans le courant de la quatrième année ou des années suivantes du mandat.

Pour les trois autres membres du Comité de Direction, MM. AUDENAERT, BOURLARD et BOVY, il est prévu que, s'il est mis fin au mandat de directeur général pour un motif autre que des motifs graves, ils continuent d'être occupés dans le grade de directeur jusqu'au terme initialement prévu de leur mandat, avec maintien du salaire.

Compte tenu de la restructuration du Groupe SNCB annoncée par le Ministre de tutelle et de l'initiative qu'il a l'intention de prendre en matière de rémunérations des hauts dirigeants des entreprises publiques, la SNCB-Holding n'envisage pas pour l'instant d'apporter des modifications à la rémunération des membres du Comité de Direction.

### **Mandats dans les filiales et sociétés à participation**

Le Conseil du 25 février 2005 a décidé que les mandats d'administrateur dans les filiales, exercés par des membres du personnel du Groupe SNCB, ne sont pas rémunérés.

### ***L' Audit Interne et la maîtrise des risques***

L'Audit Interne a pour mission d'aider les Organes de Gestion et le Management à atteindre leurs objectifs grâce à une meilleure maîtrise des risques.

Pour remplir sa mission, il réalise trois groupes d'activités complémentaires:

- l'audit interne proprement dit : activité d'assurance et de conseil portant sur l'évaluation des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise ;
- le contrôle centralisé des marchés/contrats: vérification de leur conformité aux dispositions légales, aux délégations et subdélégations de pouvoirs, aux besoins de l'entreprise et aux décisions de ses Organes de Gestion ;
- des enquêtes administratives en cas (de présomption) de fraude, de vol ou d'autres événements pouvant léser les intérêts financiers, commerciaux ou moraux de l'entreprise.

L'Audit Interne (H-AI) exerce les activités précitées pour les quatre Sociétés du Groupe SNCB (SNCB-Holding, SNCB, SNCB Logistics et Infrabel) et leurs filiales respectives, dans le respect de leur autonomie de gestion et des objectifs fixés par leurs Organes de Gestion. Toutefois, les "fonctions essentielles" du gestionnaire de l'infrastructure et le système de gestion de la sécurité de celui-ci sont exclus de son champ d'action.

Les audits internes sont réalisés selon un programme annuel approuvé par les Comités d'Audit. Les audits réalisés dans le cadre du programme 2011 et qui concernent la SNCB-Holding portent notamment sur :

- l'information en temps réel aux voyageurs nationaux en situation perturbée ;
- la prévention et la détection « incendie » dans les installations du Groupe SNCB ;
- les obligations et les responsabilités de la ligne hiérarchique dans le respect de la législation relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ;
- le reclassement des agents déclarés inaptes à leurs fonctions normales ;
- la gestion des investissements dans les gares et les parkings au sein du Groupe SNCB ;
- la gestion et l'entretien courant des gares et parkings de la SNCB-Holding ;
- l'autocontrôle de la chaîne alimentaire dans les restaurants d'entreprise ;
- la gestion de la sécurité informatique ;
- l'organisation administrative et le contrôle interne au sein du service « Trésorerie » ;
- le respect des dispositions de la politique financière du Groupe SNCB.

L'Audit Interne a également réalisé en 2011 une actualisation de la cartographie des risques financiers et opérationnels de la SNCB-Holding. Cette cartographie permet à l'Audit Interne de mieux cibler ses activités, au Management de mieux évaluer la pertinence de ses contrôles internes et, le cas échéant, d'adapter certains d'entre eux.

Conformément aux décisions du Conseil d'Administration, l'Audit Interne procède à un contrôle de conformité (aux besoins, aux dispositions légales, aux délégations et subdélégations de pouvoirs, aux décisions des Organes de Gestion, . . .) des dossiers de marchés/contrats. Ce contrôle, préalable à la décision, a lieu à différentes phases de la procédure (mode de passation, attribution, reconduction, dépenses supplémentaires) pour tous les actes dont le montant est supérieur à :

- 750.000 EUR pour les marchés de travaux
- 250.000 EUR pour les marchés de fournitures et de services
- 75.000 EUR pour les marchés de travaux, à 25.000 EUR pour les marchés de fournitures et de services et à 25% du montant initial, dans le cas de dépenses supplémentaires.

Pour chaque dossier examiné, ce contrôle donne lieu à un rapport qui est adressé à l'Autorité disposant du pouvoir de décision et dans lequel l'Audit Interne consigne ses constatations et recommandations éventuelles. Pour les dossiers qui ne sont pas soumis à son contrôle préalable à la décision et qui portent donc sur des montants inférieurs aux montants précités, l'Audit Interne procède à des contrôles par coups de sonde. En 2011, il a examiné 239 dossiers qui concernent la SNCB-Holding sur un total de 812 pour l'ensemble du Groupe SNCB.

Dans l'optique d'une information la plus exhaustive possible en matière de marchés/contrats, l'Audit Interne met à disposition sur son site intranet une rubrique intitulée « Législation, réglementation et documentation des marchés/contrats », qui est accessible depuis début 2010 aux agents des Sociétés du Groupe SNCB. Par

ailleurs, il participe activement aux formations sur la législation relative aux marchés publics, données aux collaborateurs concernés du Groupe SNCB et reprises dans l'offre de Train@Rail.

Afin de développer ses activités préventives en matière de fraude, l'Audit Interne a réalisé en 2011 une cartographie des risques de fraude au sein de la SNCB-Holding.